

CONTRE LE RACISME, POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Différences



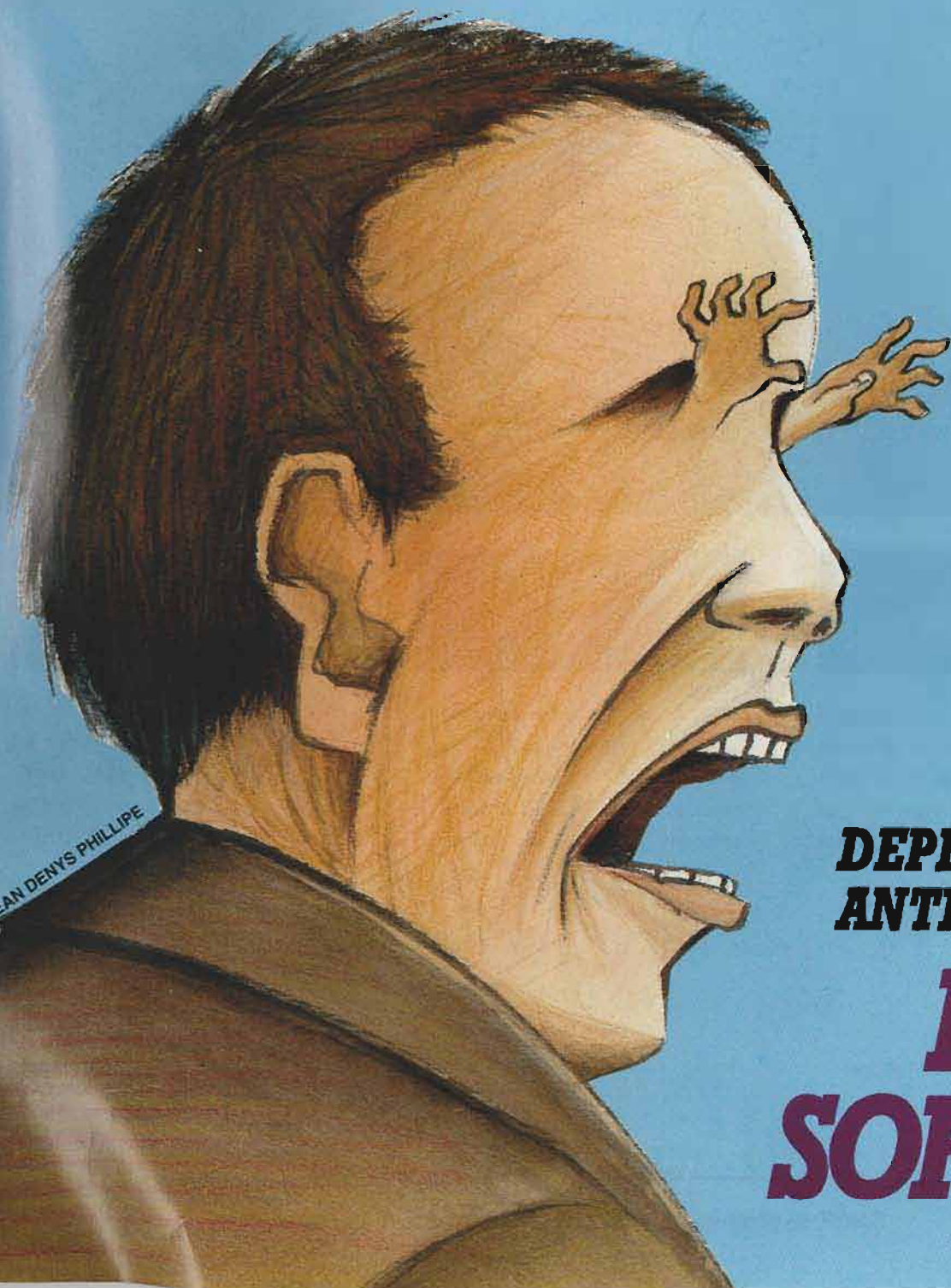
LEON POLIAKOV - JEAN-PAUL BERTAUD - PIERRE-ANDRE TAGUIEFF

IAN KERSHAW - MICHEL SOUDAIS - SYVIANE DIOUF-KAMARA -

PAUL BOUCHET - PIERRE VIDAL-NAQUET - PRIMO LEVI - CHARLES PALANT

JACQUES GALLOIS - MICHEL WIEVIORKA - JACQUES HASSOUN - ABDERRAHIM HAFIDI

MARC HAFFEN - MIREILLE MANER



**DEPRESSIONS
ANTISEMITES**

**EN
SORTIR!**

M 1430 - 132 - NUMERO SPECIAL - 40 F - SEPTEMBRE 1992 - ISSN 0247-9095

DESSIN : JEAN DENYS PHILLIPE

La campanule ne supporte pas les gaz d'échappement, c'est pourquoi on la trouve aux abords des voies ferrées.



L'électricité
l'énergie la plus propre.

Vous ne supportez pas les gaz d'échappement? La nature non plus, pour elle c'est même une question de vie ou de mort. L'infrastructure ferroviaire a un rendement trois fois plus élevé qu'une

Respect
de l'environnement.

autoroute, elle prend beaucoup moins de place et surtout ne pollue pas. La réalisation d'ouvrages permettant par exemple de faire passer le train en souterrain est facilitée par l'utilisation

Aucun déchet
d'hydrocarbures dans la nature.

de l'électricité et l'absence de gaz d'échappement. Ainsi, l'électricité est l'énergie qui respecte le mieux l'environnement, voilà pourquoi aujourd'hui 85 % du trafic SNCF est électrifié.

SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

Magazine créé par le MRAP
(Mouvement contre
le racisme et pour l'amitié
entre les peuples), édité par
la Société des éditions
Différences
89, rue Oberkampf
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.06.88.00

TARIFS

le numéro spécial : 40 F
le numéro mensuel : 10 F
ABONNEMENTS
1 an : 10 n° mensuels
et 4 n° spéciaux : 240 F
1 an à l'étranger : 300 F
6 mois : 130 F
Etudiants et chômeurs, 1 an :
150 F
6 mois : 80 F
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage)
Soutien : 300 F
Abonnement d'honneur : 1 000 F
Les 4 numéros spéciaux
uniquement 1 an : 160 F

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION
Mouloud Aounit
Rédaction en chef :
Chérifa Benabdessadok
Journaliste : Isabelle Avran
Maquette et secrétariat de
rédaction : Michel Garcia
Iconographie : Joss Dray
Gérant bénévole :
Martial Le Nancq
Abonnements : Isabel de Oliveira

ONT PARTICIPE A CE NUMERO

Léon Poliakov, Jean-Paul Bertaud, Pierre-André Taguieff, Ian Kershaw, Michel Soudais, Sylviane Diouf-Kamara, Paul Bouchet, Pierre Vidal-Naquet, Charles Palant, Jacques Gallois, Michel Wieviorka, Jacques Hassoun, Abderrahim Hafidi, Marc Haffen, Albert Memmi, Mireille Maner.

Compogravure : DEUCALION
39, rue Coquillière
75001 Paris
Tél. : 42.36.00.37
Impressions : Montligeon.
Tél. : 33.83.80.22
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095
Dépôt légal : 1990-09

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents qui ne sont pas commandés.

Dessin de couverture :
Jean-Denys Phillippe



S O M M A I R E

SENTIERS SANS GLOIRE

8 MYTHES RELIGIEUX ET REALITES PROFANES. Interview de Léon Poliakov par Chérifa Benabdessadok.

10 LE MYSTERE JUDEOPHOBE, monothéisme et antisémitisme. Un texte-préface de L.Poliakov.

14 LIBRES ET EGAUX. La Révolution française décrète l'émancipation par Jean-Paul Bertaud.

18 LES APOTRES DE L'ETAT DE GUERRE. Le complot judéo-maçonnique élaboré par Drumont et Souly. Analyse de Pierre-André Taguieff.

22 VICHY : LE DETOURNEMENT PERSISTANT DU REGARD. Réflexion d'Isabelle Avran.

25 NAZISME, L'ŒUF DU SERPENT. De la modernité d'une entreprise criminelle, par Ian Kershaw, traduction de l'anglais Isabelle Avran.

LES MISES EN DEMEURE

30 FRANCE : L'ETERNEL RETOUR DE L'EXTREME DROITE. Décryptage de Michel Soudais.

32 ALGERIE : TOURNER LE BOUTON ELECTRIQUE. Eléments d'hypothèse rassemblés par Chérifa Benabdessadok.

34 JAPON : SOUS L'EMPIRE DES PREJUGES. Aperçu sur un corpus sans tradition à partir d'un texte de David Goodman traduit par Isabelle Avran.

36 ETATS-UNIS : EN UN COMBAT DOUTEUX. Les confrontations entre Juifs et Noirs. Extraits d'un article de Sylviane Diouf-Kamara.

38 RUSSIE : RENAISSANCE AU GRAND JOUR dans une terre de tradition. Isabelle Avran.

42 ANTIRACISME : UN OUTIL POUR AGIR. Interview de Paul Bouchet par Chérifa Benabdessadok

L'EXTASE MATERIELLE

46 LA MEMOIRE EN ECLATS. Pourquoi et comment savoir? Interview de Pierre Vidal-Naquet par Michel Garcia.

48 SI C'EST UN HOMME. Parole d'un survivant, Primo Levi.

52 DANS LA NATURE DES CHOSES. Vichy et nous : Charles Palant interviewé par Chérifa Benabdessadok.

54 LA CHUTE, LA PHOBIE ET LE POLITIQUE. Table ronde avec Jacques Gallois, Michel Wieviorka et Jacques Hassoun réunis par Chérifa Benabdessadok.

60 COMMENT ET POURQUOI PARLER DE DIEU? L'analphabétisme religieux favorise les intégrismes. Abderrahim Hafidi interrogé par Chérifa Benabdessadok.

62 LA TENDRESSE CONSIDEREE COMME UN DES BEAUX-ARTS! Interview de Marc Haffen par Chérifa Benabdessadok.

64 L'AN 1992 APRES JESUS-CHRIST. Retour de stage : enseigner aux enseignants, par Mireille Maner.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de ce numéro qui s'est fait dans des conditions particulièrement difficiles. Notamment à Albert Memmi qui nous a aidé avec la quête d'objectivité qui est la sienne à comprendre l'antisémitisme au Maghreb, à "Hommes et Migrations", à la Documentation française, aux Editions Berg International et Julliard. Remerciements également à L'arbre verdoyant" éditeur pour les coupures de presse tirées de leur série "histoire de France à travers les journaux du temps passé", ainsi qu'à Jean-Denys Phillippe pour le dessin de la page 43.

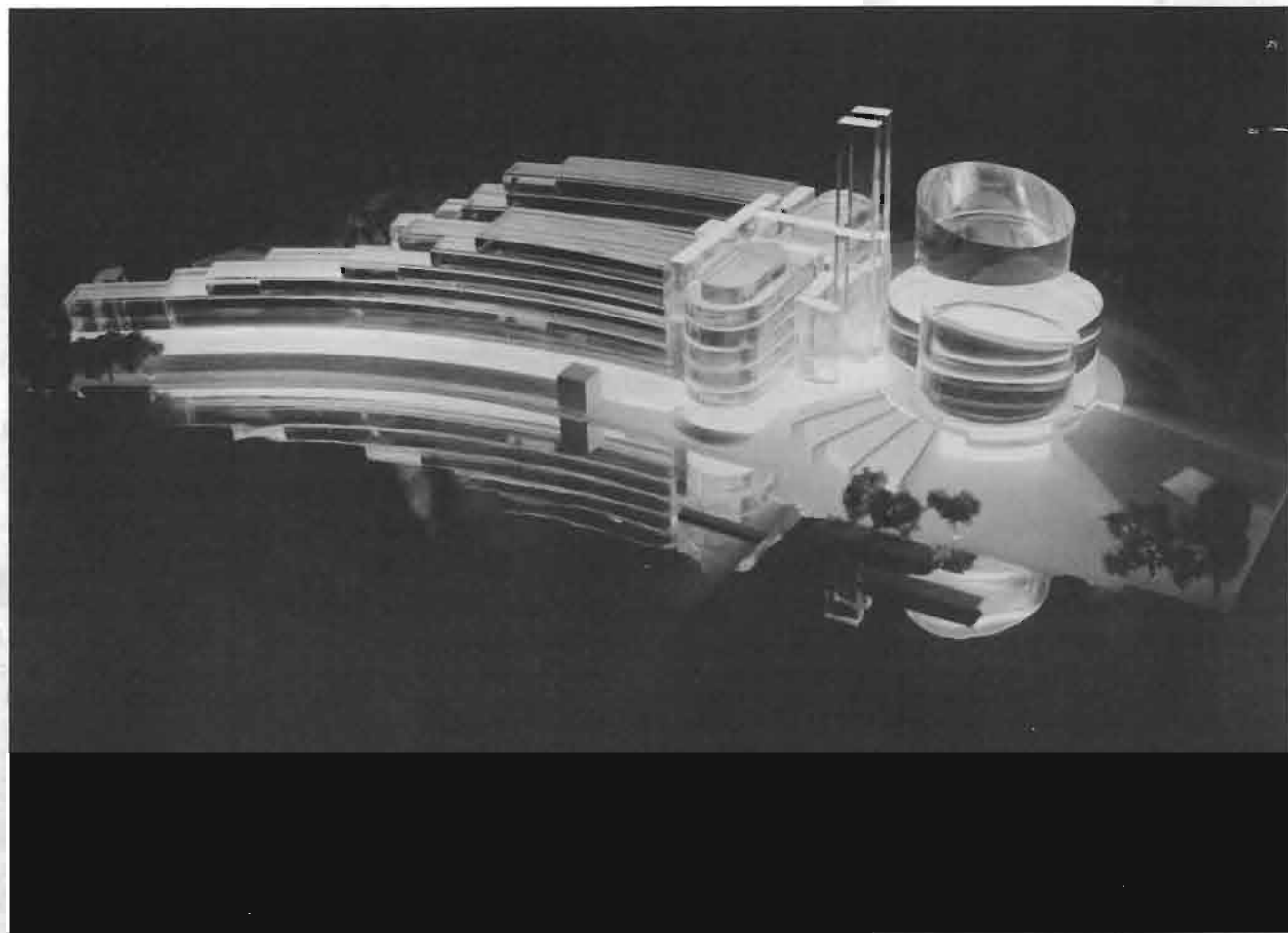



Photo: ERPMI

Le Palais des droits de l'Homme

Architecte: Richard Rogers



Strasbourg

CE QUI SE JOUE DE NOUS

Sur l'antisémitisme, l'information comme l'analyse sont abondantes et nos lecteurs pourraient reprocher à ce numéro une inévitable redondance. Pourtant, des manifestations antisémites en France, en Europe et dans d'autres parties du monde forcent l'attention. Les néo-nationalismes, qui enflamment les continents, fabriquent à nouveau des bricolages idéologiques fondés sur la pureté d'une culture, d'une race ou d'une religion. A ce titre, connaître l'antisémitisme ouvre de vrais chemins au savoir.

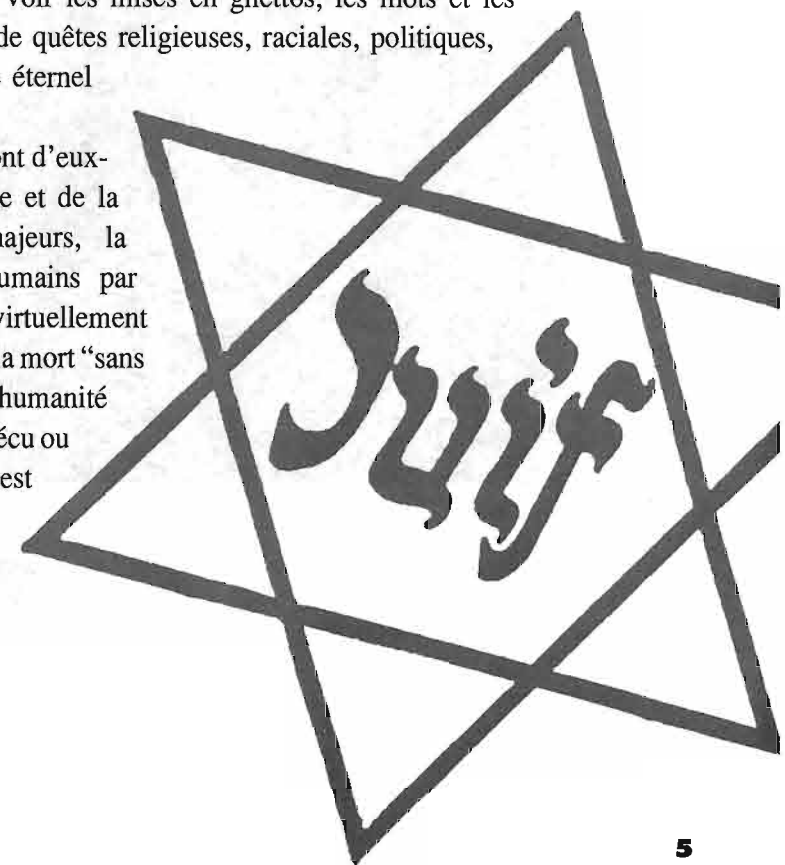
Evoquant la Shoah, Primo Levi observe l'absence de rationalité objective dans les aspects les plus mortellement rusés de cette "haine étrangère à l'homme" qui s'est accomplie avec le nazisme. La mise à mort de millions de Juifs (un siècle et demi après les formidables succès des Lumières), broyés par une machine infernale patiemment décrite par Léon Poliakov dans le "Bréviaire de la haine", fait entrevoir le massacre comme un fantasme, criminel et suicidaire, qui se jouerait aux confins de la conscience. Les ressorts tangibles de la construction de la haine collective sont toujours présents : crise économique, pauvreté, inégalités intolérables, ressentiments violents et sentiments désespérés de chute sociale ou d'humiliation nationale.

Lorsque les explications rationnelles positives et les entreprises collectives viennent à manquer pour "changer la vie", s'ouvre alors, avec une étonnante fécondité, un paradigme infini de "juifs imaginaires", dans lequel chaque caractère affirmé et son contraire (riche/pauvre, assimilé/communautaire, éparpillé/regroupé, croyant/athée...) se poursuivent et s'enchaînent dans une phobie contagieuse relayée par des "hommes providentiels" et charismatiques.

Nous sommes allés puiser quelques seaux aux deux sources des constructions antisémites : le réel et les faits par lesquels se donnent à voir les mises en ghettos, les mots et les imaginaires qui tracent une mosaïque variée de quêtes religieuses, raciales, politiques, où la "faute au Juif" expliquerait le désordre éternel ou l'ordre conjoncturel.

Les auteurs, chercheurs et écrivains sollicités ont d'eux-mêmes élargi le sujet : à l'unicité de la haine et de la barbarie antisémites répond, en échos majeurs, la permanence de l'exclusion de groupes humains par d'autres. Notre liberté est ici aussi limitée que virtuellement immense : ceux qui sont revenus des camps de la mort "sans haine pour le peuple allemand" ont donné à l'humanité de beaux exemples de grandeur. Ils offrent un vécu ou un savoir sans lesquels aucune mémoire n'est possible.

Chérifa Benabdessadok





Stephan Zaibitzer

D'où est tombée cette malédiction, zoologique paraît-il, qui nous fait "naturellement" hair notre prochain avec autant de force et de conviction qu'il présente une différence visible ou supposée ? L'antisémitisme colle à notre civilisation comme une seconde peau. L'injonction des Ecritures "tu ne tueras point", qu'aucune éthique n'a démentie, est-elle tellement exorbitante ? Ou bien nous serions-nous, trop souvent, engagés dans de singuliers sentiers ?

SENTIERS SANS GLOIRE

MYTHES RELIGIEUX

La mythologie religieuse a installé la judéophobie dans les imaginaires culturels collectifs. Ce rapport, pour le moins agacé, au judaïsme ou aux Juifs, se réactive au gré des difficultés matérielles ou existentielles de la vie et de l'effcience des persécuteurs patentés. Léon Poliakov (*) a tellement travaillé, réfléchi, écrit sur l'antisémitisme, qu'on pourrait croire qu'il a fait le tour de la question. Pourtant, nous dit-il, le mystère reste entier. Une leçon de savoir et d'humilité.

* Auteur de très nombreux ouvrages sur l'antisémitisme (dont une "Histoire de l'antisémitisme" 2 tomes chez Calman Lévy), Directeur honoraire de recherches au C.N.R.S., Poliakov fut membre de la délégation française au Procès de Nuremberg (1945-1949) où furent jugés des grands criminels nazis.

Différences. : Que pensez-vous de l'utilisation du terme "antisémitisme" ?

■ **Léon Poliakov.** : De nos jours, on l'utilise à tort et à travers. Avec sa connotation raciale, il remonte à la fin du XIX^e siècle, mais on ne cesse de le projeter dans le passé. Le mot "judéophobie" me paraît plus approprié, notamment pour remonter dans l'histoire. Des formes diverses de judéophobie ont existé dès l'Antiquité. A cette époque Tacite reprochait aux Juifs leur paresse qui se manifestait à ses yeux par le fait qu'ils chômaient un jour par semaine. Et puis, ils ne pratiquaient pas l'infanticide. Toutes ces choses ont été reprises des siècles plus tard par le christianisme. La

doctrine de la tolérance à l'égard des Juifs a été élaborée par Saint Augustin. Ses fondements reposaient sur le principe selon lequel les juifs devaient vivre dans l'abaissement tout en étant protégés parce qu'ils étaient le "peuple-témoin" de la Crucifixion. Leur abaissement devait prouver leur criminelle erreur. Mais cette tolérance, mise en pratique par l'Eglise de Rome qui a ainsi assuré la survie des juifs, n'a pas été reprise par l'Eglise orthodoxe. Ce qui peut expliquer qu'ils aient été si mal vus en Russie. Jusqu'à la Révolution de février 1917, les Juifs étaient soumis à de sévères discriminations, avec des exceptions pour les détenteurs de diplômes universitaires, les marchands de la première Guilde,

c'est-à-dire les plus riches et peut-être aussi les prostituées... Mais on leur a très vite attribué tous les maux du terrorisme et de la Révolution. Les fondements mythologiques religieux ont constamment joué. A l'avènement d'Hitler, les évêques allemands ont évoqué ces fondements pour se convaincre et convaincre qu'il était sur le bon chemin.

D. : Il semble qu'une renaissance de l'antisémitisme se fait jour ces dernières années en France. Qu'en pensez-vous ?

■ **L. P.** : Le langage et même la musique continuent de véhiculer de nos jours une certaine judéophobie. Le mot juif peut désigner encore l'"usurier" (ou ses substituts), "pharisien" et "Cabale" sont péjoratifs... Ma femme



Gravure allemande de 1520. Le juriste, le juif et la femme rendant le monde fou...

ET REALITES PROFANES

est musicienne, elle aime faire chanter Bach sauf un passage, où il est dit que le peuple juif doit crier "Crucifiez-le" ! et une note précise qu'il faut chanter cela "furieusement" ! Je pense avoir prévu cette permanence de l'antisémitisme dès la Libération. C'est durant cette période que je me suis fait une idée du danger des "sincérités successives". Voici un peuple qui clame avec la même sincérité "Vive la République" en 1939, "Vive Pétain" en 1940, et "Vive de Gaulle" en 1944... Sous l'occupation, j'ai vécu sous un faux nom au sein du peuple français. Les gens que je fréquentais savaient très bien, rien qu'à mon accent russe, que mon identité ne correspondait pas à ce que mes papiers prétendaient. Quelle était leur attitude ? Ils faisaient semblant de ne pas s'en apercevoir. Les tentatives de pacification du peuple français qui remontent au général De Gaulle rebondissent à la figure de ses successeurs et cela donne les interminables affaires Touvier, Papon, Bousquet...

D. : Qu'entendez-vous par pacifier ?

■ **L. P.** : Enterrer les différences, oublier les divergences, ne pas s'apercevoir que le peuple français n'a jamais été uni. Que l'on remonte aux guerres de religions ou simplement à la Révolution, il y a toujours eu deux camps... On peut penser, pour ce qui est du contexte actuel, que le fait que Le Pen n'exprime pas ouvertement son antisémitisme est un bon point pour la France. On peut aussi penser qu'il s'agit du même tabou que celui dont j'ai vécu les effets muets durant l'Occupation puisqu'on faisait semblant de ne pas savoir que je portais un faux nom. Les réalités de la seconde guerre mondiale sont patentes : on a fermé les yeux sur ce qui se passait et on ferme toujours les yeux sur le fait qu'on les a fermés... Aussi en sommes-nous arrivés à une forme subtile de judéophobie avec la contestation de la réalité de l'extermination des Juifs. Cela a commencé avec Paul Rassinier, s'en souvient-on encore ? Faurisson a pris la relève au cours des années soixante. J'ai assisté à une réunion de la LICRA, il y a une quinzaine d'années ou davantage, qui rassemblait six avocats, Jean-Pierre Bloch et moi-même. J'ai pensé et dit que Faurisson était un pitre et que lui faire un procès, c'était le promouvoir. Mais il y avait les avocats, et en fin de compte, c'est moi qui dus porter plainte pour diffamation, car Faurisson m'avait traité de "faussaire". Bien sûr, j'ai gagné le procès.

D. : Vous avez relevé l'ambiguïté du terme antisémitisme. Mais alors comment s'en sortir pour essayer de comprendre ?

■ **L. P.** : J'y reviens donc. Les termes "racisme", comme "antisémitisme", sont ambigus... "Racisme" peut induire l'idée que les races existent et qu'elles sont les causes efficaces du racisme. Le mot "antisémitisme" est tout aussi ambigu, parce que sa construction pour-

rait faire croire que le phénomène est récent, qu'il date des temps modernes, alors qu'il est très ancien. Quant au terme lui-même, il n'a pas été forgé, comme on le pense, par Wilhelm Marr, mais par un érudit du nom de Moritz Steinschneider. En France, on prenait d'abord les campagnes antisémites pour une aberration spécifiquement allemande. Puis, il y a eu l'affaire du scandale du canal du Panama à la fin des années 1880. Ferdinand de Lesseps, déjà vieux, voulait creuser ce canal après celui de Suez. Mais le terrain géographique et géologique était défavorable et il fallait investir beaucoup d'argent. Alors, des parlementaires ont été soudoyés, et un grand scandale s'en suivit. Or, parmi les corrupteurs, il y avait deux juifs. Cette affaire a aussitôt déclenché une propagande haineuse : c'est alors que Drumont rédige sa fameuse "France Juive", qui allait devenir un best-seller et le mot antisémitisme s'intégra dans la langue française.

D. : Peut-on repérer les mécanismes qui ont permis de passer d'une judéophobie culturelle et religieuse à sa laïcisation scientifique ?

■ **L. P.** : Ce fut progressif. Le Saint Siège a joué un rôle néfaste en adoptant dans son organe officiel de l'époque, "Civilita catolica", une attitude antidreyfusarde extrême. L'organe catholique français "La Croix" a suivi. Les vieilles phobies se donnèrent libre cours. Elles reposaient notamment sur la pratique traditionnelle de l'usure par les Juifs. L'Ancien Testament interdisant le prêt à intérêt aux Chrétiens, le Saint Siège avait décidé au Moyen-Age de réserver cette pratique aux Juifs. L'argument de cette "spécialisation" imposée reposait sur le dogme selon lequel leurs âmes, à eux, étaient déjà damnées. Ils devinrent donc marchands d'argent, et c'est ainsi que s'installa la tradition que l'on sait : voir, dans les dictionnaires, le double sens du mot "juif".

D. : Quel est le liant concret des diverses constructions judéophobes ?



GHETTO

Le terme "ghetto" serait d'origine vénitienne. Le ghetto de Venise fut établi par ordonnance du 1^{er} avril 1516. Dans l'endroit choisi à cet effet, une fonderie de canons (geto ou ghetto) avait existé au XIV^e siècle. Du reste, le fait que le ghetto de Venise comportait deux parties, le Ghetto Nuovo et le Ghetto Vecchio, et que le premier avait été habité par les Juifs avant le second, montre bien que le terme, d'origine locale, est antérieur à l'établissement du ghetto.

■ **L. P.** : Dans un tract distribué en Russie en avril 1991 intitulé "Réponses russes à la question juive", la phrase-clé est la suivante : "pour asseoir leur domination sur les goyim, les youpins ont inventé une religion de vampire : le christianisme". Les auteurs de ce texte ne sont pas des croyants ; ils se réfèrent à la mythologie et aux dieux slaves en y ajoutant quelques ingrédients : ainsi, les condamnés du procès de Nuremberg auraient été exécutés pour célébrer telle ou telle fête juive... Autre document : une lettre parue dans la revue "Jeune Garde" (1) écrite par un moine de province qui, revenant d'une visite au monastère de Zagorsk près de Moscou, s'insurge contre les principes œcuméniques professés par le Patriarche Alexis II. Et de s'exclamer : "ils sont tous enjuivés là-bas" ! Vous voyez, toutes les variantes existent.

Le liant entre les différentes mythologies antisémites, c'est le contexte : quand les choses vont mal, il est très commode d'inventer un bouc-émissaire, d'où la prodigieuse vogue des "Protocoles des Sages de Sion" (2). Le liant n'a rien à voir avec les identités juives. Des phénomènes analogues se sont produits à l'égard d'autres groupes. Les jésuites, par exemple, ont subi, du début du XVII^e siècle au milieu du XIX^e le même mécanisme de diabolisation. On leur a attribué une "Lettre secrète", selon le même mode de construction que les "Protocoles des Sages de Sion", qui avait été écrite pas un moine jésuite chassé de l'Ordre ; cette fausse Lettre a eu un succès prodigieux. Le liant secret en territoire chrétien ou ex-chrétien c'est l'Ancien Testament. Son existence même implique que, d'une manière bonne ou mauvaise, malveillante ou bienveillante (n'a-t-on pas révisé les catéchismes ?), il est question des Juifs de très bonne heure. Après, on entre dans le mécanisme plus ou moins infernal de l'action-réaction. J'avais probablement raison lorsque j'hésitais à poursuivre Faurisson en justice... D'ailleurs, dans la tradition médiévale juive, les rabbins ne répondaient pas à toutes les marques d'antisémitisme, mais avec l'assimilation, les juifs se sont mis à répondre plus souvent, trop souvent peut-être.

D. : Pensez-vous que vos livres devraient davantage être lus pour comprendre ?

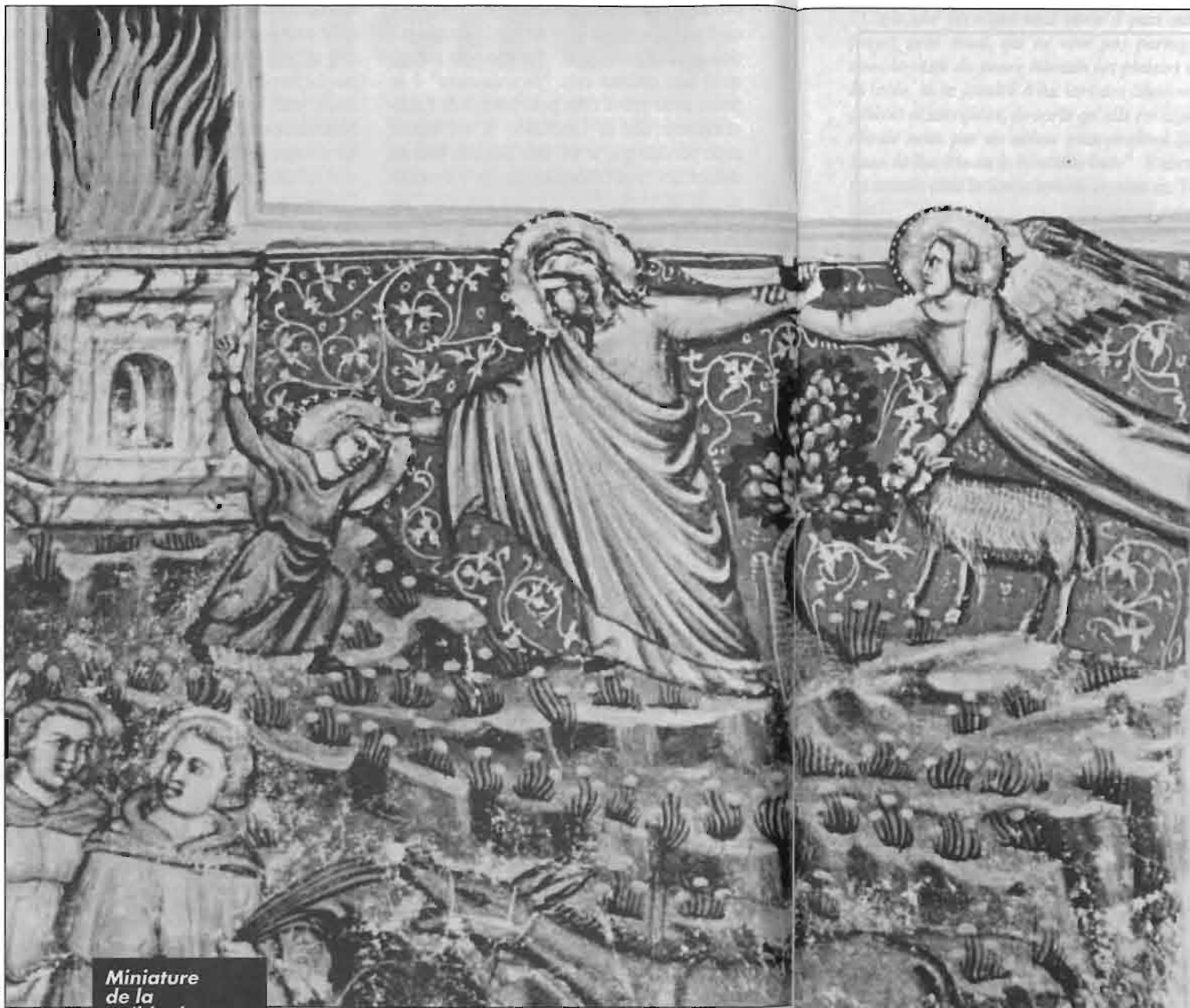
■ **L. P.** : Il m'arrive de penser qu'on ne pourra jamais comprendre... Le mystère reste entier. Je ne sais pas si mes livres ont servi à quelque chose. Je me rassure, parfois, en constatant qu'ils n'ont jamais été des best-sellers.

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok

(1) Revue destinée aux jeunes fondée en 1921 en URSS
(2) Voir la réédition en livre de poche de Norman Cohn, Histoire d'un mythe, La conspiration juive et les protocoles des Sages de Sion, Gallimard-Folio, 1992.

Et si ce qu'il est convenu d'appeler la judéophobie n'était née, aux temps d'Abraham, que d'une banale histoire de mœurs ? Les Hébreux de l'époque, avant même la révélation du Sinaï, ayant proscrit le sacrifice humain lequel constituait jusque-là, l'un des fondements de la vie sociale et religieuse. Cette singularité fonderait l'hypothèse de la "naissance jumelée du monothéisme et de l'antisémitisme". Ce qui induirait que cette naissance préside à l'universalité du message originel basé sur le tabou porté contre l'infanticide tout autant que la malédiction qui la frappe : l'antisémitisme aux multiples visages. C'est à cette hypothèse que se réfère Léon Poliakov dans l'extrait qui suit (1) en évoquant les travaux d'un érudit allemand. Pour le commun des mortels que nous sommes, la recherche autour d'hypothèses fragiles liées à des faits situés si loin dans le temps humain, peut paraître vaine. Certes, mais l'instant d'une recherche sérieuse et rationnelle dans les méandres des sources socio-culturelles d'une partie de l'Humanité, vaut le détour pour qui se demande : pourquoi les vaines Croisades d'hier, pourquoi la mise à mort de tant de libre-penseurs, en un mot pourquoi "la Shoah plutôt que rien" ?

(1) Extrait de la préface de L. Poliakov au livre du pasteur Jean Letellier : "Les Juifs chez les Chrétiens, vingt siècles de déraison" ; Ed. Centurion, 1991



Miniature de la "Bible de Naples", manuscrit du XIV^e siècle, montrant le sacrifice d'Abraham.

Le remarquable travail du pasteur Letellier retrace la douloureuse histoire des Juifs depuis les débuts de leur dispersion, depuis plus de deux millénaires et demi ; d'où venait donc la haine que leur portaient les populations tant païennes que chrétiennes ? Jadis, à l'âge de la foi, elle était, selon les théologiens, la rétribution du crime de déicide commis par leurs ancêtres, tandis que les Juifs eux-mêmes attribuaient leur exil à une impiété qui aurait suscité la colère divine. Somme toute, il s'agissait dans les

deux cas d'un péché capital, mais qui n'était pas le même. Aux temps modernes, d'autres explications se multiplièrent. Ainsi Spinoza, en ennemi de toute religion révélée, mettait en cause l'insociabilité des Juifs, qui leur aurait valu la haine des nations ; Voltaire, pour citer un autre grand nom, les traitait de "peuple le plus abominable de la terre", voire d'animaux, car, de son temps, les théories raciales commençaient déjà à germer. Au XIX^e siècle, celui de l'émancipation, il était généralement entendu que la "race sémitique" avait des propriétés particulières qui étaient à l'origine de

ses infortunes. Cependant, Karl Marx proposa une autre explication, puisque la lutte des classes était pour lui la clé du devenir humain : l'étrange croyance selon laquelle les Juifs étaient un "peuple-classe" bourgeois se perpétua jusqu'au XX^e siècle. Il y eut une grande variété d'autres vues ; je me contenterai de citer celle de Richard Wagner, le grand inspirateur d'Hitler : pour lui, ils étaient un peuple maudit, le "démon plastique de la décadence du genre humain". On connaît les conséquences...

Après la grande catastrophe de 1939-1945, on assista à un revirement total, en ce sens que l'antisémitisme, et dans cette foulée le racisme en général, fut condamné à travers le monde entier. Les Eglises révisèrent leur enseignement, et la recherche historique s'employa à tirer au clair les véritables racines de l'antisémitisme : on comprit que, d'une façon ou

d'une autre, elles étaient liées à la mission du peuple juif, telle qu'elle avait été révélée à Moïse. Il reste que les croyants envisagent l'action de cette cause première d'une autre manière que les athées ou les agnostiques. (Sous ce rapport, F. Lovsky ou le père Flannery s'opposent à Jules Isaac et au signataire de ces lignes.)

Or, en tout dernier lieu, un érudit allemand, le professeur Gunnar Heinsohn, avançait une hypothèse simple et convaincante qui, à ce qu'il me semble, pourrait rallier tous les suffrages, bien que son explication soit rationaliste. Son intérêt est de mettre en lumière la judéophobie que dut susciter, bien avant la révélation du Sinaï, le commandement fait au patriarche Abraham de ne pas égorger son fils Isaac, dans une société où les sacrifices humains, et plus spécialement l'infanticide, étaient l'un des fondements de la vie religieuse et sociale. Aussi bien parle-t-il de la "naissance jumelée du monothéisme et de l'antisémitisme". Et il a beau jeu de citer des auteurs païens qui accusaient les Juifs d'être des athées ou des impies parce qu'ils n'apportaient pas de sacrifices aux dieux, et que leur, immatériel, invisible, n'était pas un dieu véritable, puisqu'on n'en connaissait ni statue ni image. Qui plus est, en vertu de sa transcendance, il planait au-dessus de sa création sans se mélanger aux hommes, sans engendrer des "demi-dieux" qui faisaient figure d'ancêtres des dynasties ou lignées humaines. (La seule exception qu'on relève dans l'Ancien Testament fut aussitôt châtiée par le Déluge : voir dans le chapitre VI de la Genèse, où il est question d'unions entre les Fils de Dieu et les filles des hommes : l'Eternel dit alors : "J'exterminerai l'homme de la terre.")

De là vient la répulsion ou l'effroi que l'on relève chez maint auteur antique. Et G. Heinsohn cite le philosophe grec Philostrate :



L'ETOILE JAUNE

En France, zone occupée, le port de l'étoile jaune entre en vigueur le 7 juin 1942. De nombreuses tractations liées à la nationalité des Juifs vivant en France et pouvant occasionner des complications diplomatiques aux autorités allemandes ont retardé cette décision dont le principe avait été arrêté à Berlin le 4 mars 1942. Elle devint effective pour tous les Juifs de France le 1^{er} janvier 1943.

La population juive arbore d'abord cette distinction avec fierté comme pour signifier publiquement leur refus de l'oppression nationale-socialiste. Lors que l'opération s'avère être un instrument de dépistage policier qui allait faciliter l'application des lois antijuives, les comportements se transforment.

Quant à la population non-juive, elle fut, selon les archives allemandes, en état de choc face à cette vieille distinction tombée dans l'oubli. Des marques de sympathie populaire à l'égard des Juifs s'exprimèrent au grand jour. Un rapport de la SS note : "Des démonstrations gaullistes et communistes manifesteront dimanche prochain leur opposition à l'introduction de l'étoile jaune de la manière suivante :

- 1) par le port de fleurs jaunes ;
- 2) par le port d'une pochette jaune dans la poche du veston ;
- 3) par le port d'étoiles juives en papier".

Dans les archives du Commissariat Général aux Questions Juives, Poliakov a notamment retrouvé "une liste de vingt personnes non-juives, arrêtées et internées à Drancy pour port d'insigne parodiant l'étoile imposée par les nazis. L'une d'entre elles y avait inscrit "auvergnat", l'autre y avait brodé une croix, une autre encore y avait tout simplement noté son prénom : "Jenny".

Il est impossible d'évaluer le nombre de ces manifestations spontanées, mais le fait même qu'elles ont existé relativise l'idée du "peuple collaborateur" qui risque de succéder de manière tout aussi manichéenne à celle du "peuple résistant".

LE PORT DE L'ETOILE JUIVE.

Il est rappelé que l'étoile juive doit être portée sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue au vêtement.

Dans un certain nombre de cas des Juifs ont contrevenu à l'ordonnance sur le port de l'étoile juive, soit en n'en portant pas, soit en en portant plusieurs, soit en y ajoutant des inscriptions. Ces Juifs ont été envoyés dans des camps de Juifs.

Un certain nombre de non Juifs qui portaient l'étoile juive ou une imitation de cet insigne et qui avaient ainsi manifesté leur sympathie pour le judaïsme ont été envoyés dans des camps de Juifs.

"Paris soir" du 27 juin 1942.

LE MYSTERE JUDEOPHOBE



LA MAIRIE DE PARIS ÉDITE À VOTRE INTENTION DE NOMBREUSES BROCHURES

D'INFORMATION DANS DIVERS DOMAINES: SOCIAL, ARTISTIQUE, CULTUREL, SPORTIF,

ADMINISTRATIF, ETC. ELLES SONT À VOTRE DISPOSITION À L'HOTEL DE VILLE (SALON

D'ACCUEIL), DANS LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT ET DANS

LES SECTIONS LOCALES DU BUREAU D'AIDE SOCIALE DE PARIS.

**ALLO
DGIC
42 76 49 89**

"C'est une race qui veut vivre à part sans frayer avec nous, qui ne veut pas partager avec le reste du genre humain les plaisirs de la table, ni se joindre à lui lors des libations, prières et sacrifices, de sorte qu'elle est séparée de nous par un abîme plus profond que Suse, la Bactrie ou la lointaine Inde". Il aurait pu encore citer la formule bien connue de Tacite — "Tout ce que nous révérons leur est en horreur ; en revanche, tout ce qui est impur chez nous leur est permis" — suivie d'exemples : "Ils regardent comme un crime de tuer un seul des enfants qui naissent, ils croient immortelles les âmes de ceux qui meurent dans les combats ou les supplices ; de là leur amour d'engendrer, et leur mépris de la mort".

Tous les autres reproches adressés dans l'Antiquité aux Juifs ne seraient que des séquelles d'un interdit qui s'est tellement intégré à notre culture contemporaine que l'infanticide en est venu à être considéré comme le pire crime, celui qui, à lui seul, mérite le rétablissement de la peine de mort. Et pourtant, il fut la norme, non seulement chez nos ancêtres très lointains, mais aussi aux temps modernes, que ce soit chez les peuplades dites "sauvages", ou dans l'Inde millénaire. Les rédacteurs de l'Écriture sainte n'ignoraient rien des risques que prenaient les Hébreux en défiant ainsi les usages universels à l'époque, en prétendant même vouloir les extirper. Divers passages de l'Ancien Testament en témoignent : "Vous ne suivrez pas les usages des nations, (...) car elles ont fait toutes ces choses que j'ai en abomination..." (Lv 20,23). "Voici comment vous agirez à leur égard : vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous abatzerez leurs idoles et vous brûlerez au feu leurs images taillées" (D 7,5). Le livre d'Esther en son entier témoigne encore mieux du sort qui menaçait le "peuple ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant pas les lois du roi. (...) S'il le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les faire périr" (3,8).

Mais, ainsi que le fait valoir M. Heinsohn, c'est le chapitre III du Livre de Daniel qui reflète de la manière la plus éloquente l'incompatibilité entre la loi juive et celle des empires orientaux. D'après une tradition talmudique, Abraham lui-même aurait commencé à détruire les idoles érigées par le roi Nemrod ; jeté par celui-ci dans une fournaise ardente, il en fut délivré par l'ange Gabriel. Chez Daniel, il s'agit de Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui érige une statue en or devant laquelle ses sujets doivent se prosterner : "quiconque ne se prosterner pas et n'adorera pas sera jeté à l'instant même au milieu d'une fournaise ardente". Trois Juifs qui refusent de le faire subissent ce sort mais le roi et ses conseillers doivent constater "que le feu n'avait eu aucun



Publicité parue dans "L'œuvre" du 14 février 1941

pouvoir sur le corps de ces hommes, que les cheveux de leur tête n'avaient pas été brûlés, que leurs caleçons n'étaient point endommagés et que l'odeur du feu ne les avait pas atteints". Obligé donc de reconnaître "qu'aucun Dieu ne délivre comme le Dieu des Juifs", Nabuchodonosor veille lui-même à la prospérité de ces hommes, Schadrac, Meschac et Abed-Négo, tandis que le prophète Daniel devient son ministre ou grand vizir. De tels triomphes, pour imaginaires qu'ils aient été, n'en reflétaient pas moins l'indéfectible foi en le Dieu d'Abraham, et c'est elle qui assurait la survie du peuple juif, en dépit de toutes les persécutions (1).



LA ROUELLE

Au Moyen-Age, les Juifs, les Musulmans (Sarrasins de Sicile etc.), les hérétiques Cathares et Albigeois, ainsi que les lépreux et les cagots (descendants d'hérétiques ou de lépreux), étaient astreints à porter un insigne distinctif.

Le Vatican donne en 1215 une impulsion nouvelle à la "distinction" concernant les Juifs par le décret du Quatrième Concile de Latran (le pape Innocent III). L'insigne consistait le plus souvent en une petite roue de couleur jaune ou rouge. La raison invoquée par l'Eglise : empêcher les unions entre Chrétiens et Juifs.

Le port de la rouelle fut institué par Saint Louis en 1269. Il était obligatoire pour les garçons à partir de 14 ans, pour les filles à partir de 12 ans.

La pénalité prévue en cas d'infraction était une amende; quant au dénonciateur, il avait droit à titre de récompense, au vêtement de dessus du Juif. La cupidité comme Loi.

D'après "L'Etoile jaune", de Léon Poliakov, Editions du Centre de documentation juive, Paris 1949.

Dieu jaloux et exigeant, comme on le sait, qui enserrait son peuple dans un réseau de prescriptions et contraintes, multipliant les interdits et les barrières. Contrairement à toutes les mythologies qui abondent en ancêtres-dieux ou ancêtres-animaux, la Loi de Moïse établit des barrières non seulement entre les Juifs et les nations, mais aussi entre les hommes et les animaux (voir les interdits "antisodomiqes"), ainsi qu'entre les espèces animales, puisque "chaque animal fut créé selon son espèce". Selon le Talmud, ils durent même prêter serment, après le Déluge, de ne pas forniquer entre eux. Or, la croyance aux croisements de ce genre et aux êtres hybrides qui en auraient résulté perdure jusqu'aux temps modernes. Au Siècle des Lumières encore, il était communément admis qu'un rat pouvait féconder une chatte ou un lapin une poule ; les superstitions de ce genre ne furent définitivement évacuées de la science qu'au XIX^e siècle. Ainsi donc, d'une façon mystérieuse, les divers interdits bibliques anticipaient à leur façon sur les constatations des sciences de la vie : il s'agit ici, implicitement, d'une "taxonomie correcte".

Il y a une vingtaine d'années, cette observation, qui m'a été suggérée par l'étude des grands auteurs du XVIII^e siècle, m'a paru pouvoir servir d'argument en faveur de la "vérité du judaïsme". J'en suis bien revenu, à l'issue d'un colloque réuni en 1973 pour examiner cette question sous tous les aspects, car la science n'a rigoureusement rien à dire sur les croyances (2). Le mystère subsiste donc en son entier. Il en va de même pour l'ordre légendaire donné en des temps immémoriaux à un nomade de Chaldée : "N'avance pas ta main sur l'enfant". Mais ainsi débuta une aventure humaine en tous points exceptionnelle. Il faut être reconnaissant au pasteur Letellier de l'avoir relatée comme il l'a fait, et au professeur Heinsohn d'avoir levé un coin du voile qui recouvre le mystère de l'antisémitisme.

L. Poliakov

(1) L. Poliakov, Le mythe aryen, Calmann-Lévy, 1971, rééd. Complexe, 1987, p. 170-174.

(2) Hommes et bêtes, Entretiens sur le racisme, Ed. Ehes Mouton, 1975, sous la direction de L. Poliakov.

LIBRES ET EGaux

Plus de deux ans après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'Assemblée constituante fonde, dans l'ordre juridique et politique, l'entrée des juifs de France dans la communauté nationale. Malgré l'antijudaïsme ambiant, actif ou passif, la République naissante établissait pour tous les juifs le principe d'égalité des droits. Un acte majeur dans l'histoire de France. Brève chronique par le professeur Bertaud.

Le 28 janvier 1790, l'Assemblée constituante décrète que les juifs du sud-ouest (descendants de Portugais et d'Espagnols) et les juifs avignonnais jouiront des droits des citoyens français et participeront aux élections comme citoyens actifs si les contributions qu'ils versent le leur permettent. Le 27 septembre 1791, l'Assemblée admet les juifs ashkénazes de l'est au serment de citoyenneté. Du point de vue de la loi, les juifs sont désormais des citoyens comme les autres. Le combat pour la liberté et l'égalité des juifs, commencé depuis plus de 10 ans et mené par des hommes comme l'abbé Grégoire, s'achève par une victoire. Victoire difficile : si seulement 40 heures de débats ont

Par pétition, les Juifs de France demandent de pouvoir bénéficier de la qualité de citoyens.

été consacrées à ce sujet, il a fallu 19 mois pour que l'Assemblée constituante reconnaisse que tous les juifs participaient à la communauté nationale.

C'est qu'il restait encore bien des préventions à l'égard d'une telle mesure. Certes, depuis la publication en français du livre du Berlinois Dohm ("la réforme de la situation politique des juifs", 1783) et les réponses positives faites par Grégoire, Thierry ou le bibliothécaire royal Zalkind Hourvitz à la question posée par la Société royale des Sciences ("Est-il possible de régénérer les juifs ? 1787), un mouvement d'opinion s'est développé en faveur des juifs. Le roi Louis XVI n'y était pas insensible, son administration prévoyait à la veille de la Révolution, une réforme de leur statut.

Ce mouvement rejetait les affirmations d'un Voltaire écrivant que les juifs formaient le plus abominable des peuples de la terre : "Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare qui joint depuis longtemps la plus sourde avarice à la plus détestable superstition". Les vices que l'on regardait comme inhérents aux juifs furent désormais attribués, par Grégoire et ses amis, à une société et à un régime politique qui avaient tout fait pour les avilir. Le jeune avocat d'Arras, Robespierre était déjà persuadé, comme il le dira en 1789, que les persécutions dont les juifs avaient été l'objet étaient des crimes. On devait les expier en leur rendant les droits imprescriptibles de l'Homme "dont aucune puissance humaine ne peut les dépouiller". Il fallait les rendre au bonheur, à la patrie, à la vertu en leur redonnant leur dignité d'hommes, en les acceptant comme citoyens. En face de ce courant émancipateur, les partisans du maintien de la condition inférieure des juifs et, même, de son aggravation ne manquaient pas, notamment dans la France de l'est. Par exemple, un des baillis du roi, Helle, s'était révélé, dès 1778, comme le champion de l'antijudaïsme en Alsace. Ayant monté une affaire de fausses quittances qui libéraient les petits paysans des prêts qui leur avaient été consentis par des juifs, Helle fut exilé. Il était revenu en triomphateur et considéré par certains comme un "martyr". Il fut élu à l'Assemblée provinciale d'Alsace et inspira à la veille de la Révolution divers projets antijuifs.

L'antijudaïsme, dans l'est, se nourrissait plus qu'ailleurs aux sources religieuses et économiques. Source religieuse : les juifs étaient regardés par l'Eglise catholique comme un peuple déicide. Source économique : les juifs de l'est, au nombre de 20.000 (soit la moitié du nombre des juifs vivant en France) étaient dénoncés par les notables strasbourgeois, par exemple, comme des êtres malfaisants. Les admettre à la citoyenneté serait un fléau destructeur du commerce, de l'industrie, en un mot du bon ordre des choses. Cette bourgeoisie utilisait à ses fins l'aversion du menu peuple pour les juifs. C'est qu'exclus de tous les autres métiers, au contraire des juifs du sud-ouest, les juifs de ces régions ne pouvaient qu'être colporteurs, fripiers, brocanteurs et usuriers. Prêtant quelque argent aux petits cultivateurs, ceux-ci les regardaient comme la cause de tous leurs malheurs.

Ashkénazes et sépharades

Méprisés, haïs, dépeints par toute une littérature populaire comme des êtres ingrats, infidèles, voleurs, cruels jusqu'à organiser des rapt d'enfants, les juifs de l'est vivaient repliés sur eux-mêmes. Fortement attachés à leurs traditions, à leur foi vécue intensément et aux institutions spécifiques de leurs communautés, ils étaient profondément différents des juifs sépharades de Bayonne et de Bordeaux. Ceux-ci vivaient "dans le siècle", se mêlaient aux catholiques, s'unissaient à leurs



D.R.
L'abbé Henri Grégoire, ardent défenseur de l'égalité des protestants, des Juifs et des Noirs.

affaires, participant aux débats de la société "éclairée" de l'époque. Certains d'entre eux s'étaient si bien intégrés, sans perdre leur judaïsme, que quelques-uns d'entre eux se présentèrent aux élections aux Etats Généraux. Il ne manqua que quelques voix au juif Gradis pour être ainsi député.

Tandis que les juifs sépharades, qui ailleurs partageaient les préventions contre les ashkénazes, espéraient devenir dans le nouveau régime des Français de plein droit, les juifs de l'est ne demandaient que la levée des interdits s'exerçant sur eux pour l'accès à toutes les professions. Ils voulaient aussi la suspension des mesures qui les cantonnaient à la campagne.

L'antijudaïsme se retrouve dans les cahiers de doléances de 1789, encore faut-il insister sur le fait que seuls 307 cahiers sur des milliers attaquent les juifs. 81 leur reprochent la concurrence commerciale qu'ils font aux catholiques, 16 d'accaparer les denrées de première nécessité, 207 de pratiquer l'usure, 13 seulement portent des griefs religieux : on les accuse de vouloir multiplier les synagogues. Pour limiter leur nombre, les cahiers proposent la limitation de leur mariage. Contradictoirement, les uns émettent le projet de disperser les juifs, les autres de les enfermer dans des ghettos et de multiplier les signes vestimentaires qui permettent de les reconnaître et qui existaient déjà dans certaines régions. Une minorité propose leur expulsion vers les colonies françaises.



CERCLE ET CHAPEAU

L'insigne juif ne fut instauré en Italie qu'en 1394. Il consistait en un cercle d'étoffe jaune cousu sur la poitrine. Son port fut réglementé par neuf ordonnances successives. Puis, en 1496, il fut remplacé par un chapeau : jaune au cours du XVI^e siècle, rouge par la suite.

A Venise, la coutume a perduré. En 1680, les autorités vénitienes ordonnèrent une enquête aux fins de poursuivre les citoyens qui aidaient les Juifs à dissimuler leur origine. En 1720, la population entière fut appelée à coopérer à l'application du règlement; les personnes qui apercevaient en dehors du ghetto un Juif avec un chapeau autre que le couvre-chef statutaire, étaient invitées à le lui arracher de la tête et à le remettre aux autorités — contre récompense.

UN AN ET DEUX SIECLES

Le 27 septembre 1791 le député Adrien Du Port, déclare devant l'Assemblée constituante qui travaille depuis plus de deux ans : "Je crois que la liberté des cultes n'admet plus qu'aucune distinction soit mise entre les droits politiques des citoyens à raison de leurs croyances. Et je crois également que les Juifs ne peuvent pas être seuls exceptés de la jouissance de ces droits, alors que les païens, les Turcs, les Musulmans, les chinois même, les hommes de toutes les sectes, en un mot, y sont admis".

L'Assemblée adopte sa proposition au milieu des applaudissements. Mais le texte n'est pas arrêté, observe le président Thouret. Du Port rédige la motion aussitôt décrétée en ces termes : "L'Assemblée nationale, considérant

que les conditions nécessaires pour être citoyens français et pour devenir citoyens actifs sont fixées par la Constitution et que tout homme qui, réunissant lesdites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure, révoque tous ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique".

Tous les Juifs français sont désormais citoyens.

D'après "Libres et Egaux",
L'émancipation des Juifs,
1789-1791,
Robert Badinter

P E T I T I O N

DES JUIFS
ÉTABLIS EN FRANCE,

A D R E S S É E

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Le 28 Janvier 1790,

SUR L'AJOURNEMENT

DU 24 DÉCEMBRE 1789.

Violence ou indifférence

A ces violences verbales succèdent bientôt, dans l'est, des violences physiques. Au cours de "la Grande Peur" de 1789 qui dresse les paysans contre les châteaux des seigneurs possesseurs de droits qui pèsent parfois lourdement sur les agriculteurs, des émeutiers s'en prennent aux juifs. A Lixheim en Lorraine, dans la nuit du 1^{er} au 2 août, des maisons juives sont pillées et des juifs maltraités comme accapareurs de marchandises. En Haute-

Alsace, dans le Sundgau, on assiste aussi à l'incendie de maisons juives et à la chasse menée contre eux. A l'occasion du Rosh Hashana, le 21 et 22 septembre 1789, des coups de feu sont tirés contre des synagogues et des habitations sont là encore attaquées.

Ces actes de brutalité restent néanmoins assez limités. La grande masse des Français sont indifférents. Ailleurs, comme à Paris, les juifs qui offrent leurs bras et leur argent à la Révolution gagnent la sympathie de ceux qui n'étaient pas encore imprégnés par l'esprit égalitaire des patriotes.

L'antijudaïsme ne désarme pas. Il trouve une tribune à l'Assemblée constituante et des porte-parole. Aux députés de l'est, parfois patriotes mais soucieux de leur électorat, s'ajoute la droite monarchiste : elle ne veut entendre parler d'aucune réforme qui ne soit pas le seul fait du souverain. Les discours de ces hommes redisent les fantasmes du XVIII^e siècle sur les juifs. Si le prince Claude de Broglie se veut humain et politique en ouvrant l'accès de toutes les professions aux juifs, il ne leur reconnaît la citoyenneté qu'après un stage probatoire. Il reprend une argumentation qui court dans les milieux royalistes : "Les juifs sont des étrangers en France, une sorte d'habitants passagers ou plutôt des cosmopolites qui n'ont jamais joui, ni même jamais prétendu, au titre de citoyens français". "Il pourrait être dangereux", poursuit-il, "de leur accorder sans précaution le droit de citoyenneté."

Plus pernicieuse est l'attaque lancée par le leader incontesté de la droite monarchiste, l'abbé Maury. En décembre 1789, il s'écrie : "Les juifs ne peuvent être des citoyens comme les autres, ils ont traversé 17 siècles sans se mêler aux autres nations. Ils ne peuvent être des agriculteurs parce qu'ils préfèrent le trafic au labeur et que la loi qu'ils suivent ne leur laisse pas le temps de se livrer à l'agriculture. Outre le sabbat, ils ont 52 fêtes de plus que les chrétiens. Ils ne peuvent être des artisans ou des soldats car le sabbat les retiendra à l'écart du travail ou du combat. Ils n'ont jamais fait que le commerce de l'argent, ils possèdent en Alsace 12 millions d'hypothèques sur les terres. Dans un mois, ils seraient propriétaires de la moitié de la province. Dans 6 ans, ils l'auraient entièrement conquise, elle ne serait plus qu'une colonie juive".

"Appeler des juifs citoyens, ce serait comme si l'on disait que sans lettre de naturalisation et sans cesser d'être anglais et danois, les Anglais et les Danois pourraient devenir Français."

Comme le souligne M. Badinter dans son livre "Libres et Egaux" (1) Maury excluant les juifs de la Nation en les déclarant nécessairement étrangers annonce le passage de l'antijudaïsme classique à l'antisémitisme moderne.

Or ces propos sont répercutés en dehors de l'Assemblée par une presse contre-révolutionnaire plus importante et aux abonnés plus nombreux qu'on ne l'a dit jusqu'ici. "La Gazette Universelle", "L'Observateur" de Feydel, "Le Journal de la Cour et de la Ville" et, avec plus de recul, "L'Ami du Roi" de l'abbé Royou redisent que les juifs sont des étrangers, qu'ils s'emparent par leur argent des biens de l'Eglise devenus nationaux, qu'ils achètent les voix des députés ou s'entendent avec les Jacobins parce qu'ils sont liés depuis longtemps avec eux et les protestants dans un complot contre la monarchie.

La démocratie naissante

Face à ces attaques qui risquent de tourner une plus large couche de l'opinion publique contre les juifs, c'est l'honneur des patriotes d'être restés fermes sur des principes qu'ils ne voulaient pas seulement inscrire dans le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen mais voir entrer dans la réalité des faits. Après avoir regardé la France comme la nouvelle Sion, avoir prêté main forte à la démocratie naissante à l'intérieur comme dans les armées de la Révolution, les juifs ont regardé avec suspicion les lois d'émancipation. Ne détruisaient-elles pas les institutions communautaires et l'identité des juifs ? L'abbé Grégoire ne projetait-il pas de mener à la conversion au christianisme les juifs devenus des citoyens ? Certes, il est vrai que les émancipateurs considéraient parfois avec antipathie l'attachement indéfectible des juifs à leurs lois, à leurs coutumes, à leur judéité. C'est que pour eux les différences devaient laisser le pas à la loi commune, à l'Unité de la Nation. Oubliera-t-on que ce sont les Grégoire, les Clermont-Tonnerre, les Robespierre qui ont affirmé avec force que des défauts regardés comme consubstantiels à une "nation", à des individus n'étaient que le produit d'une société persécutrice ?

Oubliera-t-on que les premiers ils affirmèrent le principe qui est à la base de notre démocratie : "Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit". En même temps ces patriotes de 1789 nous mettent encore en garde : la liberté et l'égalité sont des droits naturels mais ils ne sont pas donnés à jamais. L'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'Homme peuvent corrompre les gouvernements, les sociétés, les individus. Cet appel à la vigilance a retenti à travers les siècles. Il retentit encore en un temps où des hommes jouant à nouveau sur les fantasmes et la peur voudraient par le racisme et l'antisémitisme nous rendre tous esclaves.

Jean-Paul Bertaud,
Professeur en Sorbonne.

(1) "Libres et égaux... l'émancipation des Juifs 1789-1791", Fayard, 1982.



27, rue Bleue, 75009 PARIS
Tél. (1) 42.46.87.87
Télécopieur (1) 48.24.05.53

PHILIPPE VENET

62, Rue François 1^{er}
75008 PARIS


Tél. 42.25.33.63

FRANCE LOISIRS

Un partenaire de la vie culturelle des Français

Chez FRANCE LOISIRS, nous diffusons chaque année à nos 4,3 millions d'adhérents plus de 26 millions de livres dans toute la France. Que ce soit dans nos 200 points de vente ou par correspondance. A des prix qui garantissent l'accès à la lecture pour tous.

Mais ce n'est pas tout. En cherchant à connaître les habitudes de lecture des Français, grâce à l'Observatoire de la Lecture que nous avons créé, en diffusant des disques, cassettes, vidéos, jeux éducatifs et parascolaires, en proposant un service voyage et un service photo, nous prenons à cœur de permettre à chacun d'accéder à toutes les formes de culture.



LE CLUB OÙ IL FAIT BON LIRE

Si vous ne nous connaissez pas, écrivez-nous : 75759 Paris Cedex 15
Téléphonez-nous au 05.103.203 (appel gratuit)
ou découvrez FRANCE LOISIRS dans nos boutiques.

Parfumerie LIZ



Nos équipes **LIZ**, vous attendent pour vous faire découvrir la volupté d'un parfum, le conseil d'une crème ou encore le choix d'un accessoire.

Une remise de - 25 % vous est accordée.

Nos adresses sur Paris :

132, rue de Rennes 6 ^e (M ^o St-Sulpice)	45.48.22.28
1, Carrefour Croix Rouge 6 ^e (M ^o St-Placide)	45.48.52.12
46, rue des Francs Bourgeois 4 ^e (M ^o St-Paul)	42.77.38.44
33, rue Tronchet 8 ^e (M ^o Auber)	42.65.03.59
65, av. de la Motte Piquet 15 ^e (M ^o Motte Piquet)	47.34.38.83
32, rue des Mathurins 8 ^e (M ^o Auber)	40.17.00.77
1, place du Palais Royal 1 ^{er} (M ^o Palais Royal)	42.97.57.11
194, rue de Rivoli 1 ^{er} (M ^o Tuileries)	42.60.79.90
26, Galerie des Champs Elysées 8 ^e (M ^o Roosevelt)	42.25.11.98
14, rue de Lévis 17 ^e (M ^o Villiers)	43.87.12.01
28, rue de Bue 6 ^e (M ^o Odéon)	40.46.09.06



HOMMAGE AUX ANCIENS

A deux siècles de distance, si vous voulez bien, rendons-leur hommage. L'Abbé Grégoire, Clermont-Tonnerre, Mirabeau, Robespierre, la Rochefoucauld-Liancourt, Brissot, Du Port et Condorcet, et combien d'autres encore appellent notre reconnaissance. Car ils ont permis à l'humanité de triompher pour une part de l'intolérance, à la raison de vaincre le fanatisme, aux principes de l'emporter sur les préjugés, à la Déclaration des Droits de l'Homme de prendre corps, comme le rappelait Michelet, évoquant ces temps glorieux : "les juifs vinrent, soufflés annuellement à Toulouse ou pendus entre deux chiens, ils vinrent modestement demander s'ils étaient des hommes". Et la réponse fut d'autant plus éclatante que c'était la première fois en Europe qu'un grand et ancien Etat catholique admettait les juifs à la dignité de citoyens ! Citoyens, c'est-à-dire, électeurs ou élus, maires ou députés, juges et soldats, professeurs, médecins, avocats, fonctionnaires, aptes à exercer toutes les professions, tous les métiers, "libres et égaux" enfin. Nulle part en Europe, ni dans les ghettos de l'empire Austro-Hongrois de Pologne ou de Russie, ni même dans les pays d'accueil comme la Hollande ou l'Angleterre, les juifs, quel que fut parfois pour certains l'éclat de leur destinée individuelle, n'étaient à égalité de droits avec les chrétiens.

François Mitterrand ;
5 octobre 1991

Extrait de l'allocution prononcée à Strasbourg à l'occasion du 200^e anniversaire de l'émancipation des juifs de France.

LES APOTRES

La tradition antisémite française plonge son arborescence dans une vision viscéralement anti-républicaine. Puisant dans une construction raciale du Juif et dans un imaginaire basé sur la figure du complot machiavélien, deux écrivains, Drumont et Souly, ont élaboré une incitation politique homicide contre les Juifs, les francs-maçons, les Protestants, et tous les "impurs".

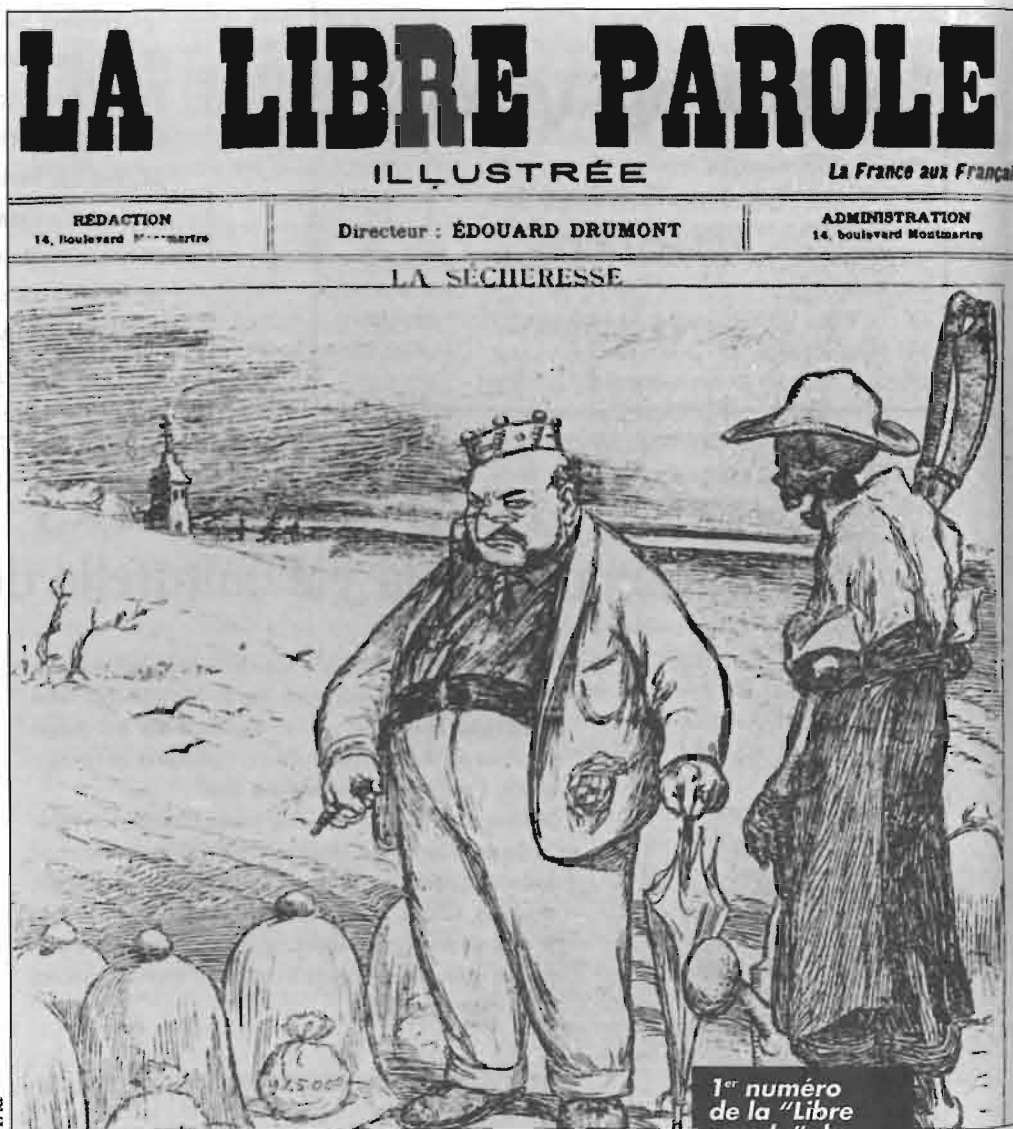
Pierre-André Taguieff (*) expose les mots, les sens, les connexions, les distorsions, les impasses.

(*) Chercheur au CNRS et maître de conférences à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

Dans les vingt dernières années du XIX^e siècle s'est constituée, en France, une conception antijuive du monde fondée sur deux thèmes principaux : d'une part, l'idée raciste par excellence, selon laquelle les Juifs sont à jamais inassimilables, en raison de leurs caractéristiques biologiques et psycho-culturelles ; d'autre part, l'accusation les visant de vouloir dominer le monde, à travers bouleversements révolutionnaires, manipulations de l'opinion et complots. Ce jumelage de la théorie des races (matérialisme biologique appliqué à l'homme) et de la vision du complot (pseudo-explication de l'histoire moderne) est passé dans l'espace politique français, à travers la propagande catholique lancée contre la franc-maçonnerie, dès le début des années 1880.

Judéophobie "fin de siècle" en France : imaginaire du complot et théorie des races

La spécificité de la judéophobie politique française, comme Pierre Birbaum l'a montré dans ses importants travaux, tient à ce qu'elle stigmatise inséparablement le Juif moderne, socialement invisible ("déjudaisé" ou "assimilé", mais dénoncé comme Juif sous ses masques), et la République : c'est le Juif républicain, ou la République juive ("enjuivée"), qui constitue la cible de la propagande antijuive française, avant et pendant l'affaire Dreyfus. La franc-maçonnerie étant dénoncée comme une "secte juive", et située à l'origine



1^{er} numéro de la "Libre parole" de E. Drumont, avec un dessin de Willette.

DE L'ETAT DE GUERRE

des bouleversements révolutionnaires modernes, l'évidence s'est imposée que lutter contre la franc-maçonnerie, c'était lutter contre l'une des principales figures de la puissance juive, et que la lutte contre le "judéo-maçonnisme" constituait la forme pratique du rejet absolu de la Révolution française et de son héritage républicain. C'est seulement pour désigner cette "synthèse" idéologique du racisme biologique et de la vision du complot juif contre la "vieille France" que l'on peut, au sens strict, employer le mot d'antisémitisme (en tant que racisme visant les Juifs, comme peuple, race ou ethnie). Si donc la judéophobie moderne s'est intellectuellement habillée, dans la seconde moitié du XIX^e siècle (et surtout dans les deux dernières décennies de celui-ci), de représentations et de mots empruntés à la théorie savante des races, il ne faut pas en induire que toutes les conceptions antijuives modernes sont à base de racisme biologique. Telle est pourtant l'erreur la plus commune sur la question antijuive. Dans les analyses qui suivent, il s'agit pour nous de caractériser brièvement la tradition "antisémite" française à travers une lecture de deux doctrinaires antijuifs dont la rencontre, dans la mouvance anti-dreyfusarde, est hautement symbolique : un écrivain et journaliste polémiste, Edouard Drumont, cherchant dans l'idée de race le fondement scientifique de sa vision conspirationniste de l'histoire de la France moderne ; un "savant" de l'époque, "directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne", Jules Soury, qui, sur le tard, va s'efforcer d'appliquer sa "science des races" à la question juive, pendant "l'Affaire".

Drumont contre la "conquête juive" de la France

Est-il besoin de rappeler que le premier manifeste de l'antisémitisme politique moderne au sens strict, La France Juive d'Edouard Drumont présente le Juif comme le véritable héritier, bénéficiaire et profiteur à la fois, de la Révolution française ? Le Jacobin ayant accompli sa double tâche historique, destruction de "l'ancienne société" et conquête du pouvoir politique, c'est au Juif que revient, selon Drumont, la vraie puissance dans une société dominée par l'argent : la puissance financière. Drumont introduit ainsi son "essai d'histoire contemporaine" : "Taine a écrit la Conquête jacobine. Je veux écrire la Conquête juive. A l'heure actuelle, le Jacobin, tel que nous l'a décrit Taine, est un personnage du passé égaré au milieu de notre époque (...). Le seul auquel la Révolution ait profité est le Juif. Tout vient du Juif; tout revient au Juif. Il y a là une véritable conquête".

Le doctrinaire le plus représentatif de la nou-

velle synthèse antijuive constituée dans le dernier tiers du XIX^e siècle présente sa narration historique à partir d'une opposition absolue entre l'ancien et le nouveau — la vieille France, qui est la France même, aurait été détruite pour laisser la place à des étrangers, envahisseurs et dominateurs. "(...) il m'a paru intéressant, précise Drumont, de décrire les phases successives de cette Conquête juive, d'indiquer comment, peu à peu, sous l'action juive, la vieille France s'est dissoute, décomposée, comment à ce peuple désintéressé, heureux, aimant, s'est substitué un peuple haineux, affamé d'or et bientôt mourant de faim" ... Le polémiste pense le processus révolutionnaire comme une invasion et une substitution de population, le "vrai peuple" ayant été remplacé par un "ramassis d'étrangers" : "Dès le début, la Révolution eut, comme la République juive aujourd'hui, le caractère d'une invasion. L'élément français disparut, comme de nos jours, devant un ramassis d'étrangers qui s'emparèrent de toutes les situations importantes et terrorisèrent le pays". Ce sont les Juifs qui, dans cette reconstruction fantasmagorique de la Révolution, jouent le rôle d'acteur principal, avant de jouer celui de bénéficiaire quasi exclusif. Drumont postule ainsi "une origine sémitique aux familles chez lesquelles la haine du prêtre est héréditaire", affirme que "ce furent les Juifs qui organisèrent le pillage des églises, la destruction des chefs-d'œuvre inspirés par la foi au génie de nos imagiers du Moyen-Age", accuse la

Franc-Maçonnerie d'être "inféodée aux Juifs", d'être l'instrument par lequel les Juifs agissent. Bref, la "Franc-maçonnerie juive" a précédé et préparé la "République juive", en suggérant et en accomplissant la Révolution. Après Waterloo, les Juifs deviennent les véritables maîtres de l'univers : "Peuples et Rois n'étaient plus que des marionnettes dont les Juifs tenaient les fils. Les nations s'étaient battues jusque-là pour la patrie, la gloire, le drapeau ; elles ne se battraient plus désormais que pour enrichir Israël, avec la permission d'Israël, et pour la seule satisfaction d'Israël..." (2).

Une seconde opposition absolue structure l'argumentation de "la France Juive", l'opposition typologique : le patriote contre le nomade, le vrai Français (l'Aryen) contre le Juif (le Sémite, par définition et par excellence "heimatlos"), l'enraciné contre le "parasite", matrice de l'opposition barrésienne ultérieure (1892) : "nationalistes" contre "cosmopolites"(3), "racinés" contre "déracinés" (4). Drumont caractérise la constitution mentale spécifique du Juif par son "universalisme" : "La patrie (...) n'a aucun sens pour le Sémite. Le Juif, — pour employer une expression énergique de l'Alliance israélite, — est d'un inexorable universalisme". Je ne vois pas très bien pourquoi on reprocherait aux Juifs de penser ainsi. Que veut dire Patrie ? Terre des pères (...). On ne s'improvise pas patriote ; on l'est dans le sang, dans les moelles. Le Sémite, perpétuellement nomade, peut-il éprouver des impressions aussi durables ?"

L'attachement patriotique et son contraire, le détachement universaliste, sont ainsi réduits à un déterminisme bioculturel différentiel. L'argumentation drumontienne montre qu'étaient déjà mis en place, en 1886, les cadres idéologiques de l'interprétation raciale de l'Affaire Dreyfus, telle que Jules Soury et son disciple Barrès l'énonceront sans fard, dans sa variante radicale de la guerre des races. Le disciple rapporte ces propos du maître, tenus pendant l'été 1899 : "Il ne s'agit pas d'un pauvre petit capitaine juif, il s'agit de l'éternelle lutte entre le sémitisme et l'aryen (...). Tous (les Juifs) sont des traîtres : ils sont de la patrie où ils trouvent leur plus grand intérêt" (5). Cette lutte entre races doit être comprise comme une lutte entre "espèces différentes" (6). Ennemi éternel, non moins qu'étranger absolument inassimilable, voilà le Juif (le Sémite) pour le matérialiste et traditionaliste Soury : "Inassimilé, parce qu'il est à jamais inassimilable, le Sémite est resté et il restera ce qu'il est parmi nous autres Français, Allemands, Anglais ou Russes : l'Etranger, et cela, en dépit de toutes les naturalisations, de toutes les conversions. Ces fictions politiques ne sauraient (...) modifier un atome du cœur de granit d'Israël (7).



NE TE RANGE PAS

Ne te range pas à l'idée erronée que tout étranger, parce qu'il fait état de sa différence, est incapable de solidarité.

Son sens de la solidarité est d'autant plus aigu qu'il l'engage au-delà de tout engagement, dans sa gageure d'être, comme dans sa négation du mal qui pourrait l'anéantir. "Le livre de l'homme est livre du mal", avait-il dit.

Et si le livre du mal n'était que le mal du livre ?

Edmond Jabès
Un étranger avec, sous le bras,
un livre de petit format,
Gallimard, 1989.

Théorie des races et théorie du complot judéo-maçonnico-protestant : l'exemple de Jules Soury

On trouve dans le recueil d'articles et d'études publié en 1902 par Jules Soury sous le titre "Campagne nationaliste, 1899-1901", l'esquisse du modèle d'intelligibilité de l'histoire française moderne que Charles Maurras présentera, sous une forme plus systématique, comme la "théorie des quatre Etats confédérés" (8). Il s'agit expressément, pour l'antisémite déclaré et le théoricien d'un matérialisme biologique radical qu'est Soury, d'élaborer une théorie de la conquête de la France par une oligarchie : "l'oligarchie des gens de la Synagogue et du Temple, du Temple protestant et du Temple maçonnique". Le postulat fondamental de la biopolitique de Soury, c'est celui de la nécessité, voire de la fatalité, de la "guerre des races", qui dérive du principe du déterminisme biologique strict des aptitudes intellectuelles et morales, supposées différentes selon les types raciaux et dont l'une des implications est la reconnaissance de "la nature irréductible des deux races ou espèces humaines dites sémitiques et aryennes, de leur hétérogénéité foncière, qu'aucune fiction légale, telle que la naturalisation, aucune conversion religieuse, aucun croisement même ne sauraient jamais détruire". Les descriptions de cette "oligarchie" à demi-secrète sont nombreuses ; ainsi, traitant du problème de la "tradition", Soury remarque-t-il que les "Francs-Maçons, les Protestants et les Juifs représentent (...) bien, en face des catholiques, la pensée libre, sans traditions, sans servitudes volontaires", et qu'"entre les uns et les autres l'état de guerre est fatal". Ailleurs, parlant de l'affaire Dreyfus, Soury note que "la principale tactique des Juifs, et celle de leurs alliés, protestants et francs-maçons, ç'a été jusqu'ici la diversion". C'est ainsi que, sous le regard décrypteur et démystificateur du théoricien de l'oligarchie judéo-maçonnico-protestante, "l'Exposition universelle de 1900, pour n'avoir pas été créée de toutes pièces dans ce but, a été la principale de ces diversions". La spécificité des théorisations de Soury vient de ce qu'il doit intégrer dans le même cadre conceptuel deux théories qui ne sont pas de même provenance ni du même ordre : d'une part, une vision "machiavélienne" de l'histoire française moderne comme pouvant et devant s'expliquer au moyen des stratégies et des tactiques mises en œuvre par cette "oligarchie" dont il a reconnu, ou reconstruit, l'existence à partir de certains indices, "correctement" interprétés ; d'autre part, un matérialisme biologique radical et un scientisme dogmatique, principes d'une théorie des races conçues en tant que natures irréductibles et

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 22 Septembre 1889

Gai! Gai! serrons nos rangs
— Espérance de la France
Gai! Gai! serrons nos rangs
En avant Gaulois et Français

AD. WILLETTE
CANDIDAT ANTISÉMITTE
IX^{ème} Arrond.
2^{ème} Circonscription
Électeurs.

Les Juifs ne sont grands que parce que nous sommes à genoux !.....
LEVONS NOUS!
Ils sont cinquante mille à bénéficier seuls du travail acharné et sans espérance de trente millions de Français devenus leurs esclaves tremblants.
Il n'est pas question de religion. Le Juif est d'une race différente et ennemie de la nôtre.
Le JUDAÏSME voilà l'ennemi!
En me présentant, je vous donne l'occasion de protester avec moi contre la tyrannie Juive, faites le donc, quand ça ne serait que pour l'honneur!

A. Willette
DIRECTEUR du Pierrot

Affiche électorale en 1889.

antagonistes, qui se rapportent les unes aux autres comme dans un état naturel de guerre. La théorie synthétique qu'il esquisse se présente comme une variante de l'explication par l'antagonisme insurmontable de forces et de puissances qui visent à la fois leur affirmation (auto-conservation) et la domination, l'expansion, la colonisation, l'invasion. La difficulté que rencontre cette théorie synthétique, c'est qu'elle ne peut s'appliquer avec cohérence qu'au Juif supposé dominateur, à ce que Drumont appelait "la conquête juive" de la

"Paris soir" du 5 décembre 1940

DEBARRASSONS L'UNIVERSITE DE L'EMPRISE JUDEO-MAÇONNIQUE

Le professeur Langevin enfin relevé de ses fonctions

va pas de même dans le cas des protestants et des francs-maçons, qu'on peut difficilement réduire à des races ou espèces naturelles, étrangères à "notre race, (...) notre sang, (...) notre mentalité héréditaire". Et pourtant, Juifs, protestants et francs-maçons sont catégorisés, indistinctement, en tant que figures de l'"ennemi héréditaire" ou de l'étranger envahisseur, qu'il s'agit, comme par "instinct ethnique", de combattre. C'est ce qui ressort des dernières considérations de la préface du livre, datée de mars 1902. Soury s'y emploie à répondre à une objection qu'il se fait lui-même, théoricien d'un matérialisme militant, désenchanté et désenchanteur (il est auteur d'un "Bréviaire de l'histoire du matérialisme") (10), et pessimiste jusqu'au nihilisme : "Mais comment remonter le courant ? La France tend décidément à l'asphyxie dans les bas-fonds. (...) Et maintenant, pourquoi lutter encore, si tout est perdu en France, si d'ailleurs tout est vanité. Les rêves et les réactions réflexes des automates vivants, plantes et animaux, ne laisseront pas plus de traces dans l'univers éternel que les nuées de nos crépuscules d'Occident. Si la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, si tout est illusion, désespérance et mort, pourquoi agir ? à quoi bon se battre ?".

A cette question, le matérialisme désenchanté de ce singulier nationaliste raciste répond par l'esquisse d'une morale nihiliste de l'héroïsme, que traduit le sacrifice de l'individu à la survie de la nation ou de la race : "Parce que le propre de l'homme, comme de tout autre vivant, c'est de suivre d'instinct, par devoir, l'impulsion supérieure de sa race et de sa nation ; parce que nos mouvements innés de défense et de protection contre l'ennemi héréditaire, l'ennemi-né de nos idées morales, sont des réactions fatales, des gestes dont l'accomplissement est l'unique fin de notre destination. Il ne s'agit pas de vaincre, mais de se battre, répétait un grand évêque de France en nous montrant l'ennemi. Se battre pour l'idéal des ancêtres et le salut des descendants, se battre pour les traditions de la race, pour l'honneur de caste ou de nation, voilà, selon moi, la fonction héroïque de l'homme. Quand tout, comme en France, a été conquis, pillé, avili par l'Etranger, il reste aux vaincus un dernier, un suprême devoir, — l'espoir d'être dignes des pères jusque dans la mort, l'espoir de bien mourir ! (...). J'ai combattu, jusqu'à la fin je combattrai avec les nationalistes, qui ne sont pas un parti, mais une armée, l'armée de ce qui fut la France des Français. Je suis donc uniquement du parti de la guerre : de la guerre contre tout ce que nous haïssons — le reniement des traditions nationales, l'abaissement et la trahison de la patrie par les Huguenots et par les Francs-Maçons, plus encore que par

les Juifs, qui du moins ne sont pas des Français ; de la guerre pour la défense de tout ce que nous aimons, — la Terre de nos Morts, l'Eglise catholique, l'Armée de la France" (11).

La guerre héroïque se dit donc en deux sens : guerre des races au sens zoologique, entre Aryens et Sémites, d'une part ; guerre des Français de souche contre une oligarchie qui, fondée sur l'alliance de trois puissances, tend à les dominer et les détruire. Dans un autre passage de sa préface, Soury donne une variante différente de sa théorie de la conquête de la France par des puissances étrangères de l'intérieur, liguées entre elles ; il y confère la puissance financière par excellence, et dont l'absence de scrupules renforce l'efficacité redoutable. Soury esquisse alors une théorie de la conspiration judéo-ploutocratique (Juif=Rothschild), proche de celle qu'on rencontre dans la tradition conspirationniste allant de l'abbé Barruel aux glossateurs des "Protocoles" (12). Comme Maurras s'y emploiera, il décrit les facteurs internes, disons de la décadence de la France désorganisée par la Révolution, qui ont favorisé la réussite de l'entreprise de domination juive. La spécificité de la version du matérialiste Soury, c'est la base raciale "scientifique" qu'il croit pouvoir donner à son explication de la "conquête juive" :

Caricature parue dans le Journal allemand "Die Brems" en 1875.



la Révolution, l'empire est à qui possède le plus d'or et a le moins de scrupules. L'habileté, la souplesse, l'insolence du Sémite, qu'il ait été de Tyr ou de Carthage, qu'il soit de Paris, de Londres ou de Berlin, sont passées en proverbe dans l'antiquité comme dans l'Europe moderne. Le Juif devait vaincre. Il règne et gouverne. La supériorité du Juif sur l'Aryen, non point certes au regard des instincts nobles d'une aristocratie, des sublimes puissances de l'intelligence d'où sont nées les sciences et la philosophie, mais quant à la lucidité d'esprit, à la continuité de l'effort, à l'âpreté de la lutte séculaire pour l'existence, est incontestable" (11).

C'est pourquoi la conception antijuive de l'histoire du maître à penser de Barrès est foncièrement pessimiste, comme s'il n'y avait, à ses yeux, rien à faire contre les forces de destruction et les puissances de domination, en route vers la conquête du monde. La résignation devant la terrible fatalité est le dernier acte, le seul logique, que puisse suggérer une telle vision de la décadence finale.

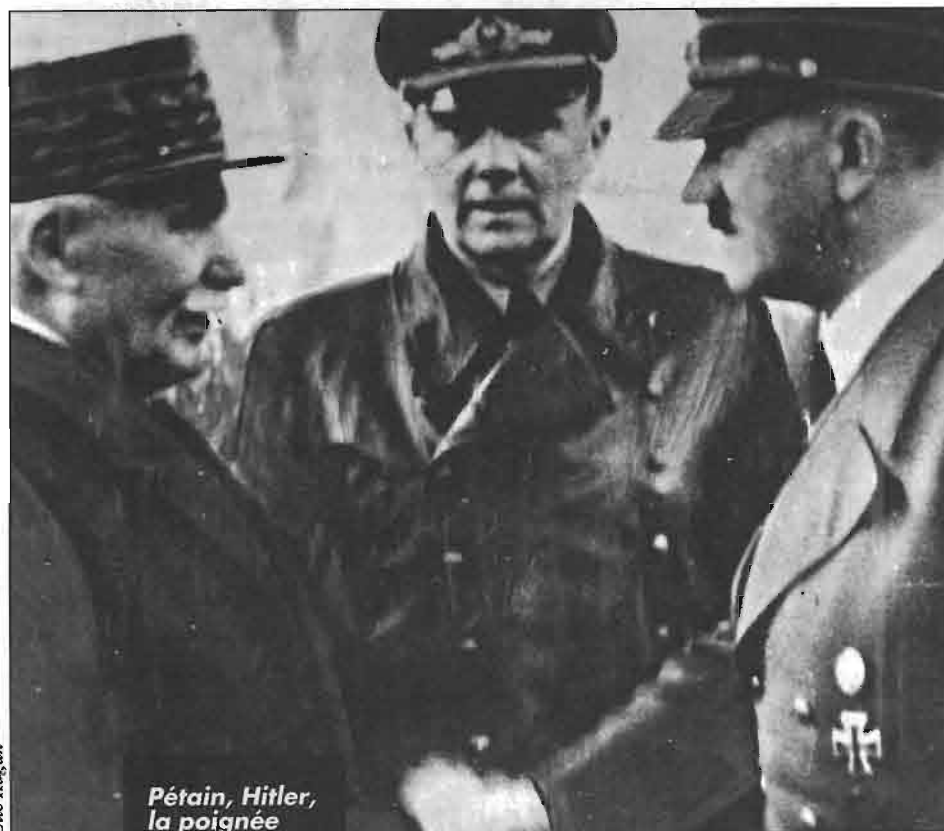
Texte et notes Pierre-André Taguieff

- (1) E. Drumont, La France Juive. Essai d'histoire contemporaine, Paris, C. Marpon et E. Flammarion 1886 ; nous citons d'après la 79^e édition, comprenant en appendice des "notes rectificatives" et de "nouvelles notes rectificatives" ; l'Introduction est datée du 8 décembre 1885.
- (2) Ibid. Drumont remarque par ailleurs : "Il est regrettable que Maxime du Camp, dans ses Considérations philosophiques sur la Commune, n'ait point songé à indiquer la part énorme qu'avait là dedans l'élément juif. Renan qui ne se risque guère quand il s'agit d'attaquer les puissants, a écrit cependant : "dans les mouvements révolutionnaires français, l'élément juif a joué un rôle capital". Du Camp a laissé ce point dans l'ombre".
- (3) Maurice Barrès, La querelle des nationalistes et des cosmopolites, Le Figaro, 4 juillet 1892.
- (4) Zeev Sternell a montré avec l'érudition requise que pour Barrès, "le rationalisme est le fait des "déracinés" (in Maurice Barrès et le nationalisme français, A. Colin et Fondation nationale des sciences politiques, 1972).
- (5) M. Barrès, Mes Cahiers, t. II (1898-1902), Plon, 1930.
- (6) Le vocabulaire taxinomique n'est guère fixé chez Soury, qui passe de la "race" à l'"espèce" d'une façon indistincte, comme s'il s'agissait de termes synonymes, sans tenir compte du critère d'interfécondité : les croisements entre races différentes sont féconds, alors que les croisements entre espèces différentes sont inféconds ou engendrent des produits inféconds : "La considération des races ou des espèces (je souligne) demeure la grande explication de l'histoire de la civilisation" (J. Soury, Campagne nationaliste (1899-1901) Paris, Imprimerie de la Cour d'Appel, 1902).
- (7) J. Soury, op. cit., 1902. La thèse de l'inassimilabilité radicale des étrangers dont l'altérité raciale a été soutenue par Georges Vacher de Lapouge dans L'Aryen. Son rôle social (Paris, A. Fontemoing, 1899) : l'anthropologie récuse comme absurde "l'idée même de naturalisation" et affirme que l'"idée même d'assimilation est contraire à la biologie".
- (8) Voir P.-A. Taguieff, Les Protocoles des Sages de Sion, T. I : Introduction à l'étude des Protocoles. Un faux et ses usages dans le siècle, Paris, Berg International, 1992, ch. III.
- (9) J. Soury, op. cit.
- (10) J. Soury, Bréviaire de l'histoire du matérialisme, de Thalès à La Mettrie, Paris, G. Charpentier, 1881.
- (11) J. Soury, 1902.
- (12) Voir Norman Cohn, Histoire d'un mythe, La "Conspiration" juive et les Protocoles des Sages de Sion, tr. L. Poliakov, Paris, Gallimard, 1967 ; et P.-A. Taguieff, op. cit., 1992.

LE DETOURNEMENT PERSISTANT DU REGARD

Un racisme larvé se développait dans la France en crise économique et politique des années trente. Mais comment expliquer le passage à l'acte institutionnel, étatique, la collaboration fanatique ou "seulement" cupide d'une partie de la société ? Et serait-il donc si facile, de ces questions, hier comme aujourd'hui, de détourner le regard ?

Janvier, février 1934. Action française, Camelot du roi, Croix de feu, et autres Ligues d'extrêmes droite envahissent le pavé parisien. En pleine crise économique et politique, fleurissent, à côté des slogans contre la corruption, un anti-parlementarisme virulent, et des mots d'ordre contre la démocratie républicaine autant que contre la gauche. Le 6 février, les Ligues convergent vers le Parlement au moment de l'investiture de Daladier. Leurs mots d'ordre le prennent pour cible ainsi que les parlementaires. Parmi les slogans, s'entend alors la fameuse expression d'Edouard Drumont, "La France aux Français". Drumont, l'auteur de "La France juive", pamphlet antisémite publié à compte d'auteur dès la fin des années 1880, peu de temps avant l'affaire Dreyfus et devenu un véritable best-seller. Maurras reprend le mot. "La France aux Français" devient l'éditorial du "Temps" un certain 25 juillet 1940 (1). Quinze jours plus tôt, Pétain a obtenu les pleins pouvoirs. Quelques mois plus tard, le 3 octobre, il décrète, devant les vœux de l'occupant nazi, avec lequel Vichy a décidé de collaborer, le premier "statut des juifs". L'antisémitisme prend une place particulière au sein du dispositif idéologique et répressif vi-



Elie Kagan

Pétain, Hitler, la poignée de main à Montoire, début d'une collaboration active avec l'occupant nazi.

chysois, seul régime de l'Europe occupée à avoir mis en place cette collaboration d'Etat. Les promoteurs professionnels de l'antisémitisme s'en réjouissent ou en réclament davantage encore. Et une partie de la société civile s'engage dans la voie de la collaboration, passive, ou active. Quel sens donner à ce passage à l'acte, individuel, collectif, institutionnel, militant fanatique ou seulement "cupide" qui conduira à la mort des milliers d'individus ? Régime de la défaite, régime de la collaboration, Vichy est aussi celui d'un "ordre nouveau". Celui de toutes les compromissions pour être reconnu dans l'Europe hitlérienne, comme la "révolution nationale" où l'Etat remplace la République, et le tryptique démocratique "famille, travail, patrie" les valeurs

républicaines de "liberté, égalité, fraternité". Il ne faut guère de temps au régime pour contrôler l'administration, les grands corps d'Etat, liquider la troisième République, remplacer les conseils généraux et municipaux élus par des conseils nommés, exiger des serments de fidélité des fonctionnaires, encadrer la jeunesse, mettre en place l'enseignement congrégationniste, tandis que se développent les comités de propagande du Maréchal, organiser un quadrillage de la population et un système répressif en créant notamment les "sections spéciales", la milice, en officialisant en 1942 la collaboration des polices française et allemande. Derrière les slogans de "retour à la terre", c'est au patronat de l'industrie que profitent les premières lois économiques et sociales, qu'il s'agisse de la dissolution des organisations syndicales ou de la promulgation de la Charte du travail. Le retour à des valeurs prétendues d'une France chrétienne est à l'ordre du jour. Revanche sur le Front populaire moins de quatre ans plus tard ? Sous doute. Plusieurs

historiens ont montré comment le régime de Vichy se construit notamment sur une série de revanches et de rejets. Celui de 1936, de la victoire de la gauche, de ses premières lois sociales, des manifestations ouvrières, qui engendrent la croisade vichyssoise contre le bolchévisme et une répression systématique contre les communistes. "Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale, il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir", assure Pétain à la radio en octobre 1940. Rejet de la révolution jacobine, celle qui non seulement promulga l'égalité des droits des citoyens, mais aussi et d'abord vit l'avènement de la République, qui jeta les bases de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et qui permit l'"émancipation des juifs de France" qu'une marge hystérique rend coupables, avec les Francs-maçons, et les juéo-bolchéviques d'une "déchéance de la France". Marge, peut-être, qui fait profession de ses haines racistes obsessionnelles et conduit une politique raciste.

Dès 1940, est abolie la loi votée l'année précédente réprimant les actes et menées racistes. Mineurs polonais dans le nord, Espagnols et Italiens dans le sud, attirés par le patronat français dans les années de croissance, deviennent de plus en plus les boucs-émissaires d'une crise économique et d'un chômage important, persistant comme une plaie depuis plus de huit ans. Pays d'asile, la France accueille jusqu'en 1939 des réfugiés espagnols échappant à la répression franquiste et des réfugiés juifs quittant l'Allemagne et l'Autriche des lois de Nuremberg promulguées en novembre 1938, puis de Pologne annexée. L'asile, pourtant, n'a pas toujours le parfum de la liberté. Des milliers de réfugiés espagnols sont parqués dans des camps au sud de la France. Et il ne faudra pas longtemps pour que la France se hérise de camps. Vichy parque les juifs allemands avant de les livrer à l'Allemagne nazie. "L'Etat français" pro-

LES LOIS DE VICHY

- **Loi du 3 octobre 1940 portant statut des juifs (JO du 18 octobre 1940, p. 5323).**
Art. 1^{er}. Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.
- Art. 2. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs :
1) Chef de l'Etat, membre du Gouvernement, Conseil d'Etat, conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, Cour de cassation, cour des comptes, corps des mines, corps des ponts et chaussées, inspection générale des finances, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection.
2) Agents relevant du département des affaires étrangères, secrétaires généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des services administratifs au ministère de l'intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police.
3) Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux des colonies, inspecteurs des colonies.
4) Membres des corps enseignants.
5) Officiers des armées de terre, de mer et de l'air.
6) Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, poste à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.
- Art. 3. L'accès et l'exercice de toute les fonctions publiques autres que celles énumérées à l'article 2 ne sont ouverts aux juifs que s'ils peuvent exci-

per de l'une des conditions suivantes :
a) Etre titulaire de la carte de combattant 1914-1918 ou avoir été cité au cours de la campagne 1914-1918 ;
b) Avoir été cité à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939-1940 ;
c) Etre décoré de la Légion d'honneur à titre militaire ou de la médaille militaire.
Art. 4. L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous auxiliaires de la justice sont permis aux juifs, à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée. Dans ce cas, les mêmes règlements détermineront les conditions dans lesquelles aura lieu l'élimination des juifs en surnombre.
Art. 5. Les juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes :
Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique. Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques ; metteurs en scène et directeurs de prises de vues, compositeurs de scénarios, directeurs, administrateurs, gérants de salles de théâtres ou de cinématographie, entrepreneurs de spectacles, directeurs, administrateurs, gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.
Des règlements d'administration publique fixeront, pour chaque catégorie, les conditions dans lesquelles les autorités publiques pourront s'assurer du respect, par les intéressés, des interdictions prononcées au présent article, ainsi que les sanc-

Le Matin du 18 décembre 1942

Interdire le mariage entre Juifs et aryens était nécessaire

Il faut maintenant que la loi réprime le crime de souillure de la race

On vient d'interdire le mariage entre Juif et aryen, qui n'aurait jamais dû être autorisé. Il est à craindre qu'une partie importante de la population française n'ait pas encore compris l'importance de cette mesure, parce que, victime depuis cinquante ans d'une propagande juive habile, la notion de souillure de la race lui échappe encore.

On croit volontiers dans certains milieux que les mariages mixtes n'entraînent la question juive par

blité qui fait frissonner quiconque veut bien y réfléchir.

Et c'est pourquoi, le mariage étant interdit, la loi doit être complétée par l'institution du crime de souillure de la race et par sa répression draconienne.

Le Juif est sans scrupule à l'égard de la femme aryenne (le Talmud l'a dit : c'est du bétail). et celle-ci se laisse souvent attirer par sa faconde, ou tenter par son argent ou soumettre par ses nom-

Le Matin du 5 août 1941

Comment reconnaître les juifs

par Georges MONTANDON
professeur d'ethnologie à l'école d'anthropologie

On se rappelle que M. Montandon, à la suite d'une cabale, avait été privé de la nationalité française. Cette injustice, commise contre l'un de leurs adversaires, vient d'être

L'ŒUF DU SERPENT

Qu'est-ce qui a permis au fanatisme nazi de s'emparer des commandes du pouvoir dans l'Allemagne démocratique des années trente ? Ian Kershaw, directeur de la chaire d'histoire de l'université de Sheffield, en Grande-Bretagne, et auteur d'un ouvrage instructif sur le nazisme traduit en français aux éditions Gallimard sous le titre "Qu'est-ce que le nazisme ? ", problèmes et perspectives d'interprétation : évoque pour Différences ce qu'il appelle la face de Janus de la modernité.

Le nazisme a consisté en une recherche de rédemption nationale à travers une "purification raciale" et la constitution d'un empire racial. L'idée de pureté raciale fut au cœur même du crédo nazi, ce qui le distingue clairement, par exemple, du fascisme italien. L'idée raciale s'étendait bien au-delà de l'antisémitisme. Mais dans l'amalgame de haine, de préjugés et de phobies qui a engendré la doctrine raciale du nazisme, la haine des juifs fut la plus profonde et la plus violente. Les conditions socio-économiques, idéologiques, et politiques qui prévalent aujourd'hui sont de façon évidente fondamentalement différentes de celles de l'Europe de l'entre-deux-guerres. Aussi est-il confortable de penser que ce qui s'est passé alors fut spécifique à l'époque et au "problème allemand". D'une certaine façon, c'est exact. Néanmoins, selon moi, nous ne devrions pas nous rassurer à si bon compte. Le phénomène nazi révèle avec acuité la face de Janus de la modernité et les désastres auxquels peuvent mener les crises de la société moderne, et cela pas uniquement en Allemagne ni à propos des seuls juifs. Peut-être devrions-nous penser le Troisième Reich comme une sorte de Tchernobyl de l'histoire de la société moderne : un désastre qui ne devait pas se produire, mais qui a pourtant eu lieu, fruit d'un potentiel présent dans la nature même de la société moderne. Les tendances troubles de notre époque, et particulièrement depuis la chute de l'Empire soviétique, tendent à indiquer que ce potentiel n'a pas été éradiqué.

Ficher, déporter, dégrader, assassiner : programme précis, méthodes scientifiques, uniformes rutilants.



béciles". La presse et la littérature collaborationnistes, les grandes expositions comme celle de Berlitz sur les "juifs et la France", ont vraisemblablement favorisé l'enracinement de ces clichés.

Encore fallait-il qu'il y eût réceptivité. Donc attente. L'habitude passive du discours répété, martelé, ne suffit peut-être pas à expliquer toutes les dérives. La crise économique a sans doute joué un rôle non négligeable. Mais pour qu'il y ait une telle acceptation de l'"ordre nouveau" pétainiste, présenté comme sauveur, voire rédempteur, probablement fallait-il que la crise ait plus profondément bouleversé le cadre de références traditionnelles. La défaite, la débâcle, ont provoqué une "onde de choc" après des années d'exaltation nationale ou de patriotisme confinant au chauvinisme. Il n'a pas été si difficile de faire accepter à certains la vassalisation à l'égard de l'Allemagne nazie en contre-partie d'une "purification nationale". Mais peut-être, cela a-t-il aussi été rendu possible par une crise politique plus profonde qui durait en France et en Europe et remettait en cause les identités nationales qui se cherchaient.

Il est toujours réducteur de comparer des situations et des époques. En rester au stade d'analogies sans saisir les spécificités d'un moment confine à la stupeur stérile. Mais il est important de cerner et de mesurer ce qui est comparable, du point de vue des mécanismes sociaux ou des ressorts individuels, psychologiques. Lorsqu'aujourd'hui, le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelle que 16 % de nos concitoyens éprouvent plutôt de l'antipathie à l'égard des Juifs, 23 % à l'égard des Asiatiques, 24 % à l'égard des Noirs d'Afrique, 40 % à l'égard des Beurs, 49 % à l'égard des Maghrébins, n'aurait-on, pas tort de croire que ce racisme, parce qu'encore majoritairement "passif", n'est pas dangereux, alors qu'il est potentiellement "actif" ? N'aurait-on pas tort de ne pas voir que, bien au-delà du vécu quotidien de la crise économique, c'est sur la crise politique, de perspective, de débat, et partant, sur le gouffre de désarroi creusé par l'effondrement des références mondiales, et donc nationales, bonnes ou mauvaises (et pas seulement d'espoirs, ou bien d'illusions, pour certains), auxquelles nous étions habitués depuis 70 ans, structurant les modes de pensée et d'action d'un côté comme de l'autre, que s'appuient en fait la nouvelle illusion du repli hexagonal et les peurs de type raciste ? N'est-ce pas aussi, sur ces questions qu'il faut poser lucidement le regard, sans le détourner pudiquement, si l'on veut réfléchir et travailler avec efficacité ?

Isabelle Avran

(1) Cité par Robert O. Paxton, La France de Vichy, 1940-1944, Ed. du Seuil, 1973

D.R.

tions attachées à ces interdictions. Art. 6. En aucun cas, les juifs ne peuvent faire partie des organismes chargés de représenter les professions visées aux articles 4 et 5 de la présente loi ou d'en assurer la discipline.

Art. 7. Les fonctionnaires juifs visés aux articles 2 et 3 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi. Ils seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite s'ils remplissent les conditions de durée de service ; à une retraite proportionnelle s'ils ont au moins quinze ans de service ; ceux ne pouvant exciper aucune de ces conditions recevront leur traitement pendant une durée qui sera fixée, pour chaque catégorie, par un règlement d'administration publique.

Art. 8. Par décret individuel pris en Conseil d'Etat et dûment motivé, les juifs qui, dans les domaines littéraire, scientifique, artistique, ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français, pourront être relevés des interdictions retenues par la présente loi.

Art. 9. La présente loi est applicable à l'Algérie, aux colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat.

● Loi du 4 octobre 1940 sur les ressortissants étrangers de race juive (JO du 18 octobre 1940, p. 5324).

Art. 1^{er}. Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence.

Art. 2. Il est constitué auprès du ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur une commission chargée de l'organisation et de l'administration de ces camps.

Art. 3. Les ressortissants étrangers de race juive pourront en tout temps se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département de leur résidence.

mulgue peu à peu de nouvelles lois. Face au chômage et à la concurrence dans la main d'œuvre, il décide d'interner, si bon lui semble, tout étranger masculin de 18 à 45 ans. Puis il revient sur les naturalisations obtenues depuis 1927.

Les juifs en sont les toutes premières victimes. Dès le 3 octobre 1940, sans aucune pression de l'Allemagne nazie en ce sens, (Celle-ci au contraire se "débarasse" de "ses" juifs en les envoyant pour une part en France, elle imagine alors des déportations massives à Madagascar et n'a pas encore fait le choix définitif de la "solution finale", mise à l'étude en juillet 1941, et adoptée en janvier 1942 à la conférence de Wansee) Pétain décrète le "statut des juifs". Ceux-ci sont exclus de la plupart des corps de métier ayant un rapport avec l'enseignement, l'armée, la haute fonction publique, la magistrature... Le 4, il abroge le décret Crémieux d'octobre 1870, qui confèrait à la citoyenneté française aux juifs d'Algérie colonisée. (Les Algériens musulmans n'ayant accès, ni avant ni après ce 7 octobre, à une quelconque citoyenneté.)

La politique d'"aryanisation" des biens juifs fait les beaux jours d'"administrateurs" qui sauront bien vite ce que pillage veut dire. Des rafles, et pas seulement celle du Vel d'Hiv, s'organisent dans toute la France. La police allemande est à pied d'œuvre. La police française n'est pas de reste.

La gare de Drancy devient, peu à peu, synonyme de départ vers Auschwitz. Le gouvernement de Vichy ne l'aurait pas souhaité ? Il n'en est certes pas l'initiateur. L'"antijudaïsme d'Etat", selon l'expression de Mauras, mis en œuvre notamment par les secrétariats successifs aux "questions juives", n'impliquait pas forcément, initialement, le génocide racial. Exclure les juifs, comme les Tziganes, sans forcément les exterminer, suffisait à cet Etat français. Mais il l'a accepté. Et y a prêté main forte. Selon Serge Klarsfeld, ils sont 75 721, entre le printemps de givre de 1942 et

l'été de cendres de 1944, à être entassés dans ces wagons de la mort, destination nuit et brouillard, parmi eux, plus de 10 000 enfants ou adolescents de moins de seize ans. Moins de 2 500 reviendront vivants aux jours frémisants de 1945.

La Résistance a pris aujourd'hui la signification d'un symbole fantasmé de la France de ces années, occultant l'autre visage de la société française, celui de la collaboration, active ou passive. Le problème, en l'occurrence, n'est pas tant de jouer les accusateurs, que de rappeler à juste titre combien pèsent les responsabilités individuelles et combien le silence, ou l'aveuglement volontaire, ou l'insoutenable légèreté du détournement de regard loin de l'accablante évidence, peuvent tuer.

La réalité contemporaine nous incite d'urgence à aller plus loin, pour tenter de comprendre les mécanismes pervers qui font qu'une société, même partiellement, et les individus qui la composent acceptent le racisme, le favorisent, y compris lorsqu'il atteint, et si vite, son paroxysme.

Quels imaginaires, quelles peurs, quels égoïsmes, quelles pulsions de haine, quels replis hexagonaux illusoire et suicidaires ont finalement libérés une légitimation d'Etat à un racisme jusque-là larvé ?

Les boucs-émissaires étaient tout trouvés : Les étrangers, les francs-maçons, les bolchéviques, les juifs. Voici des décennies que les clichés étaient véhiculés. Imagerie du Juif décrit physiquement comme repoussant et fourbe, moralement comme malfaisant, socialement comme secrètement organisé, proliférant, occupant les piliers de l'Etat, ou s'enrichissant au détriment de la nation. Le krach boursier où étaient impliqués les dirigeants juifs d'une grande banque française ou la fortune des Rothschild ont servi ces clichés. Et Bebel, alors compagnon politique de Liebknecht, avait vu clair en dénonçant, dès la fin du siècle dernier, l'a-socialisme de l'antisémitisme "populaire", ce "socialisme des im-

Le cri du peuple 11 juillet 1942

Le tabac des Juifs pour nos prisonniers

A la suite de nos campagnes, un certain nombre d'artères parisiennes seront interdites aux Juifs ainsi que les cafés, théâtres et cinémas. Cela fera déjà des rues et des établissements de notre capitale un spectacle moins choquant, moins étouffé. Mais ils n'en continueront pas moins à jeter aux vents les bouffées de leur tabac.

Le « Cri du Peuple » a déjà soulevé cette question : est-il logique qu'une part — quelle qu'elle soit — de la faible quantité de tabac dont disposent les Français soit distribuée aux « habitants » qui portent une si lourde part de responsabilité dans les malheurs de notre pays ?

Victimes de la « guerre juive », nos prisonniers supportent dans les camps une double souffrance matérielle et morale. N'est-ce pas justice de réclamer que leur soit distribué — en supplément à leur ration normale — le tabac des Juifs ?

Le matin du 23 juillet 1942.

ACHETER un immeuble juif est une excellente opération qui ne comporte aucun risque

Nombre d'immeubles ayant appartenu à des Juifs sont à vendre. Et pourtant le public français témoigne d'une certaine réserve. Il semble qu'il craigne d'être un jour dépossédé. Comme s'il n'y avait pas, pour le rassurer, dans l'histoire de France, au moins un précédent : les biens nationaux n'ont jamais été restitués, que nous sachions, à leurs détenteurs initiaux, même pas au retour de la monarchie.

La vérité est que le grand public ignore tout de la loi du 21 juillet 1941, qui régit la vente d'immeubles juifs. Cette loi est en vigueur dans les deux zones, non occupées.

LOIS RACIALES DU REICH

LOI CIVILE DU REICH SEPTEMBRE 1935 :

● Est citoyen allemand exclusivement le ressortissant de sang allemand ou apparenté qui prouve par sa conduite qu'il est enclin à servir fidèlement le peuple et le Reich allemands et est capable de le faire. Le droit à la citoyenneté du Reich s'acquiert par l'octroi de lettres de citoyenneté du Reich. Le citoyen du Reich, seul, jouit de la plénitude des droits politiques selon que les lois le stipulent.

● Fermeement persuadé que la pureté du sang allemand est la condition primordiale de la durée future du peuple allemand et animé de la volonté inébranlable d'assurer l'existence de la nation allemande pour les siècles à venir, le Reichstag a arrêté à l'unanimité la loi suivante, proclamée par la présente :

Art. 1. - 1) Les mariages entre juifs et citoyens de sang allemand ou apparenté sont interdits...

Art. 5. - 1) Tout contrevenant à l'article 1^{er} sera puni de travaux forcés...

ORDONNANCE DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE CULTURELLE (GOEBBELS 12 NOVEMBRE 1938)

... L'Etat national-socialiste ayant depuis plus de 5 ans donné aux juifs la possibilité de créer et de cultiver leur propre vie culturelle au sein d'organisations spécifiquement juives, il n'est plus possible de les laisser participer aux manifestations de la culture allemande. L'assistance à ces manifestations et surtout aux représentations théâtrales, cinématographiques, aux concerts, conférences, spectacles artistiques (variétés, cabarets, cirques, etc.), de danse et aux expositions de nature culturelle ne doit donc plus être permise aux juifs, avec effet immédiat...

Désillusion, carriérisme, et idéologie

La politique raciale n'occupa le centre de la scène en Allemagne qu'une fois que le mouvement de protestation d'essence raciste fut capable, dans des conditions d'échec de la démocratie, de gagner le soutien de millions de gens pour qui la "question juive" n'était pas primordiale, et lorsqu'il fut porté au pouvoir par les membres d'une élite politique non pas fasciste, mais nationale-conservatrice, qui ne se situaient pas sur le terrain de l'idéologie raciste mais agissaient, mus par le pouvoir politique et pour protéger leurs propres intérêts.

L'échec de la République de Weimar fut celui des Institutions d'un Etat moderne, incapable de répondre aux attentes liées à la croissance soutenue d'une économie moderne. Ce qui a un air familier. Cette faillite a conduit à tenter une solution radicalement différente, avec l'instauration de l'Etat nazi, provoquant une embardée de plus en plus grande dans l'irrationnel du primat de l'idéologie. Sous l'Allemagne impériale, les groupes d'intérêt concourraient sous l'égide d'un Etat supposé s'élever au-dessus des partis et censé représenter "l'intérêt national". Sous le régime démocratique instauré en 1918-1919, les partis politiques furent jugés incapables de maîtriser les problèmes économiques accablants. Et un sentiment de profonde humiliation nationale s'était installé. Aussi l'Etat devint-il le jouet d'élites autoritaires, opérant sans soutien populaire, tandis que les intérêts politiques se fragmentaient complètement. L'appel nazi à une "communauté nationale" ethniquement pure, transcendant les appartenances sociales et les classes, à "une Allemagne pour les Allemands", pouvait dans ce contexte conduire à un nationalisme exclusif et des plus radicaux et trouver un soutien grandissant auprès de beaucoup de gens loin d'être des "petits Hitlers", comme des groupes menant des batailles que l'on peut qualifier de "modernes" et en venant à penser qu'un Etat fort qui prétend défendre la nation au-dessus des intérêts particuliers défendrait en fait bien mieux leurs propres intérêts. Cela a mené au plongeon dans les espérances utopiques de salut national.

Pour les millions de gens, bien au-delà des nazis fanatiques, pour qui démocratie moderne, pluraliste, signifiait désastre économique, misère personnelle, faillite d'un monde bien ordonné, cet appel nazi collait comme un gant au rejet des maladies de la société moderne. Les mythes d'un passé héroïque et l'exacerbation des véritables valeurs supposées de l'Allemagne servirent de contrepoint aux images de décadence, de division et de dégénérescence, appelées "culture-bitume" "non-allemande", dont les formes "modernes" révelaient un notable solide, droit, et

politiquement aliéné d'une petite ville allemande.

Pour ceux qui menèrent leur carrière jusqu'au sommet du système nazi, il ne s'agissait d'aucune façon de nostalgie, ni de préjugé anti-moderne. Ce qui les attirait, c'étaient les technologies modernes du pouvoir, les méthodes modernes de contrôle. Pour les médecins, juristes, fonctionnaires, enseignants et autres groupes professionnels qui se sont si facilement acclimatés au régime nazi, les intérêts professionnels se confondaient avec les nouvelles opportunités offertes, soutenues par le pouvoir d'Etat.

De l'utilisation de la modernité

Dans sa poursuite d'une société racialement "pure", le régime nazi a exploité de façon parasitaire les hautes "vertus" modernes de "performance", "d'efficacité" et de "compétence technologique", mises au service d'idéologies biologico-raciales, eugénistes, socio-darwinistes, elles-mêmes issues de la compétition impérialiste des sociétés rapidement industrialisées. On peut les considérer comme le reflet le plus vivant du côté "pathologique" de la modernité.

La persécution, le meurtre des Juifs est en soi un chapitre unique d'horreur dans l'atrocité du Troisième Reich. L'utopie nationaliste et raciste a concrétisé ses objectifs à l'encontre des juifs mais en aucune façon les préjugés sociaux ne se sont confinés à l'Allemagne du Troisième Reich : une idéologie sociale exaltant les vertus d'une "société achevée", sans privilège de naissance mais où une élite nouvelle, composée des meilleurs, des plus forts, des plus propres, ayant combattu jusqu'au sommet, pourraient occuper leur juste place au pinacle de la société. A l'inverse, cette idéologie encourageait à éliminer les faibles et les inefficaces, les déficients, les "influences malfaisantes", les marginaux. La tentative d'éliminer ceux qui étaient proclamés "socialement faibles", "parasites", "gaspilleurs", mendiants, prostituées, homosexuels, et ceux qui étaient étiquetés comme génétiquement pervers : "criminels", tziganes, malades incurables, malades mentaux, ne rencontra pas, du moins apparemment, une grande opposition. Et si c'est effectivement le parti des fanatiques qui faisait pression en faveur de ce type d'action, ce sont bel et bien les experts, les bureaucrates, les techniciens, les froids praticiens des méthodes modernes de l'inhumanité, qui n'attendirent qu'un feu vert venu d'un haut pour s'efforcer de faire prévaloir leurs solutions pour une "amélioration sociale" et pour la "santé nationale".

De même ne pouvons-nous nous contenter de nous consoler par le seul fait que l'idéologie nazie est bizarre, étrange et unique. Elle mêle,

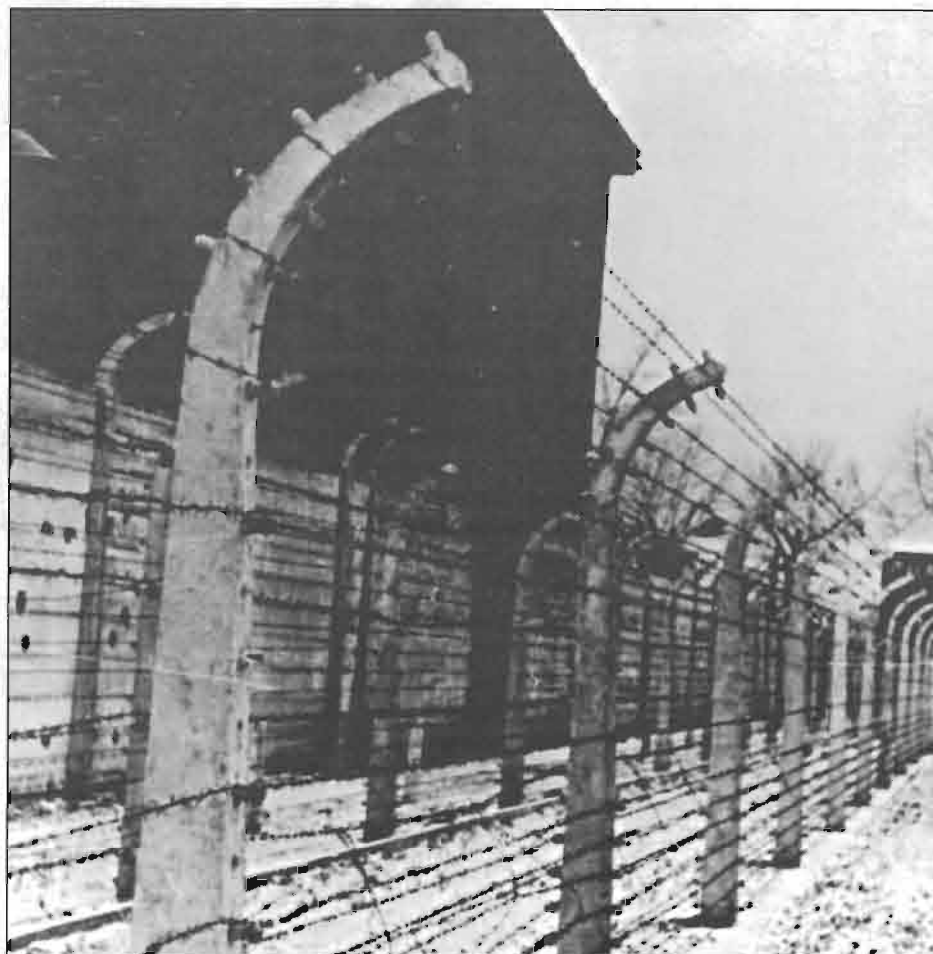
comme le suggèrent ces commentaires, les sentiments les plus sauvages et les préjugés les plus mortels mais aussi les impulsions d'innombrables individus à créer et construire une nouvelle société dérivée de leurs motivations égoïstes, si semblables à celles que l'on peut trouver ailleurs, et qui n'ont rien à voir dans leur essence avec l'idéologie nazie : le carriérisme, la cupidité, la corruption, la jalousie, la rivalité, l'avancement politique, l'irrésistible attrait du pouvoir. Au moment où la guerre a éclaté, de telles motivations sociales ont contribué à créer un climat tel que pouvaient s'implanter des objectifs idéologiques, initialement éloignés, proches des obsessions de Hitler et sont devenues au centre de la société.

Un "Tchernobyl" social

Ainsi, un Etat moderne hautement avancé a-t-il pu se transformer en machine à tuer. Les 70.000 malades mentaux et malades incurables allemands estimés "sans valeur" et assassinés, sous couvert de programme dit d'euthanasie, dans les années 1940-1941 furent sélectionnés par des médecins cherchant les voies de la "rationalité" censée améliorer la société moderne. Leur meurtre a été rendu possible par des techniques "efficientes" et "modernes" : les gaz, qui ont plus tard été transférés à Auschwitz et dans les autres camps d'extermination de Pologne. Les idées qui sont à la base de cette barbarie moderne ont longtemps été soutenues par des sections

de dirigeants "modernes" de l'industrie et des affaires intéressés par les moyens de débarasser la société de ses éléments inefficients. Et l'exécutif de Hitler, les SS de Himmler, qui ont plus que tous autres présidé à l'implantation du programme nazi d'extermination des juifs en Europe, recrutaient parmi les plus hauts échelons de la société, non auprès des hommes de la rue, mais auprès de docteurs, de professeurs d'universités, de juristes. Dans le contexte de guerre, devenue pratiquement croisade de destruction du bolchévisme, ennemi idéologique par excellence, et tandis qu'était délivré un chèque en blanc à un leader fonctionnant comme la matérialisation de cette mission de lutte pour la rédemption nationale et la renaissance, les idées barbares communes à de nombreuses sociétés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles purent, grâce à des technologies avancées et à une grande bureaucratisation, se transformer en pratiques barbares, courroies de transmission industrialisées d'un meurtre de masse de précision. Pour en revenir à l'analogie avec Tchernobyl : l'état "normal" d'un réacteur nucléaire n'est pas l'explosion. Mais cela peut se produire. L'état normal d'une société industrielle moderne, avancée, n'est pas l'explosion sociale que fut le Troisième Reich. mais cela s'est produit, et peut se produire.

Ian Kershaw
Traduit de l'anglais
par Isabelle Avran



A.F.P.

COMPTE POUR MEMOIRE

Compter minutieusement, ajouter et soustraire, une mise à mort massive, traduire en statisticien les chiffres de l'horreur et pouvoir continuer à croire en l'humanité, en soi-même. Quel paradoxe ! Il le faut pourtant car il n'y a pas d'autre chemin à la dignité du genre humain que celui de la conscience qui lui fut offerte, un jour, et le rendit responsable devant son miroir. Notre dignité a été bafouée par d'autres hommes. Ce calcul de l'horreur n'est ni morbide, ni vain, il impose simplement de rompre radicalement d'avec le crime en le regardant en face comme un fait massif et incontournable de notre histoire.

Pour calculer le nombre de victimes juives du nazisme, deux opérations ont été combinées :

— ADDITION : à partir des archives allemandes tenues avec méthode on ajoute les victimes des rafles, déportations, massacres, gazages... Le rapport Korherr (du nom du statisticien de la SS chargé de l'établir par Himmler) sur l'anéantissement des Juifs, daté de 1943, offre un solide point de référence.

— SOUSTRACTION : retrancher dans chaque pays, du total de la population juive d'avant-guerre, le nombre de survivants en 1945.

— RESULTAT : le Tribunal militaire de Nuremberg a accredité le chiffre de six millions : le total officiellement adopté était de 5 700 000. Les estimations les plus scientifiques s'échelonnent entre 5 et 6 millions. A ce stade là, on ne calcule plus, on évalue l'ampleur de l'imposture, l'infinité du Mal.

Chérifa B. (d'après F. Bédarida, "Le génocide et le nazisme", Ed. Presses Pocket, 1992).

Camp
d'Auschwitz.
Rationalité,
efficacité,
technicité,
modernité,
mises
au service
de la plus
implacable
des machines
à tuer
de l'histoire



Patrick Bard/Editing

Il ne s'agit pas de malédiction mais d'une histoire profane où s'affrontent de puissants intérêts matériels et symboliques. Sur le terrain des misères humaines, se construisent des idéologies totalitaires dont la fin se confond avec les moyens : le règne d'une "espèce" d'hommes auto-proclamés "élus", "seigneurs", "supérieurs" par essence présupposant des forts et des faibles, des dominants et des dominés. Dans cette hiérarchie hermétique, chacun doit tenir sa place. Le Juif a la sienne toute désignée.

MISES EN *D*EMEURE

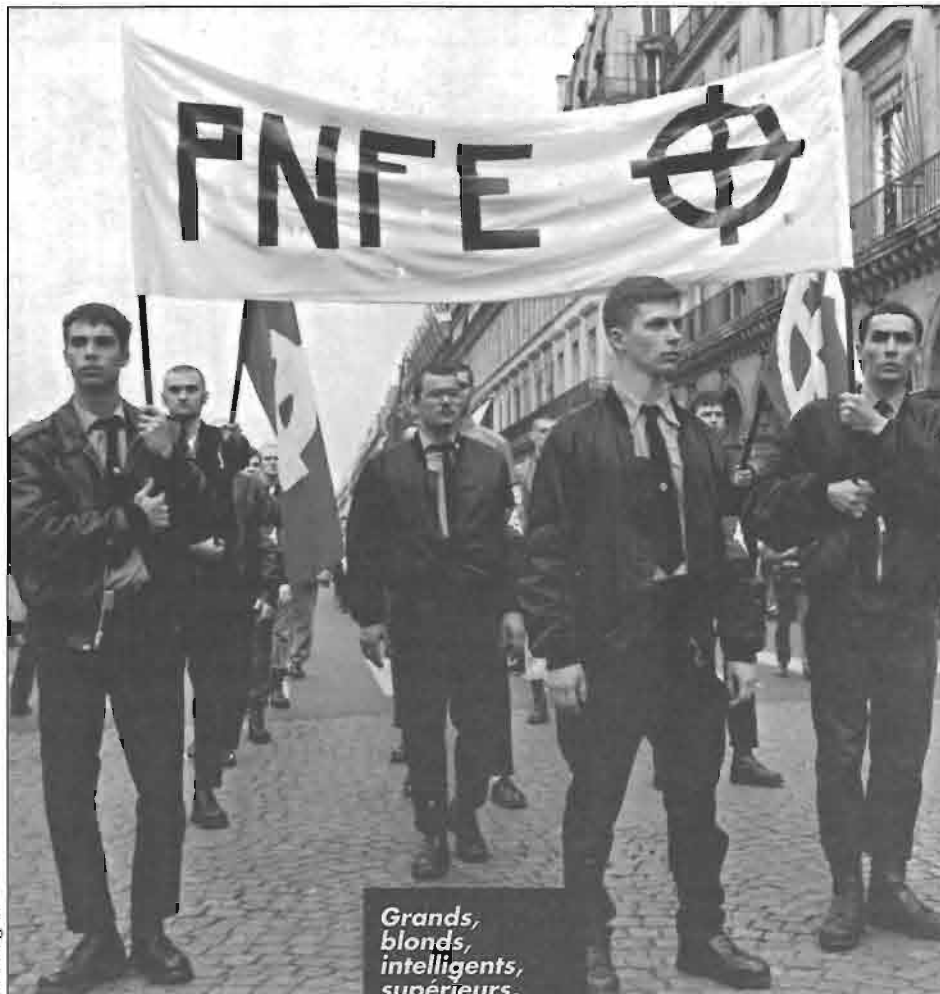
L'extrême droite française continue à faire profession d'antisémitisme. Au-delà des pseudo- "dérapages" verbaux de Le Pen, surtout depuis 1987, l'antisémitisme avance à visage découvert. Une analyse de Michel Soudais, journaliste à "Politis" et spécialiste de l'extrême droite.

"Pourris !" — "Youpin !" Les jeunes manifestants du GUD, le Groupe union dé-

fense, n'ont pas hésité une seconde, le 10 mai dernier, quand un passant de la place de la Madeleine, à Paris, a cru bon leur crier son indignation. Près d'un millier de militants d'extrême droite participaient au "cortège traditionnel d'hommage à Jeanne d'Arc". Quarante-vingt-dix jeunes camelots équipés de casques, foulards et lunettes, et armés de manches de pioches, ouvraient la marche au défilé de la Restauration nationale, héritier de l'Action française. Ils étaient suivis des phalangistes de la contre réforme catholique avec femmes et enfants. Tandis que cinq pétainistes d'époque précédaient les soixante-dix membres de l'Œuvre française au complet, et la cinquantaine d'"étudiants" du GUD qui fermaient le pas en arborant fièrement un drapeau de l'Italie fasciste au côté d'un drapeau croate. Mais l'homme aux cheveux déjà gris, bien mis dans son pardessus, qui passait par là en compagnie de sa femme et manifestait bruyamment son indignation devant ce spectacle, ne pouvait qu'être "juif".

Judéophobie à découvert

Quelques dizaines de minutes plus tard, place des Pyramides, aux pieds de la pucelle, au moment de la dispersion, ces jeunes gens qui n'ont pas trente ans sortiront de dessous les blousons le dernier numéro de leur "organe de propagande", "Les Réprouvés", pour une ultime provocation : "Exclusif ! Patrick Bruel nous apprend qu'il est juif". Un an auparavant, un photographe trop curieux avait été pris à partie par un responsable de la Restauration nationale au motif qu'il devait travailler pour "un journal juif et communiste". Lors de l'édition 1990 de la "fête des



Elie Kagan

Grands, blonds, intelligents, supérieurs, séduisants ! Comment peut-on être jeunes et déjà c... ?

L'ETERNEL RETOUR

Bleu-Blanc-Rouge", des journalistes se sont vus traités de "Youtres", au service de la "Youpinerie internationale" (1). En se répétant, ces incidents trahissent une judéophobie dont la manifestation publique paraissait impensable il y a encore cinq ans. En cette année 1992 qui est celle du bicentenaire de la République, l'antisémitisme est redevenu un thème de campagne politique. Sans complexe. Ouvrons la presse d'extrême droite : "Revision" (mars 1992) crie "Haro sur Chirac, l'enjuivé". Lancé en mars 1989, ce mensuel qui se dit lui-même "antijui" est aujourd'hui interdit à la vente aux mineurs et à l'exposition. Tout comme "Tribune nationaliste", l'organe du néo-nazi PNFE, qui bouffe du "métèque" à toutes les pages, et dont le der-

nier numéro (février 1992) s'en prend au "peuple du mensonge" avant de vanter le "livre magnifique" des frères Tharaud, "Quand Israël est roi", paru en 1921. En vente libre mais heureusement confidentielle, "Notre Europe combattante" (juin 1992), le bulletin de l'ex-Fane, dessine en "Une" un black de Los Angeles transmettant sa batte de base-ball à un personnage aux ongles crochus : "A vous de jouer à Paris après l'acquittement de Paul Touvier", dit la bulle. "Pas question ! Tous les magasins sont à nous là-bas...", répond l'autre dont le visage est masqué par une inscription "censure". Les titres à diffusion plus larges n'échappent hélas pas à cette obsession. "Le Choc du

mois" (juin 1992), s'en prend à "cette minorité de faiseurs d'opinion qui voudrait tout peser, tout juger, à l'aune de ce qui s'est passé il y a cinquante ans." "Mais vous empêchez la mort avec votre souvenir", poursuit l'éditorialiste. Alors laissez-nous respirer. Nous ne vous devons rien. Nous ne sommes responsables de rien. (...) Nous savons ce qui s'est passé. Nous savons que vous avez souffert. Mais c'est fini. Vous êtes heureux maintenant, ou si vous ne l'êtes pas vous avez tout pour l'être : vous êtes libres dans ce pays. Alors foutez-nous la paix !" Une constante pour ce mensuel vendu à 12.000 exemplaires qui affirmait en octobre 1988, en ouverture d'un dossier consacré aux "juifs qui en font trop" que "les consignes de la Convention à l'égard des Vendéens étaient beaucoup plus claires et explicites que celles de feu Adolf à l'encontre des juifs" (2). C'est en 1987 que s'opère le tournant décisif. Jusqu'à cette date, exception faite de certains cercles restreints, l'extrême droite, confrontée au double mur de la réprobation morale et idéologique élevé depuis 1945, avait fait mine d'enfourner son antisémitisme. L'allusion suggestive aux origines juïques des personnalités attaquées était alors le moyen le plus prisé de maintenir la flamme. C'est ainsi que, lors de la "fête Bleu-Blanc-Rouge" au Bourget, le 20 octobre 1985, Jean-Marie Le Pen livrait à la vindicte populaire les noms de quatre journalistes : Jean-François Kahn, Jean Daniel, Ivan Levaï et Jean-Pierre Elkabbach (3).

Dérapage ou stratégie

L'ouverture du procès Barbie en mai 1987, déclenche une nouvelle offensive du négationnisme, cette "forme contemporaine de l'antisémitisme" (4) (parution des "Annales d'histoire révisionniste", tracts, etc.), elle est discrètement relayée par de larges fractions de ce que Guy Birenbaum, dans son étude sur le Front national, appelle "la sous-société nationale-frontiste" (5). Mais le fait déterminant réside sans doute dans les trois coups martelés par Jean-Marie Le Pen. Invité du Grand Jury "RTL-Le Monde", le 13 septembre 1987, Jean-Marie Le Pen affirme que le génocide des juifs est "un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale". Le 2 septembre 1988, nouveau tollé : Le leader du FN lance son calembour "Durafour-crématoire". Dérapage verbal ? Alors membre du bureau politique du FN, François Bachelot assure aussitôt qu'il s'agit d'une "stratégie". On lui a expliqué en excluant que "ce sujet avait été abordé pour faire renâtrer la droite nationale". "Nous sommes ici pour prendre notre revanche sur l'Anti-France : le lobby juif et le lobby maçonnique", lui aurait avoué Bernard Antony, approuvé par Le Pen qui concluait en affir-

mant ne plus vouloir "continuer à passer sous le joug des juifs" (6). De fait, le 11 août 1989, dans une interview à "Présent", le chef de l'extrême droite s'en prend à la "Maçonnerie" et à "l'Internationale juive". Le choix de ce quotidien, qui dénonce "l'accusation arbitraire d'antisémitisme" comme "la plus grande imposture du XX^e siècle", pour tenir ces propos est significatif. Il "exprime et renforce une vision du monde diffusée quotidiennement dans Présent" (7). A commencer par le vieil antijudaïsme catholique réactionnaire : "Que tous les dogmes de la foi chrétienne soient récusés ou rejetés, la belle nouveauté ! Les juifs du Talmud et les incroyants de toute sorte le font depuis deux mille ans avec une infatigable persévérance". (Présent, 8 avril 1992.) Après la visite historique du Pape Jean-Paul II à la synagogue de Rome, son chroniqueur religieux, Rémi Fontaine, avait ainsi regretté qu'il ne soit "plus question de la conversion des juifs" (14 et 15 avril 1986). C'est aussi au nom d'un antisémitisme nationaliste conservateur que son directeur politique, Jean Madiran, s'en prend à "la nouvelle idéologie du social-judaïsme" (2 septembre



Profanation au cimetière de Bagnaux en 1981.

1989), à cet "extrémisme juïque qui débordé et se répand un peu partout dans l'établissement politico-médiatique" (8 décembre 1989).

Retour à la théorie du complot

Mais ce que valide surtout Jean-Marie Le Pen c'est la thèse de "Présent" selon laquelle une association juive internationale à caractère maçonnique, le B'Nai B' Rith, a contraint la droite à refuser l'alliance avec le FN. Cette affirmation qui se fonde sur un petit communiqué de ladite association repris par "Le Monde", en mars 1986, a fait l'objet d'une brochure, intitulée "Ce que l'on vous cache". Toute la théorie du complot s'y trouve résu-

mée : "une puissance colossale et redoutable, irascible et carnassière", un "serment secret", des "conjurés" qui le sont tout autant... C'est la figure commode du "gouvernement invisible" remise au goût du jour par de vieux routiers de l'antisémitisme et de l'antimaçonnerie comme Jacques Ploncard d'Assac (8), appelé à la rescousse, qui voit dans le B'Nai B'Rith une "identification des finalités juives et maçonniques". La thèse de cette brochure, diffusée, selon Jean Madiran sur les ondes de Radio Courtoisie en mai 1992, à 80.000 exemplaires, est aujourd'hui reprise par la quasi-totalité de l'extrême droite (9). Du complot à la confrontation et à la guerre, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allègrement. "Nous sommes à l'aube (...) d'un grand combat à l'échelle planétaire entre l'Internationale juive et l'Internationale chrétienne, catholique d'abord" prédit Roland Gaucher, directeur de "National-hebdo" et membre du bureau politique du Front national (10). "Selon l'issue de ce combat, qui est le grand affrontement religieux et politique de l'An 2000, selon l'issue de cette bataille, ou bien le christianisme réussira à se maintenir face à la fantastique force du monde juif. Ou bien, croyants et incroyants, nous vivrons sous la loi de la religion nouvelle : celle de la Shoah."

Michel Soudais

- (1) "Le Monde", 25 septembre 1990.
- (2) Ce dossier marquait un tournant de l'extrême droite. "Le Monde" du 10 novembre 1988 consacra à ce propos un article au "retour de l'antisémitisme dans l'extrême droite française". Depuis, "Le Choc du mois" est revenu régulièrement à la charge dans ses couvertures : "Qui détient vraiment le pouvoir en France ?" (mai 1990), "Moyen-Orient, Les juifs ont-ils poussé à la guerre ?" (février 1991), "Comment on fabrique des antisémites" (juin 1991), "Jean Brière : « J'en ai marre d'être emmerdé chaque fois que je parle des juifs ! »" (septembre 1991).
- (3) Intégralité des propos de Le Pen et la condamnation judiciaire qui les a suivis (ainsi que les autres condamnations définitives du leader du FN), voir l'annexe du tome I de l'ouvrage collectif "Face au racisme", sous la direction de P.-A. Taguieff, La Découverte, 1991.
- (4) Alain Finkelkraut interviewé par Serge Moati et Jean-Claude Raspigeas, "La Haine antisémite", Flammarion, 1991, p. 217.
- (5) Guy Birenbaum, "Le Front national en politique", Balland, 1992.
- (6) Sur les déclarations de François Bachelot, cf. "Le Monde", 9 septembre 1988.
- (7) On se reportera avec intérêt au chapitre 13 de l'ouvrage de René Monzat, "Enquêtes sur la droite extrême", "Le Monde-Éditions", 1992.
- (8) Né en 1910, Jacques Ploncard collabora dès 1928 à "L'Anti-juif". La même année il rachète "la Libre parole" de Drumont et commence une collaboration avec Henry Coston. En 1940, il est affecté au dépouillement des archives du Grand Orient de France et milite à l'Action antimaçonnique. Ce que lui vaut de donner un grand nombre de conférences comme celle consacrée à "la chute de Napoléon et la franc-maçonnerie", annoncée dans l'édition du 22 avril 1944 de "Combats", l'hebdomadaire de la Milice. Jacques Ploncard est aujourd'hui chroniqueur à "Présent".
- (9) Le bi-mensuel "Militant" (1^{er} mai 1992), organe du Parti nationaliste français, né d'une scission du FN remontant à 1980, affirme ainsi en couverture que "Le B'Nai B'Rith gouverne la France". Une accusation agrémentée d'une caricature antisémite de l'entre-deux guerres.
- (10) Roland Gaucher, Perspectives pour des combats nationalistes, numéro hors série de "National-hebdo", d'octobre 1989.

TOURNER

Héritier d'une double culture, européenne et arabo-musulmane, l'antisémitisme algérien est créé par certaines élites pour donner une réponse rationnelle et simple à une question angoissée et complexe: "comment en sommes-nous arrivés là" ?

Exercice périlleux que de tenter de saisir la nature et le sens de l'irruption explicitement antisémite dans le champ politique algérien ! De part et d'autre de la Méditerranée, la passion franco-algérienne, chargée en ce domaine du contentieux judéo-arabe, risque à tout moment de submerger les protagonistes et les mots qui s'écrivent. L'issue du débat, y compris (surtout ?) lorsqu'y participent des "copains de longue date", s'enferme alors aux béatitudes sidérantes de l'amour trahi ou aux affres de la colère haineuse : on finit toujours, là, par reconstruire une généalogie théologique ou raciale explicative, voire un roman familial où prédomine la narration de la vendetta.

Nous aussi nous sommes racistes

Un écrivain algérien, qui dénonçait il y a plus de vingt ans, aussi bien les mythes et les ta-

bous de l'Algérie traditionnelle et moderne que le racisme français à l'égard des travailleurs immigrés(1), Rachid Boudjedra, en appelle aujourd'hui à la conscience de ses concitoyens dans un pamphlet intitulé "Fis de la haine" : "(...) ces Algériens et ces Algériennes fascinés par le FIS par antioccidentalisme ont tort. L'Occident n'a pas inventé le racisme. C'est l'humanité toute entière qui l'a secrété. Nous aussi nous sommes racistes ! Parfois envers nos propres compatriotes noirs du Sahara. Parfois avec nous-mêmes. Souvent avec les juifs" (2).

L'ensemble du livre est un appel et un rappel courageux dans un contexte international où les condamnations à mort par l'islamisme radical et terroriste ne visent pas seulement un citoyen britannique nommé Rushdie mais aussi les Coptes d'Égypte abattus sans pitié, un écrivain égyptien Farag Fodda récemment assassiné, et un Nobel de littérature Naguib Mahfouz, lui aussi égyptien, inscrit sur liste d'attente...

Le texte de Boudjedra a le mérite d'appeler un chat un chat. L'examen de conscience entrepris, qui n'épargne pas les intellectuels dont il fait partie, échappe à la dénégation répandue quant au rapport des Arabes à l'antisémitisme : "sémites nous-mêmes, nous ne pouvons pas être antisémites". Dans un travail d'érudit, loin des modes et des polémiques stériles, consacré principalement aux pays arabes du Moyen-Orient, Bernard Lewis a montré les défauts de cette thèse et les glissements de sens qu'elle suppose : "Tout d'abord, le terme sémite n'a pas de sens quand on l'applique à des groupes aussi hétérogènes que les Arabes ou les juifs, et en fait on pourrait avancer que

l'emploi de termes semblables est en soi un signe de racisme. En second lieu, l'antisémitisme n'a jamais, nulle part, concerné personne d'autre que les juifs. Les nazis, que l'on peut considérer comme les tenants les plus autorisés de l'antisémitisme, ont exposé clairement que leur hostilité était limitée aux seuls juifs et ne comprenait pas les autres peuples soi-disant sémites" (3).

Les manifestations "banales" de l'antisémitisme en terre arabo-musulmane que le chercheur qualifie de "conflit normal" semblent avoir réalisé tout récemment un réel saut qualitatif en Algérie. L'obsession des juifs dans les textes du Front Islamique du Salut, récemment traduits en France(4), et la publication des "Protocoles des Sages de Sion" par l'hebdomadaire "le Jeune Indépendant" en octobre 1991 en sont des signes patents. Cet antisémitisme politique dispose d'un sédiment culturel faible mais réel : tout Algérien, d'origine ou de nationalité, qui manie un tant soit peu la langue arabe populaire, sait que l'application du qualificatif "juif" à quelqu'un convie à mettre en cause son intégrité morale, à évoquer chez lui les défauts de fourberie et de trahison. Entre parenthèses, "harki" et "juif" sont, dans certains contextes, synonymes. De même que "la femme, sauf ton respect" et "le juif, sauf ton respect" sont des expressions courantes au moins chez nos aînés(ées), syntaxiquement équivalentes, "juif" et "femme" étant en l'occurrence interchangeables. Ces faits de langue, mineurs en soi, semblent corroborer l'analyse de B.Lewis selon laquelle "l'hostilité arabe envers les juifs, qu'elle soit dirigée contre l'Etat juif ou contre la communauté juive, quels que soient les mots et les actions qui l'expriment, n'est pas fondamentalement de caractère racial" (3).

Modernisme et antisémitisme

De quoi s'agit-il alors ? Probablement d'une construction idéologique de type moderne, qui n'hésite devant aucune annexion de textes et de figures (du ou sur "LE" Juif) "importés" pour répondre au désordre ambiant, aux frustrations et surtout au sentiment d'impuissance devant ce qui apparaît comme l'échec d'une histoire en épopée, celle de l'Algérie indépendante, voire d'une civilisation, l'arabo-musulmane, hier encore florissante.

Un article consacré à "l'information islamique et les défis actuels", publié dans l'organe du FIS, "El Mounquid", évoque en quelques lignes le partage du monde par les "Etats colonialistes" depuis le début du siècle et ajoute : "les juifs ont, à leur tour, saisi l'importance de l'information dans la préparation des esprits à recevoir les idées et les opinions, à orienter ou à mystifier l'opinion publique. Ce qui les a poussés à mettre la

main sur la majorité des journaux et revues à travers le monde, outre les grandes maisons d'édition, les imprimeries et le contrôle des grandes compagnies de production cinématographique, des chaînes de télévision et des radios. Tout cela dans le cadre général de leur plan tracé dans les Protocoles des Sages de Sion" (4). Obéissant à la mythologie politique européenne antisémite du "complot juif international", le discours judéophobe se dote ici d'un argumentaire venu d'Occident, ayant vraisemblablement transité par les officines et les textes antisémites moyen-orientaux chronologiquement antérieurs, pour construire une réponse rationnelle à une question angoissée : Comment en sommes-nous arrivés là ? Dans ce même article dont la prédication consiste à définir "une information islamique", la conclusion est édifiante par la conscience malheureuse narcissique qu'elle donne à entendre : "Cette tâche doit être l'oeuvre de tous les musulmans, surtout si nous savons que les courants importés sont soutenus par des régimes et des organisations, et que l'islam est seul à souffrir, orphelin et étranger parmi les siens"(souligné par nous).

Ne pas tomber dans le même défaut de simplisme consiste, ici en France, à ne pas chercher à tout prix l'antisémitisme là où il n'existerait que dans l'imaginaire de quelques excités. L'intérêt est de tenter de comprendre par quels cheminements dont les textes sont des traces vivantes, des individus prennent en charge, mettent en images, donnent du sens à une rupture de la figure du Juif qui passe du champ de la tradition tolérante et condescendante à celui de la tradition ouvertement exclusive et homicide. En d'autres termes, l'hypothèse est que la racialisation du Juif propre à la laïcisation anthropologique occidentale de la judéophobie chrétienne serait en phase d'"authentification" par la plus violente des oppositions politiques à la modernité algérienne.

"Dans les pays arabes, l'antisémitisme n'est pas, comme en Europe, exploité par les politiciens, mais créé par eux.

Il a, si l'on peut dire, été tourné tel un bouton électrique."

Bernard Lewis

Comme en Orient, où l'antisémitisme moderne, accompagné de l'inévitable traduction-diffusion des "Protocoles", a paradoxalement suivi aussi bien les mouvements islamistes que les projets politiques nationalistes et modernistes, l'antisémitisme politique algérien

Turpin/Gamma



Le caché de nos intentions se dévoile à travers les mots qui nous échappent ou se dessine sur nos faces.

L'imâm 'Alî

مَنْ أَضْمَرَ شَيْئًا ظَهَرَ فِي فَلَاتِ لِسَانِهِ
أَوْ عَلَى صَفْحَاتِ وَجْهِهِ.

الإمام علي

LE BOUTON ELECTRIQUE

SOUS L'EMPIRE DES PREJUGES

David Goodman, professeur associé de littérature japonaise et comparée à l'université de l'Illinois (Etats-Unis), fut co-organisateur, à la Société japonaise de New-York, d'un symposium international sur le thème : "le Japon et les Juifs : passé, présent, avenir". Il est l'auteur d'un article paru dans la presse américaine dont nous donnons ici quelques aperçus.

Goodman rapporte la transmission inédite (le 22 décembre 1987) par la télévision de Tokyo d'une émission de trente minutes dépeignant les machinations d'un "capitalisme juif international". L'émission, explique-t-il, montrait le Président Ronald Reagan, à la Maison Blanche, évoquer la politique américaine à l'égard du "capitalisme juif" et dépeignait le judaïsme de façon tout à fait erronée, notamment comme faisant foi dans les prophéties de Nostradamus. Ce programme se voulait une "introduction à l'économie japonaise" et se basait sur un best-seller publié par l'équivalent japonais du Wall Street Journal. Selon Goodman, l'émission charriait sur le judaïsme une série de stéréotypes, réminiscences de l'antisémitisme européen moderne, selon lesquels il y aurait dans l'économie mondiale un acteur connu comme "capital juif international", exerçant une influence démesurée et funeste. Selon ces stéréotypes, les gouvernements, y compris américain, auraient à l'égard de ce "capitalisme juif" des politiques spécifiques. L'économie internationale deviendrait ainsi plus compréhensible dès lors que l'on saisisrait les buts et pratiques de ce "capitalisme juif" déterminé par les dogmes du judaïsme. Goodman a cherché les origines de ces stéréo-

types, et observe, qu'il n'existe pas de mouvement antisémite actif au Japon pour les véhiculer et qu'ils appartiennent au fond commun de ce que les Japonais "croient savoir sur les Juifs". Un "antisémitisme passif" en quelque sorte. Goodman précise qu'il existe une somme d'études universitaires ou journalistiques sérieuses et idéologiquement neutres au Japon sur les Juifs. Que l'on trouve des travaux sur tous les aspects de la pensée et de la vie juives, ainsi que la traduction de la plupart des travaux publiés à l'étranger. Mais que souvent, ces études sont considérées comme trop universitaires ou trop scolaires et donc très peu lues. Les lecteurs ont, note-t-il, quelque difficulté à distinguer les travaux sérieux de ceux qui véhiculent toutes les théories sur une "conspiration juive". Certains auteurs, pas forcément de mauvaise foi, ne discernent pas les sources fiables d'autres, frauduleuses, s'appuyant notamment sur les "Protocoles des Sages de Sion". L'extrême droite japonai-

se, souligne Goodman, est perméable aux théories sur la "conspiration juive" et, certains ouvrages allant dans ce sens ont recueilli une grande popularité. Le New-York Times mentionnait ces dérives dans son édition du 12 mars 1987, provoquant les protestations d'élus américains auprès du Premier ministre japonais. La plupart des ouvrages évoqués se basent, peu ou prou, selon Goodman, sur les "Protocoles des Sages de Sion". Un officier japonais, Yasue Norihiro, serait l'auteur de leur première traduction en 1924. Dans les années 30-40, un autre officier, Shiôden Nobutaka, qui travaillait pour les services secrets japonais à Vladivostok et à Harbin et qui eut l'occasion de se rendre en Allemagne nazie, n'hésita pas à plaider en faveur de l'extermination de la population juive sous contrôle japonais. Son livre, publié en 1941, et qui contenait une traduction des "Protocoles", a été réédité à Tokyo en 1987. D'autres livres parus depuis 1986 s'appuient sur d'autres sources dont certaines relèvent du "fondamentalisme chrétien"... Goodman note qu'il n'y a pas d'"influence arabe" sur les auteurs d'extrême droite qui s'appuient sur les "Protocoles", et qu'au contraire, des voix arabes représentatives au Japon se sont élevées pour faire la critique de ces théories. Il ajoute qu'une "influence arabe" s'exerce, par contre, sur la gauche japonaise, dont le capital de sympathie envers les Juifs et Israël dans la période 1950-1967 a été fortement entamé après la guerre des Six jours. Cette gauche, volontiers critique à l'égard de la politique d'Israël, connaît dans son extrême un antisionisme militant. Goodman cite la dérive ultra-minoritaire de quelques poignées d'individus, qui opteront pour des méthodes violentes, confondant dans leur radicalité, et hors du Japon, lutte contre le sionisme et lutte contre les Juifs. Sans prétendre rendre compte de l'intégralité de ce qu'a écrit Goodman dans son article, ni acquiescer à certaines thèses qu'il y développe, convenons que le Japon présente un intérêt particulier. Le fait que puissent se développer dans une société qui compte une très faible communauté juive, des clichés antisémites puissants, largement partagés, spontanément admis, même de façon tout à fait passive, ne peut que susciter l'inquiétude et l'interrogation.



Numéro spécial d'une revue d'histoire, consacré au thème de la conspiration juive mondiale paru en 1987

aurait opéré un syncrétisme brouillon de théologie hétérodoxe et de critique de la modernité vécue comme intolérable par les contradictions induites. L'accusation de "peuple déicide" n'ayant pas cours dans le monde musulman ni les autres "ethnotypes" (crimes rituels et autres profanations) attribués aux Juifs par les racines théologiques et psychologiques de la tradition chrétienne, les Juifs étant désormais absents du territoire national algérien, il faut bien se tourner vers le statut socio-culturel des Juifs dans l'histoire du monde arabo-musulman en général et de l'Algérie en particulier. Pour Bernard Lewis, le ressentiment arabe à l'égard des Juifs "ne repose sur aucune théologie de la culpabilité, aucune condamnation par les Ecritures, aucune présomption de distinction et d'infériorité raciale. C'est plutôt la colère d'un groupe dominant envers une minorité jadis tolérée qui n'a notoirement pas su rester à sa place dans l'ordre convenable des choses". Le statut de "dhimmis" (protégés) accordé aux minorités juives (et à d'autres), traditionnel dans les empires et royaumes musulmans, a produit selon Albert Memmi (5) "un stéréotype de dévalorisation du Juif, de destruction symbolique, avec de temps à autres des fureurs bien concrètes". En somme, la domination d'un groupe sur un autre, d'un fort sur un faible, des hommes sur les femmes, a besoin pour se reproduire, d'"un processus de justification par lequel s'élaborent des stéréotypes sur la base de caractères réels ou imaginaires". Cette histoire de dominant-dominé entre Juifs et musulmans au Maghreb s'est prolongée dans l'histoire coloniale, laquelle s'est traduite en Algérie par le décret Crémieux (1865)

qui accorda le statut de citoyens aux Juifs d'Algérie. Tout récemment, le président François Mitterrand rappelait le fait en ces termes : "C'est la République qui a, pratiquement, depuis deux siècles où les Républiques se sont succédé, décidé toutes les mesures d'égalité. C'est elle qui a décidé que les Juifs d'Algérie cessent d'être considérés comme une race inférieure(...)" (6). Albert Memmi observe que ce décret fut à la fois "l'expression d'une ruse du colonisateur" et "une réponse à une demande des Juifs algériens", une demande probablement liée à leur statut de dominés dans la société pré-coloniale, puis une accession à l'égalité républicaine qui a, toujours selon Memmi "considérablement hâté le passage de la figure du Juif oriental à sa figure occidentale". Bien que de nombreux Juifs aient été partie prenante des combats pour les indépendances, la réserve des masses juives du Maghreb aspirant à devenir français -comme d'ailleurs les premiers réformateurs musulmans qui ne réclamaient que l'égalité des droits- allait définitivement les éloigner des nationalistes radicaux de l'après-deuxième guerre mondiale.

Mauvais sang

S'il faut ajouter à ces sédiments de l'histoire, les éruptions antisionistes radicales du nationalisme arabe provoquées par la création de l'Etat d'Israël et le sort fait aux Palestiniens, on peut commencer à imaginer la terrible vraisemblance de ce commentaire de B.Lewis : "Le Juif en Orient encore plus qu'en Occident, a manqué à son stéréotype. Un facteur important, dans la réaction des Arabes, c'est sûrement un sentiment de dégoût et de scandale à la vue du Juif-familier, toléré et mépri-

sé- surgissant dans ce rôle nouveau et étrange de soldat, d'administrateur et de gouvernant". L'antisémitisme du FIS et de sa famille politique ne serait qu'un épiphénomène négligeable si le conflit israélo-palestinien n'était constamment chargé d'une interprétation théologico-raciste ("les Juifs ou les Arabes à la mer", selon les Livres choisis), si la vie de chaque société, méditerranéenne notamment, n'était appelée, avec ou sans notre consentement, à se mondialiser. Il va de soi que la disparition ou l'affaiblissement de la tolérance traditionnelle du monde musulman à l'égard de ses minorités a facilité, va faciliter davantage, l'assimilation par les cultures politiques arabes du mythe du "complot international judéo-maçonnique" dans toutes ses variantes. Sur les avatars de ce mythe, on lira avec intérêt la présentation et l'analyse de Pierre-André Taguieff sur la "nouvelle carrière des Protocoles des Sages de Sion" dans le monde arabe(7). Malgré les scories d'une plume polémique parfois trop bruyante pour un sujet aussi compliqué, l'analyse met en lumière deux caractères essentiels : 1°) La racialisation du Juif dans les textes arabes cités par laquelle il devient "un type substantiel, trans-historique, toujours identique à lui-même en sa négativité". 2°) Il s'agit (dans les pays arabes, NDLR) avant tout d'un antisémitisme politique des élites, et partant, d'un antisémitisme instrumental remplissant des fonctions diverses, qui relèvent de conjonctures définies". La littérature antisémite en Algérie, particulièrement explicite dans la presse du FIS, aujourd'hui interdit, ne repose pas (encore ?) sur un vrai sentiment populaire. Cette conclusion de B.Lewis reste précisément vraie pour le cas algérien : "Dans les pays arabes, l'antisémitisme n'est pas, comme en Europe, exploité par les politiciens, mais créé par eux. Il a, si l'on peut dire, été tourné tel un bouton électrique ; il pourrait aussi bien être tourné dans l'autre sens". L'hypothétique utilisé par notre auteur est un temps de rigueur : il fonde l'espoir d'une absence de fatalité ; c'est toujours ça de gagné sur le désespoir. "Dire, écrit encore Boudjedra, épeler, nommer les choses par leur nom est la seule attitude capable de calmer cette affreuse démangeaison du cortex, parce que les mots non dits peuvent macérer, pourrir, tourner comme du mauvais sang".

Chérifa Benabdessadok

(1) "La Répudiation" (1969), "L'Insolation" (1972), "Topographie idéale pour une agression caractérisée" (1975), chez Denoël
 (2) 1992, Denoël
 (3) "Le retour de l'Islam", Gallimard, 1985
 (4) "L'Algérie par ses islamistes", par M.El-Ahnaïf, B.Boitveau et F.Frégosi, Editions Karthala, 1991
 (5) Entretien réalisé en juin 1992
 (6) Rapporté par "Le Monde" du 16 juillet 1992
 (7) Lire page 53

Dessin de couverture du livre "Le péril Juif. Les protocoles des sages de Sion" publié au Caire en 1972.



EN UN COMBAT DOUTEUX

Au cours de l'été 1991, de violents affrontements opposent Juifs et Noirs de Crown Heights, à New York.

Tout porte à croire que la solidarité entre les deux communautés échoue sur des écueils dont les forces conservatrices savent toujours tirer profit au bon moment.

La réflexion de Sylviane Diouf-Kamara (*) aide à penser autrement l'un des cœurs sensibles du racisme et de l'antisémitisme aux Etats-Unis.

(*) Journaliste, résident aux Etats-Unis, collaboratrice de West Africa et Africa Report. Extraits d'un long article intitulé "Noirs et Juifs aux USA, le melting-pot vire au vinaigre", paru dans la revue "Hommes et Migrations", n° 1150, janvier 1992.

En fait, au moment où les Noirs sont arrivés massivement à New York, ils ont trouvé aux postes clés de l'administration, de l'enseignement, des affaires sociales, de la justice ou de l'immobilier des interlocuteurs juifs. (...)

Des tensions, il en existe donc depuis une cinquantaine d'années, mais les convergences et les alliances sont également un phénomène ancien qui a commencé avec l'arrivée des Juifs d'Europe centrale dans les années 20/30. Ces nouveaux immigrants apportèrent une tradition socialiste, communiste, syndicaliste, progressiste, qui les fit militer activement aux côtés des Noirs dans les partis de gauche et le Parti démocrate. Exclues dans une certaine mesure de l'enseignement supérieur, de certains clubs, hôtels ou appartements, ils vont trouver dans les Noirs qui luttent contre la ségrégation et la discrimination, d'utiles alliés. La mise hors la loi de la discrimination dans l'emploi, la résidence, l'enseignement profite aux deux groupes. Avec cette différence que l'un, blanc, récolte plus d'avantages que l'autre. De plus les Juifs, après la Seconde Guerre mondiale, bénéficient de la sympathie, du soutien et du sentiment de culpabilité de l'Occident.

De la solidarité aux clivages

La lutte pour les droits civiques rapproche Juifs et Noirs jusqu'au moment où une partie du mouvement se radicalise, met l'accent sur le nationalisme noir et exclut toute participa-

tion des non-Blancs. "Les Juifs estiment à juste titre avoir joué un rôle important pour les droits civiques, mais leur place et leur contribution ont été niées par les Noirs. Les Juifs pensent que leur alliés d'hier ne veulent plus de leur participation. C'est vrai aujourd'hui où les Noirs ont refusé par exemple que des Juifs prennent part à "leurs" manifestations contre l'apartheid", déplore Julius Lester (1). Avec Israël, on approche une autre zone de rupture. Au sein de la population noire, l'Etat hébreu est de plus en plus perçu comme une nation blanche, en lutte contre une minorité arabe "non blanche". De plus, les liens étroits qui existent entre Tel-Aviv et Pretoria ont exacerbé les ressentiments. L'aide américaine à Israël est également sujet de discorde. Au moment où la population noire vit dans un état de pauvreté et de délabrement jamais atteint depuis le milieu du siècle, il semble inacceptable à certains que l'on paraisse se préoccuper plus du sort de 3,5 millions d'Israéliens que de celui de 500 millions d'Africains, font remarquer ceux qui souhaitent voir augmenter l'aide à l'Afrique, actuellement inférieure à 1 milliard de dollars, tandis que celle à Israël est de plus de 3 milliards par an (...).

A l'échelon local, c'est l'argument de "la criminalité noire" qui a créé un autre point de rupture. Elle aurait transformé bon nombre de libéraux juifs en néo-conservateurs et racistes avoués. C'est en tout cas la thèse de Jonathan Rieder, chef du département de sociologie à l'université de Columbia qui a consacré une étude au passage des Juifs de Canarsie à

Brooklyn, du libéralisme à la réaction raciste (2). (...).

Le racisme des uns et l'antisémitisme des autres, réels ou supposés, ajoutent à cette rupture une dimension émotionnelle. Ainsi l'American Jewish Congress dénonce-t-il "le racisme noir (qui) n'est pas moins raciste que le racisme blanc". Il écrivait lors des événements de Crown Heights que "les tourments (subis par les hassidiques Loubavitchers) rappelaient les expériences horribles (de l'Holocauste) comme un cauchemar devenu réalité." Un Fonds de secours pour Crown Heights a placé une page de publicité dans le New York Times, appelant les événements "Kristallnacht", ce qui lui a valu cette réponse d'un survivant de la Nuit de Cristal du 9 novembre 1938 : "Parler comme le fait cette publicité de néo-nazisme c'est agir comme si la communauté noire, elle-même soumise aux pressions immenses de la discrimination et de la misère sociale, agissait en tant que troupe

d'assaut gouvernementale ; c'est déformer l'histoire unique de l'Holocauste pour des gains ponctuels politiques et économiques — ce n'est pas la première fois que cela se fait. C'est dangereux, et c'est de l'exploitation." (3). En présentant les Noirs comme de farouches antisémites — ce que certains sont — ou des néo-nazis, une partie du leadership juif jette de l'huile sur le feu et écarte les deux groupes de façon irrécyclable (...).

Il est, toutefois, des positions plus nuancées. "Je ne crois pas, précise Charney Bromberg, directeur des relations inter-groupes de l'Anti Defamation League of B'nai B'rith, que la plupart des Noirs américains soient des Al Sharpton (4) mais il faut bien remarquer que les leaders modérés ne condamnent pas l'antisémitisme de ce type d'activistes. La communauté noire est en train d'autoriser ses voix les plus en colère et les moins positives à être entendues, ce qui empoisonne les relations." En fait, ce n'est pas tant la montée de l'antisémitisme chez les Noirs — réelle pour une minorité — que sa non-dénonciation là où elle existe qui inquiète légitimement certaines organisations juives modérées (...).

Ce n'est pas le seul terrain sur lequel les deux groupes diffèrent. En fait, on se trouve en face de deux minorités dont l'une a mieux réussi que n'importe quelle autre aux Etats-Unis et l'autre moins bien que toutes les autres. Les

revenus des Juifs représentent 172 % de ceux des "Anglo-Américains", tandis que ceux des Noirs n'en couvrent que 56 %. La majorité des Juifs fait partie de la bourgeoisie ou de la classe moyenne, alors que 30 % des Noirs vivent en dessous du seuil de pauvreté. "Je pense qu'il existe une réelle envie, une certaine jalousie de la part des Noirs vis-à-vis des Juifs, affirme Julius Lester, qui est l'une des raisons de ces tensions. Les Juifs ont réussi parce qu'ils ont "l'avantage" d'une peau blanche et parce que, s'ils ont été opprimés en Europe, aux Etats-Unis ils ont trouvé un groupe à un échelon en-dessous du leur."

Noirs et juifs représentent deux groupes appartenant à deux classes sociales distinctes dont les intérêts économiques mais également sociaux et politiques sont différents. On touche, avec "le conflit de classe", la première cause profonde de la rupture.

Antisémitisme et racisme

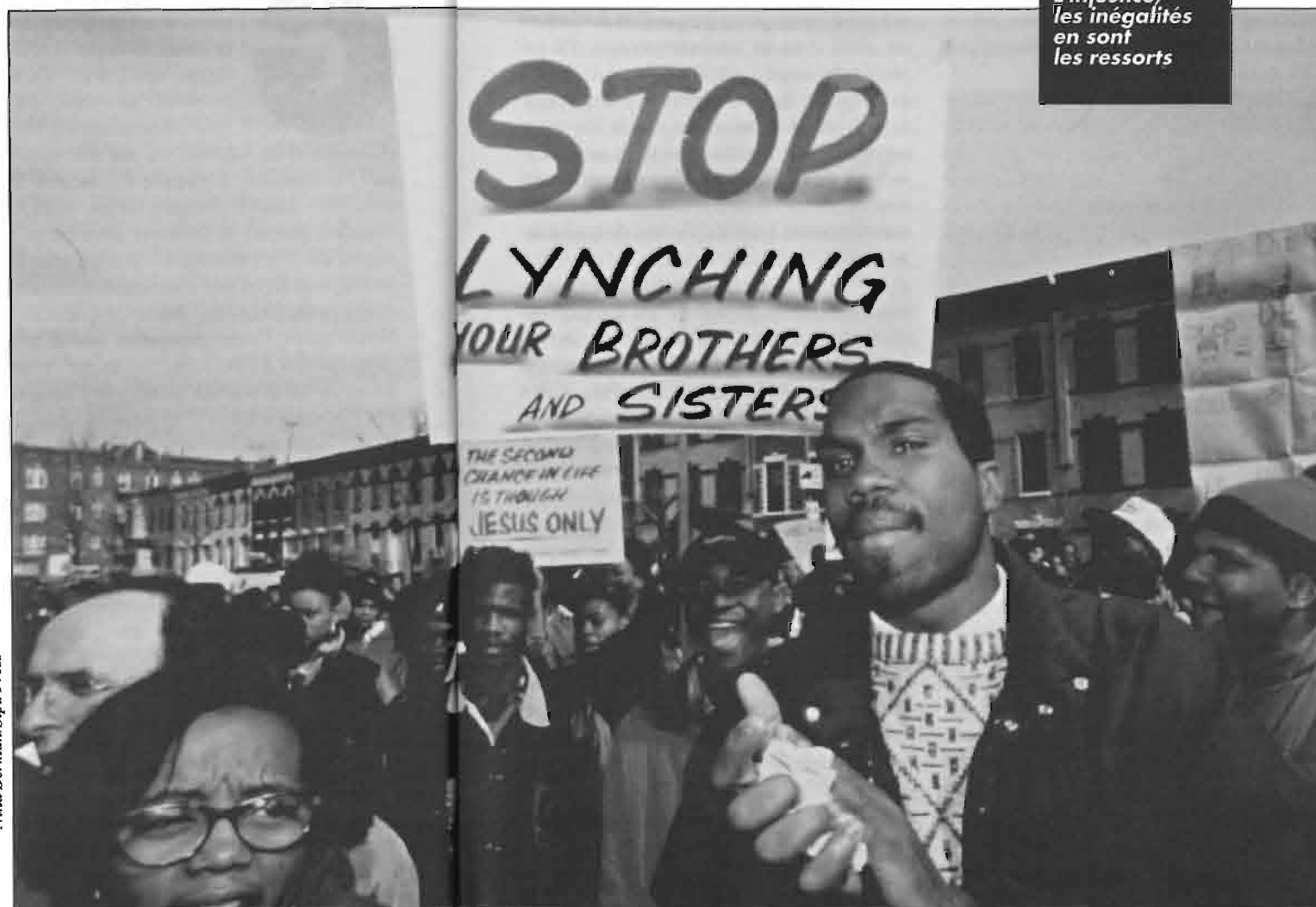
La seconde se situe dans la transformation ethnique de la communauté juive. Dans les années 40, 95 % des Juifs choisissaient un

partenaire juif, aujourd'hui, plus de 50 % de ceux qui se marient le font en dehors de leur communauté. "Il y a assimilation progressive dans la population blanche. Les Juifs ont cessé d'exister en tant que minorité clairement définie contrairement aux Africains américains", explique le Dr Manning Marable, professeur de sciences politiques et d'histoire au Centre pour l'étude de la race et de l'ethnicité de l'université du Colorado. En s'intégrant à la majorité, les Juifs perdraient peu à peu leur tradition philosophique humaniste et feraient leurs les préjugés de l'Américain moyen : "Les Juifs sont des Blancs et subissent les mêmes influences que les autres Blancs. Ils ne sont pas plus "forts" que les autres", fait remarquer le Dr Marilyn Neimark, professeur à Cuny, membre du comité directeur de l'American-Israeli Civil Liberties Coalition et de l'organisation Jews for Racial and Economic Justice (JFREJ), créé au printemps 1990 à New York par des Juifs progressistes en réponse au conservatisme des organisations traditionnelles (...).

La fixation sur l'antisémitisme est devenue un écran de fumée qui empêche d'explorer l'origine des conflits. L'analyse de l'Anti Defamation League par exemple veut que les Noirs voient dans les Juifs la quintessence des Blancs. Ce sont "les Blancs les plus proches" et, en tant que tels, ils sont victimes de la rage et des frustrations des Noirs envers les Blancs. Mais en tant que Juifs, ils sont utilisés comme boucs émissaires comme il est de tradition dans la pensée occidentale. Cette théorie, celle du Juif innocent bouc émissaire, donc de l'antisémitisme, ne prend pas en compte toutes les données : "En se fixant uniquement sur l'antisémitisme et en manquant de reconnaître d'emblée la façon dont les Juifs en tant qu'Américains blancs ont participé aux systèmes de racisme et de domination et en ont profité, la communauté juive s'empêche de trouver des solutions aux injustices sociales et économiques qui nourrissent ces ressentiments, lesquels donnent naissance à la colère", s'inquiète Marilyn Neimark (...).

S'il existe autant d'amertume de part et d'autre, c'est que les attentes ont été frustrées. Les Juifs, forts de leur participation à la lutte pour les droits civiques, s'attendent à une reconnaissance indéfectible de la part des Noirs. Les Noirs, eux "espèrent mieux de la part des Juifs", explique Manning Marable. "Un fort pourcentage de ceux qui ont écrit sur la culture noire sont juifs. Pendant longtemps ce sont eux qui ont sélectionné les canons de l'écriture afro-américaine. Les éditeurs et les critiques juifs ont été les interprètes auprès du public, de la culture africaine américaine. Il existe pour cette raison chez les Noirs un sentiment de dépendance/ressentiment qui vient compliquer les relations" (...).

Brooklyn. Manifestation contre les violences à l'école. L'injustice, les inégalités en sont les ressorts



Nina Berman/Sipa Press

Staline décide la création du Birobidjan, territoire aux confins de la Chine, transmis officiellement aux juifs en 1928, devenu "région autonome des juifs" en 1934. Mais peu de juifs, concentrés dans l'ouest européen, souhaitent s'exiler dans cet extrême-orient soviétique. (Sur deux millions de juifs vivant en Urss en cette fin des années 1980, ils sont 12.000 seulement à vivre au Birobidjan, où ils représentent à peine plus de 5% de la population).

Le Bund est également partiellement éliminé dans son bastion polonais après le partage germano-soviétique. Il trouvera encore les forces d'impulser le soulèvement du ghetto de Varsovie (et, comme le font remarquer certains historiens, l'on a du mal à trouver trace de son rôle dans l'historiographie soviétique aussi bien que sioniste). Durant la guerre, les Juifs de Biélorussie, d'Ukraine, des Etats baltes, tout particulièrement de Lituanie, sont exterminés par les nazis et leurs alliés locaux. Les autres républiques de l'Urss deviennent alors pour eux un refuge sûr, où la culture juive et yiddische peut même singulièrement se développer. Mais le répit est de courte durée.

Le procès contre "les blouses blanches" accusées de "complot", la propagande contre le "cosmopolitisme", marquent dans les années 1948-1953 le début d'une nouvelle vague antisémite, hélas en partie populaire..

Soumis souvent aux aléas de la politique extérieure de l'Urss, de son image ou de ses alliances, le sort des juifs d'Urss a continué à attirer l'attention des défenseurs des droits humains partout où ils sont menacés. Au coeur des préoccupations: les libertés culturelles et culturelles, et notamment la pratique de la langue, bafouées, de même que la répression s'abattant sur les candidats au départ, les fameux "refuznikis".

Pamiat, nationalismes et antisémitisme

La Pérestroïka n'a-t-elle pas en la matière ouvert de nouveaux espoirs? Si Gorbatchev a ouvert les portes de l'émigration aux juifs soviétiques, puis aux autres nationalités, le sort des juifs au sein des républiques soviétiques n'a-t-il pas lui-même positivement évolué? Et qu'en est-il, un an après l'échec du coup d'Etat du mois d'août et en fait après la chute de l'Urss? "Nous devons interdire aux juifs d'obtenir des diplômes académiques, d'adhérer au Pcus, d'être élus aux soviets, d'être nommés à des fonctions de direction" lisait-on il y a deux ans dans *Litteratournaïa Gazieta*, journal soviétique citant alors pour le dénoncer un appel de l'organisation chauvine et antisémite *Pamiat*. La loi interdit toute incitation au racisme, et il arrive le plus souvent à *Pamiat* de ne s'exprimer que par allusion et d'échapper aux condamnations. Ce n'est pas toujours le cas. C'est dès le début des années 80 que naissent



Manifestation de Jeunes Croates. L'effondrement du "camp socialiste" favorise la résurgence des idées les plus sombres.

des associations ancêtres de Pamiat, sous couvert de travail de revalorisation de l'histoire et de la culture russes. Puis Pamiat, littéralement "Mémoire", naît en 1986. De nombreux groupes s'organisent dans presque toutes les républiques européennes de l'Urss, regroupant quelques centaines de membres. Mettant en avant une idéologie "nationaliste", de retour à "la tradition orthodoxe", leur "Manifeste" tel qu'il a été révélé par des militants antifascistes recèle en vérité des analogies, qui ne trompent pas, avec les thèses nazies.

La fin de la censure officielle permise par la Glasnost, même si la loi interdit toute incitation à la haine raciale, leur a donné voie de cité. Et leur nationalisme exacerbé peut trouver un auditoire attentif. Avec, pêle-mêle, les idées amalgamées selon lesquelles les Russes auraient beaucoup donné à l'Union et peu reçu, donc selon lesquelles il serait temps de revenir aux véritables valeurs de la Russie séculaire, de promouvoir sa religion et sa culture, de mettre en place un Etat fort, d'échapper aux sirènes d'un Occident dégénéré. On retrouve en partie ces thèses dans la publication de Soljénitsine "Comment reconstruire notre Russie?" (1) Ces thèses ont-elles une chance de trouver un écho favorable influent?

Pamiat ne peut prétendre actuellement à autre chose qu'au groupuscule. Mais n'est-ce pas le cas de la plupart des organisations politiques, dans ces républiques de l'ex-Urss?

Il est clair que les forces dites "démocratiques" - dont beaucoup sont d'ailleurs issues de l'ex-Pcus- rejettent massivement toute forme d'antisémitisme. Même si là n'est pas pour l'heure leur préoccupation essentielle.

Il est clair aussi que des forces dites "conservatrices" trouvent dans les thèses ultra-nationalistes les relents d'un anti-cosmopolitisme qui les a nourris des décennies durant, et ne craignent pas d'affirmer leur penchant panslaviste. Le retour à un Etat fort est un thème récurrent d'une certaine presse dite "orthodoxe". Probablement les motivations originales des uns et des autres divergent-elles. Mais la peur d'un avenir incertain, dans cette période de crise économique et d'absence de références éprouvées et sécurisantes, favorisent cette recherche d'un Etat fort et cette crispation nationaliste. Et l'on a vu nombre de manifestations rassembler d'anciens cadres permanents du "parti" ou des syndicats et des militants ouvertement ultra-nationalistes et antisémites. Les premiers aujourd'hui n'ont plus guère de canal d'expression. Les seconds, en revanche, qui s'appuyaient sur les premiers jusqu'à l'an passé, multiplient les discours populistes, et parfois les actions-commandos violentes.

Reste à savoir comment réagissent et réagiront différents mouvements démocrates, inquiets des avatars d'une démocratisation passant en fait par les arcanes d'un capitalisme sauvage et des tentations nationalistes du pouvoir russe, notamment. N'a-t-on pas vu Boris Nikolaïévitch Eltsine hisser les armes de la Russie (tsariste) au lendemain du coup d'Etat raté? Et ne l'avait-on entendu, un an plus tôt, lors d'une conférence de presse à Paris à l'occasion de la sortie de son livre *Jusqu'au bout*, répondre à une question sur le développement de l'antisémitisme que cela n'était finalement pas si important?

Dans le climat de crise économique et sociale qui ronge les républiques de la Cei, dans le grand bouillonnement politique et la multiplicité des petites formations et des alliances qui n'intéressent guère une majorité de la population habituée des années durant à la toute-puissance du Parti-Etat et aujourd'hui essentiellement préoccupée par les difficultés quotidiennes, le nationalisme et l'antisémitisme deviendront-ils de nouvelles sirènes? Les mouvements anti-fascistes ont-ils une chance de briser ce danger?

Des juifs de l'ex-Urss eux-mêmes parviendront-ils à animer un antiracisme militant? Ou la seule perspective restera-t-elle à leurs yeux l'immigration, enjeu de relations politiques israélo-Cei et au-delà américano-Cei, enjeu politique majeur au Moyen-orient, enjeu pour la vie de centaines de milliers d'individus? L'émigration, pour ces juifs "ex-soviétiques", avec ses sinistres absurdités telles que les ont vécues les familles de Sacha et de Génia?

Isabelle Avran

(1) : Soljénitsine: "Kak nam oboustroït Rossiyou: positifnyï soobrajeniya", Moscou, "Patriot", 1991.

MARCY PRET A PORTER

129, rue d'Aboukir
75002 Paris - Tél. : 42.36.66.89

PRÊT A PORTER FÉMININ

DEELIE
98, RUE D'ABOUKIR
75002 PARIS
TELEPHONE 4233.90.16

L'Anti-sémitisme
Yves Chevalier
Préface de François Bourricaud

cerf

Une étude sociologique sur l'antisémitisme et la "fonction sociale de ce phénomène, qui a pris au cours de l'histoire, les formes les plus variées."
coll. Sciences humaines et religions - 350 pages 135FF

INFOS : 44 18 12 02

GALERIE ARIEL

140, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. (1) 45.62.13.09

222 2733

LE REFUGE
SPORTS

LE REFUGE

46, rue Saint-Placide 75006 Paris

VOUS AVEZ DU TALENT. NOUS AVONS DU TALENT.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

L'OUTIL ET LA MAIN

La Commission nationale consultative des droits de l'homme, rattachée aux services du Premier ministre, présidée par M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, a rendu public fin mars son rapport sur "La lutte contre le racisme et la xénophobie" (*). Innovations à méditer : autocritiques, affinement des constats, pointage des méprises, appel à la société civile. Ce rapport est à mettre entre toutes les mains, et ces mains ce sont d'abord les nôtres. Panorama convivial.

(*): La Documentation française, Paris, 1992

Différences : La xénophobie et le racisme ont pris des formes à la fois plus étendues et plus complexes.

■ **Paul Bouchet :** Le racisme prend des formes renouvelées, notamment dans le discours, ce qui favorise sa banalisation. Il paraît indispensable, de ce fait, de sortir d'une approche administrative et statistique. L'analyse des sociologues, des enquêteurs de terrain, des spécialistes de l'étude de la psychologie collective qui ont une bonne connaissance des situations concrètes devient incontournable. La Commission a également la volonté de porter un regard critique sur sa propre activité. Pour la simple raison qu'elle ne peut pas prêcher aux autres une bonne parole antiraciste (dont le succès n'est pas évident) et continuer à produire le même "discours-langue de bois". Le pluralisme de la Commission implique des divergences, mais nous avons cherché à dégager de fortes lignes de convergences y compris dans la critique. L'avant-projet du rapport a été transmis aux 71 membres de l'Assemblée plénière et aux



L'Autre un coupable clairement désigné.

membres des groupes de travail. Toutes les contributions ont été prises en compte. Dans la version finale, chacun était libre de faire apparaître des points de vue distincts. Le rapport a été approuvé sans objection, ce qui authentifie la valeur des analyses et des critiques.

Différences : Qu'est-ce qui vous paraît essentiel dans cet ensemble de critiques et d'autocritiques ?

■ **P. B. :** En ce qui concerne la "militance" antiraciste, syndicale et associative, les critiques relèvent de trois points essentiels. Le premier consiste à (nous) mettre en garde contre l'amalgame entre le racisme proprement dit — la supériorité d'une race sur une autre — et les manifestations de frustration et d'intolérance. Le discours global néo-populiste ou national-populiste alimente la xénophobie de masse alors que le discours néo-nazi n'influence qu'un petit nombre de cercles restreints. Le discours populiste ne s'apparente pas à une idéologie de supériorité raciale : Le croire serait une erreur intellectuelle et rend la lutte inadéquate. Prendre conscience de cette différence de fond, c'est ajuster l'analyse et se battre en connaissance de cause. Le second point de la critique porte sur l'action entreprise par les syndicats, les associations, le gouvernement. Face à un mot d'ordre comme celui de la "préférence nationale" qui tend à

faire perdurer des réflexes xénophobes, il ne faut pas donner prise à l'idée selon laquelle "on ferait plus pour l'étranger ou l'immigré que pour le Français d'origine". Il doit être constamment clair dans les actes et les propos que lorsqu'on lutte pour améliorer le sort des étrangers, c'est parce qu'on lutte pour l'amélioration du sort de tous les exclus. Ce qui commande cette lutte, c'est le combat contre toute exclusion au nom d'une fraternité humaine qui ne distingue pas entre le national et l'étranger, et encore moins entre le national de telle année et celui de telle autre année. Tout homme exclu de ses droits doit recevoir la même attention. Il faut constater que le virus néo-raciste réussit parfois à faire admettre comme vraisemblable, aux yeux d'autres exclus, une "préférence" pour l'étranger. Le troisième point relève de ce que l'on a regroupé sous le vocable de "questions identitaires". Quelle est la bonne réponse ? La notion de "droit à la différence" se prête au débat. Cette notion est en soi parfaitement saine. Elle a pourtant été largement récupérée par les partisans d'une xénophobie active qui répètent partout que ceux qui sont attachés à leurs différences n'ont qu'à vivre entre eux, chez eux; cet argument a pris notamment chez des gens qui ont le sentiment de perdre leurs propres différences face à d'autres qui ne partagent pas les mêmes modes de vie. Il me paraît essentiel de défendre le droit à la différence au nom du pluralisme qui nous est cher. Mais il faut aussi comprendre qu'on ne peut pas impunément s'installer dans un confortable droit à la différence qui serait une réponse à tout. Il s'agit bien d'affiner ce type de concept, de l'exposer clairement afin qu'il ne soit pas susceptible de détournements de sens.

Différences : L'antisémitisme a pris une ampleur relativement préoccupante...

■ **P. B. :** Le phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il est difficile d'en avoir une appréciation quantitative exacte. Intégrée depuis longtemps dans sa très grande majorité, la communauté juive souhaite légitimement ne pas alimenter la mise en cause de cette intégration. Lors d'attentats contre des synagogues, il y a quelques années, certains membres influents de la communauté juive ont souhaité ne pas rendre systématiquement publics ce genre de faits. Il est vrai que des profanations de cimetières juifs ont lieu régulièrement, mais des profanations de cime-

tières chrétiens aussi sans que l'on ait affaire à des actions anti-chrétiennes. Il faut donc garder bonne mesure et prudence quant à l'interprétation des faits. Cependant, si cette prudence devient excessive, elle peut gêner l'évaluation du racisme antisémite. Dans les années d'après-guerre, les révélations des horreurs de la Shoah ont construit un interdit de fait, une conscience collective de l'insupportable antisémitisme nazi. Aujourd'hui, la manifestation du discours raciste est générale et n'épargne pas le discours antisémite. La liberté d'expression est plus grande et les dérapages plus nombreux. On l'a vu surtout pour le "révisionnisme" qui représente une grave réalité. On observe, en définitive, un parallèle dans la montée de tous les racismes. Un climat xénophobe s'installe. Il s'applique aux juifs et aux Arabes. L'antisémitisme semble relever de la frustration et de la jalousie. On envie les membres de la communauté juive qui occupent des places de choix dans la politique, la culture, les sciences, la musique... Avant, le discours était plus simple : "les juifs ne sont bons qu'à faire du commerce"; il est devenu grotesque. Ce sentiment d'envie est à la fois plus diffus et plus généralisé; et c'est la même envie que l'on nourrit à l'égard de toute élite. Qu'y faire ? Comment expliquer que quand l'accession à l'élite est due au mérite, c'est précisément ce qu'il y a de meilleur dans un pays démocratique et libre ? Ce discours est effectivement plus difficile à faire entendre dans une époque de chômage où des gens ont le sentiment que leurs mérites ne sont pas reconnus.

Différences : Etant donné le contexte, l'antisémitisme risque-t-il de se développer dans des proportions nouvelles ?

■ **P. B. :** On constate un accroissement significatif des actes contre les biens, les synagogues, les cimetières, parfois des bureaux de particuliers. Il faut bien se rendre compte que la montée d'une xénophobie de masse libère dans un flot général des affluents antisémites. Le devoir de vigilance est à l'ordre du jour y compris dans l'analyse et la définition des moyens de lutte. L'histoire montre que des glissements s'opèrent assez rapidement quand le contexte s'y prête dans le passage d'un acte contre des biens à l'acte contre des personnes.

Différences : Les médias sont l'objet de débats permanents au sein des associations. Comment pensez-vous qu'il faille les traiter pour exiger que soient mis en pratique des principes déontologiques qui font parfois défaut ?

■ **P. B. :** Si le monde militant développe l'ambition de dicter leur conduite aux médias, nous irons à l'échec. Il existe, concernant le rôle des médias, au moins deux points de vue.

Pour certains, donner de l'importance aux mouvements xénophobes, c'est leur accorder une tribune, il faudrait donc en parler le moins possible. Pour d'autres, il faudrait au contraire intervenir systématiquement, montrer les vrais visages, les propos, les programmes de ces mouvements xénophobes. La réponse n'est pas simple. Nous pensons que le monde militant doit inviter les journalistes à une prise de conscience de leurs responsabilités. Gonfler les faits, aller à la recherche du scoop sans vérifier les informations relève de principes déontologiques évidents. Quand les faits sont là, ils sont déjà préoccupants par eux-mêmes. Dans ce sens, le journaliste ne peut pas se contenter de rapporter ces faits sans en apprécier les implications, les causes, les conséquences. Nous sommes face à un phénomène majeur qui menace la vie des sociétés démocratiques et la liberté de la presse elle-même.

Différences : La xénophobie n'est pas une spécialité française...

■ **P. B. :** Le racisme prospère un peu partout sous diverses formes. Il paraît de plus en plus clairement que la lutte contre le racisme ne peut pas être strictement nationale. Il ne serait pas normal qu'au moment où des accords européens sont signés sur le plan policier, judiciaire, économique, on n'étudie pas les moyens de lutte commune contre le racisme.

Différences : Le rapport a encore besoin d'être amélioré...

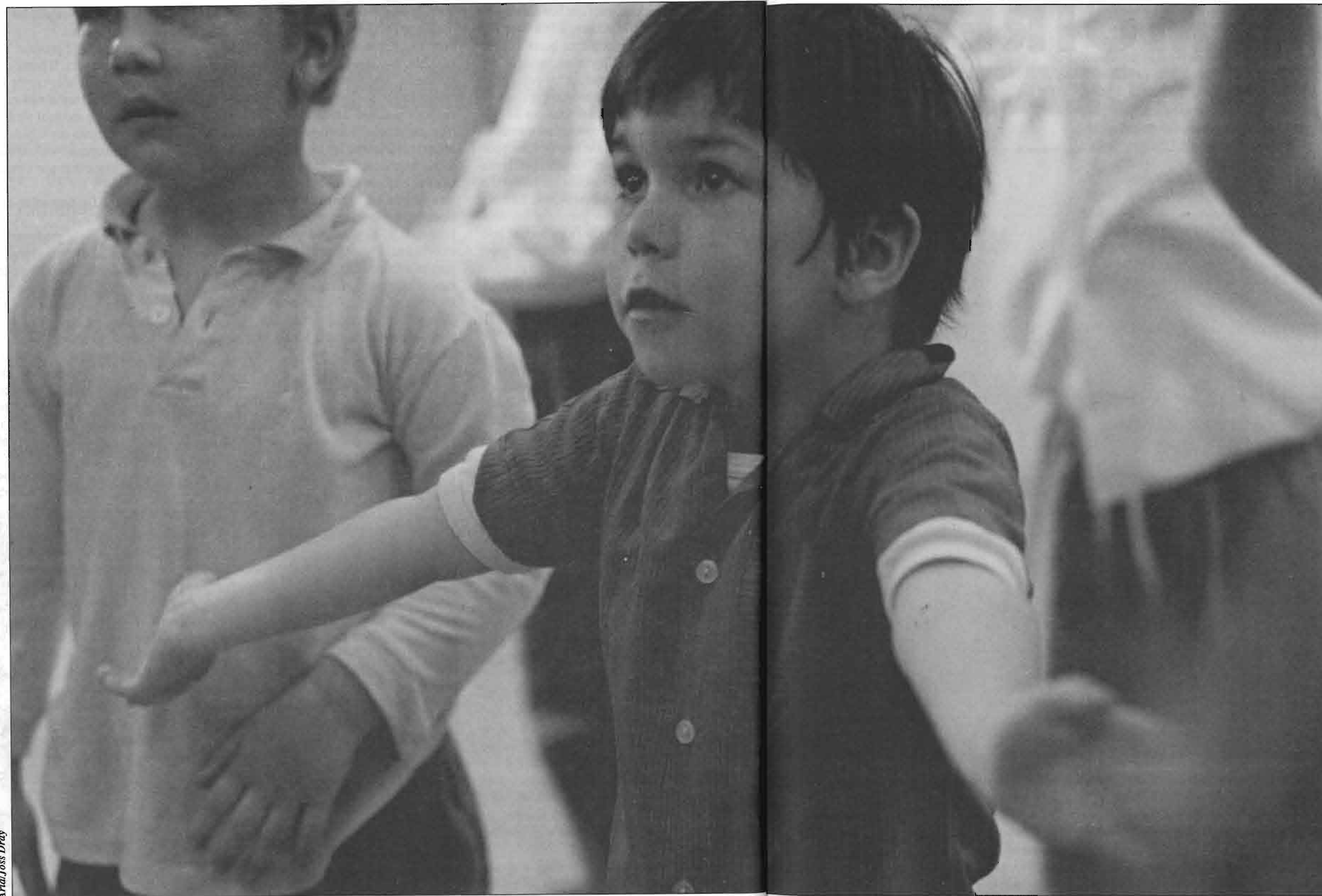
■ **P. B. :** L'aspect "patchwork" est sévèrement critiqué, mais nous avons pu rassembler des informations éparpillées, des points de vue précieux. C'est un instrument de travail pour le réseau associatif, les syndicats, les personnalités, les institutions, les médias. Les gens pensent généralement que c'est aux associations, au gouvernement, aux institutions de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Précisément, là aussi, il faut convaincre que lorsque les gens abandonnent intégralement leurs jugements ou leurs protections à d'autres, ils sont ou seront eux-mêmes un jour en danger.

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok



Pas de préférence dans la lutte contre les exclusions.

Vimeneil/collectif.



Ariad Joss Drey

Sortir de l'anti-sémitisme et de la force des préjugés ! Serrer de près la beauté du monde et sa richesse. Découvrir à chaque carrefour de l'existence le plaisir de la connaissance, les merveilles de la naissance. Caresser à pleines mains les saisissements lumineux de l'aventure terrestre et savoir en revenir sans se dessaisir de sa responsabilité. Combattre, avec cette intelligence qui peut faire notre malheur ou notre espérance, tout ce qui rend probable la barbarie, tout ce qui justifierait celle-ci par celle-là. L'utopie, c'est bon, c'est puissant. C'est possible.

L'EXTASE **M**ATERIELLE

LA MÉMOIRE EN SES ECLATS

Pour Pierre Vidal-Naquet (*), la plus humaine des mémoires est celle qui intègre l'émotion littéraire, le témoignage, la source orale, le souvenir, le vécu des gens, l'expérience personnelle. Alors l'alliance de l'histoire et de la mémoire peut acquérir le sens d'un patrimoine à transmettre et s'éloigner de ce fait de la fascination pour l'horrible, infligée ou subie, dont nul n'est, à jamais, guéri.

(*) Professeur à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de "Les assassins de la mémoire", "Les Juifs, la mémoire, le présent", Édition "La Découverte".

Différences : Peut-on évoquer d'une manière précise une mémoire juive française ? Comment fonctionnerait-elle à l'intérieur de la mémoire collective ?

■ **Pierre Vidal-Naquet** : Toute communauté se définit par une mémoire commune qui élimine autant qu'elle intègre. Elle est sélective comme toute mémoire, individuelle ou collective. Elle est en particulier entretenue par l'éducation, par l'école. La France du temps des deux écoles (école "libre" et école laïque) se caractérisait par deux types de mémoires opposées : d'un côté une France qui exhalait la pensée de 1789 et de l'autre une France qui prenait le deuil en souvenir du 21 janvier 1793 (1). Aujourd'hui ces oppositions se sont fortement atténuées. La mémoire juive a été pendant très longtemps affaire privée plutôt qu'affaire publique. Ce n'est qu'avec ce dernier quart de siècle que l'on s'est efforcé de donner aux Juifs une sorte de mémoire collective. Certains l'ont fait à des fins politiques, c'est le cas des milieux sionistes qui tentent d'imposer aux Juifs une mémoire très idéologisée comme on a pu le voir dans le film d'Eyal Sivan "Izkor, les esclaves de la mé-



Archives du CDJC

moire" (2). Dans ce contexte, le génocide des Juifs occupe bien sûr une place centrale.

D : Quels peuvent être les rapports entre une mémoire individuelle et une mémoire collective ?

■ **P. V-N.** : Il existe une mémoire collective qui se construit aussi par des mémoires individuelles. La mémoire du génocide, en ce qui concerne les Juifs français n'a pas été immédiate; ce phénomène est bien analysé dans le livre récent d'Annette Wieviorka (3). Prenons mon exemple, je suis fils de déporté et pourtant je n'ai distingué que tardivement la déportation de mes parents qui sont morts à Auschwitz de la déportation de ceux qui ont été envoyés à Buchenwald ou à Ravensbruck. La différence entre les camps de concentration et les camps d'extermination ne m'est pas appa-

ruée immédiatement. Je me souviens que c'est à la lecture, en 1958, d'un petit livre d'Elie Wiesel intitulé "La Nuit" que j'ai vraiment pris conscience de cette distinction. Et lorsque je suis allé pour la première fois en Allemagne en 1965, parcourant le camp de Dachau j'y ai cherché la chambre à gaz sans savoir que si elle avait existé, elle n'avait pas fonctionné. La mémoire s'enrichit donc de la connaissance en l'intégrant. Elle est évolutive, sélective par définition. On peut également parler des mémoires concurrentes ou concurrentielles. Je suis allé récemment en Israël pour traiter de la question suivante "qui sont les assassins de la mémoire ?" et j'ai dit que l'on avait le droit de comparer le génocide des Juifs au génocide des Arméniens. La quasi-totalité des interlocuteurs, mis à part quelques historiens, a été

choquée par cette comparaison, arguant que les Arméniens pouvaient échapper aux massacres en se convertissant à l'Islam. Je réponds que tous les jours on entend comparer l'acte d'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 au génocide hitlérien, alors que les Juifs pouvaient échapper à cette expulsion en se convertissant au christianisme. Ce qui ne change rien au caractère dramatique de cet événement.

D : La mémoire est un espace privilégié des enjeux politiques...

■ **P. V-N.** : Oui, l'utilisation de la mémoire du génocide à des fins partisans et politiques au sens étroit du terme est particulièrement néfaste. En Israël on trouve deux centres où s'entretient la mémoire du génocide, l'un est un Institut Scientifique de haut niveau, celui de Yad Vashem, l'autre est un endroit situé sur le Mont Sion appelé *La grotte de l'Holocauste* mentionné par des dépliants touristiques et dont l'idée centrale est que la guerre se continue aujourd'hui. On touche là un point sélectif grave. Le fait que nombre d'Israéliens à commencer par le gouvernement considèrent que les conflits israélo-arabes, israélo-palestiniens ne sont pas autre chose que la poursuite de leur résistance à Hitler est particulièrement scandaleux. Il n'y a pas si longtemps, on entendait M. Begin comparer Arafat à Beyrouth à Hitler dans son bunker. Plus récemment, début mars, un ministre, M. Benjamin Netanyahu, compara les frontières israéliennes de 1967 aux frontières d'Auschwitz, comparaison que l'on retrouve développée dans le programme du Likoud. Il y a là incontestablement, manipulation, et altération de la mémoire, et, du coup, certains Israéliens vont jusqu'à dire "On ne veut plus entendre parler du génocide, parce qu'on se sert du génocide pour nous imposer une politique que nous jugeons néfaste". Je ne soutiendrai pas cette argumentation, mais l'utilisation de la mémoire à des fins partisans peut aussi conduire à ce désir de perte de la mémoire, à ce désir d'oubli.

D : Peut-on arriver à concilier le couple mémoire-histoire pour en faire un patrimoine au service d'une vérité sensible, transmissible ?

■ **P. V-N.** : La mémoire n'est pas l'histoire. En lisant les livres d'Histoire les témoins retrouvent rarement ce qu'ils ont vécu, Simone Veil a exprimé cela très souvent. C'est normal : toute histoire est synthétique, argumentée, à la recherche des causes et des conséquences. Elle ne peut être identique à la mémoire individuelle qui par définition est sélective, subjective, partielle et partielle. En revanche seule la mémoire, surtout celle qui se transmet d'une manière orale, permet de connaître l'histoire des individus, leur réalité. L'Histoire préfère l'ordre au désordre. Mais

on oublie parfois qu'elle a été faite d'individus dont nous devons combiner les traces, faire dialoguer les mémoires quand elles existent encore. Dans son livre "La destruction des Juifs d'Europe" (4), Raul Hilberg utilise une masse de documents administratifs, qui en constitue l'ossature, pour expliquer comment fonctionnait cette immense machine à tuer que les nazis avaient mis en place. Par la mémoire vivante des témoins qu'il lui arrive tout de même de citer, il parvient parfois au sensible de la réalité vécue. C'est ainsi qu'un témoin parle du chien du camp de Tréblinka qui avait été dressé à mutiler les détenus au sinistre commandement "Homme, attaque ce chien", le chien était un homme et l'homme un chien. C'est un détail qu'aucune archive ne transmettra. L'histoire du génocide hitlérien comporte deux chefs d'œuvres : le travail de Hilberg qui s'appuie essentiellement sur des sources écrites et le film de Lanzmann "Shoah" qui s'appuie exclusivement sur des sources orales. Il y a donc une autre façon de considérer la mémoire, c'est ce que j'appelle dans mon jargon personnel "l'intégration de Proust au travail de l'historien". En 1983, ont été publiés aux éditions du Scribe, deux textes de Marek Edelman, l'un des cinq chefs de l'insurrection du ghetto de Varsovie. L'un des textes était un rapport qu'il avait rédigé pour rendre compte à son organisation, le Bund, du travail effectué au sein du ghetto, l'autre était un entretien qu'il avait accordé à la journaliste polonaise Hannah Krall en 1977, et dans lequel trente ans après, il évoquait ses souvenirs du ghetto (5). Dans ce dernier ouvrage, il était frappant de voir combien s'était ouvert ce que saint Augustin appelait "les palais de la mémoire", quantité de détails qu'il n'avait pas songé un seul instant à raconter à l'époque prenaient de l'importance, apportant un contre point humain à l'aspect héroïco-militaire du premier texte. Cette mémoire-là, et c'est en cela que le film de Lanzmann est décisif, doit être intégrée à l'histoire.

D : La Shoah implique-t-elle pour les Juifs une mémoire particulière à transmettre ?

■ **P. V-N.** : Ma réponse est incontestablement, oui. J'ai rencontré récemment le professeur Leibovitz à Jérusalem, il disait que la Shoah relevait de l'histoire des non-juifs, c'est paradoxal et excessif. Je pense que les Juifs sont directement concernés puisqu'ils l'ont subie. Comment transmettre cette mémoire ? Je suis un historien de métier et j'ai tendance à penser que ce type de mémoire doit se transmettre autant que possible par l'histoire, par les manuels et les livres. Et cette histoire doit être enseignée aussi à tout le monde. Est-ce que l'on doit pour autant s'enfoncer dans un particularisme intégral ? Certainement pas. On doit introduire un aspect

Gendarme français au camp de Pithiviers. Au nom de la "réconciliation nationale", longtemps fut occultée de la mémoire collective la participation de la police française à la répression antijuive.

SI C'EST UN HOMME

■ *Comment s'explique la haine fanatique des nazis pour les juifs ?*

L'aversion pour les juifs, improprement appelée antisémitisme, n'est qu'un cas particulier d'un phénomène plus général, à savoir l'aversion pour ce qui est différent de nous. Indubitablement, il s'agit à l'origine d'un phénomène zoologique : les animaux d'une même espèce, mais appartenant à des groupes différents, manifestent entre eux des réactions d'intolérance. Cela se produit également chez les animaux domestiques : il est bien connu que si on introduit une poule provenant d'un certain poulailler dans un autre poulailler, elle est repoussée à coups de bec pendant plusieurs jours. On observe le même comportement chez les rats et les abeilles, et en général chez toutes les espèces d'animaux sociaux. Il se trouve que l'homme est lui aussi un animal social (Aristote l'avait déjà dit), mais que deviendrait-il si toutes les impulsions animales qui subsistent en lui devaient être tolérées ! Les lois humaines servent justement à ceci : limiter l'instinct animal.

L'antisémitisme est un phénomène typique d'intolérance. Pour qu'une intolérance se manifeste, il faut qu'il y ait entre deux groupes en contact une différence perceptible : ce peut être une différence physique (les Noirs et les Blancs, les bruns et les blonds), mais notre civilisation compliquée nous a rendus sensibles à des différences plus subtiles, comme la langue ou le dialecte, ou même l'accent (nos Méridionaux contraints à émigrer dans le Nord en savent quelque chose), ou bien la religion avec toutes ses manifestations extérieures et sa profonde influence sur la manière de vivre, ou encore la façon de s'habiller et de gesticuler, les habitudes publiques et privées. L'histoire tourmentée du peuple juif a

voulu que presque partout les juifs aient manifesté une ou plusieurs de ces différences.

Dans l'enchevêtrement si complexe des nations et des peuples en lutte, l'histoire du peuple juif présente des caractéristiques particulières. Il était (et est encore en partie) dépositaire de liens internes très étroits, de nature religieuse et traditionnelle ; aussi, en dépit de son infériorité numérique, le peuple juif s'opposait-il avec un courage désespéré à la conquête romaine ; vaincu, il fut déporté et dispersé, mais les liens internes subsistèrent. Les colonies juives qui se formèrent alors peu à peu, d'abord sur les côtes méditerranéennes, puis au Moyen-Orient, en Espagne, en Rhénanie, en Russie méridionale, en Pologne et ailleurs, restèrent toujours obstinément fidèles à ces liens qui s'étaient peu à peu renforcés sous la forme d'un immense corpus de lois et de traditions écrites, d'une religion strictement codifiée et d'un rituel particulier qui se manifestait de manière ostensible dans tous les actes quotidiens. Les juifs, en minorité dans tous les endroits où ils se fixaient, étaient donc différents, reconnaissables comme différents, et souvent orgueilleux (à tort ou à raison) de cette différence : tout cela les rendait très vulnérables, et effectivement ils furent durement persécutés, dans presque tous les pays et à presque tous les siècles ; un petit nombre d'entre eux réagit aux persécutions en s'assimilant, en s'incorporant à la population autochtone ; la plupart émigrèrent à nouveau vers des pays plus hospitaliers. En ce faisant, ils renouvelaient leur "différence", s'exposant à de nouvelles restrictions et à de nouvelles persécutions.

Bien qu'il soit dans son essence un phénomène irrationnel d'intolérance, dans tous les pays chrétiens et à partir du moment où le christianisme commença à se constituer com-

me religion d'Etat, l'antisémitisme prit une forme principalement religieuse, et même théologique. Si l'on en croit Saint-Augustin, c'est Dieu lui-même qui condamne les juifs à la dispersion, et cela pour deux raisons : comme punition pour n'avoir pas reconnu le Messie dans la personne du Christ, et parce que leur présence dans tous les pays est nécessaire à l'Eglise catholique, elle aussi présente partout, afin que partout les fidèles aient sous les yeux le spectacle du malheur mérité des juifs. C'est pourquoi la dispersion et la séparation des juifs ne doivent pas avoir de fin : par leurs souffrances, ils doivent témoigner pour l'éternité de leur erreur, et par conséquent de la vérité de la foi chrétienne. Aussi, puisque leur présence est nécessaire, doivent-ils être persécutés, mais non tués.

Toutefois, l'Eglise ne s'est pas toujours montrée aussi modérée : dès les premiers siècles du christianisme les juifs eurent à subir une accusation bien plus grave, celle d'être, collectivement et éternellement, responsables de la crucifixion du Christ, d'être en somme le "peuple déicide". Cette formule, qui apparaît dans la liturgie pascale en des temps reculés, et qui n'a été supprimée que par le concile Vatican II (1962-1965), a alimenté des croyances populaires aussi funestes que tenaces : que les juifs empoisonnent les puits pour propager la peste : qu'ils ont pour habitude de profaner l'Hostie consacrée ; qu'à Pâques, ils enlèvent des enfants chrétiens et qu'ils pétrissent le pain azyme avec leur sang. Ces croyances ont servi de prétexte à de nombreux massacres sanglants, et entre autres à l'expulsion massive des juifs, d'abord de France et d'Angleterre, puis (1492-1498) d'Espagne et du Portugal.

Au fil d'une série continue de massacres et de migrations, on arrive au XIX^e siècle, marqué par un réveil général de la conscience nationale et par la reconnaissance des droits des minorités : à l'exception de la Russie tsariste, les restrictions légales aux préjudices des juifs sont abolies dans toute l'Europe. Elles avaient été réclamées par les Eglises chrétiennes et prévoyaient, selon le lieu et l'époque, l'obligation de résider dans des ghettos ou dans des emplacements particuliers, l'obligation de porter une marque distinctive sur ses vêtements, l'interdiction d'accéder à certains métiers ou professions, l'interdiction de contracter des mariages mixtes, etc. Pourtant l'antisémitisme ne disparaît pas pour autant,

comparatif et parler d'autres grands massacres : celui des Arméniens et celui des Tziganes, ou encore ceux du Cambodge de Pol Pot, du Rwanda... Une tâche importante dans la transmission de cette mémoire revient également aux romanciers ; s'il est une œuvre qu'il faut mettre entre toutes les mains c'est celle de Primo Levi, une sorte de sommet dans cette littérature, "Si c'est un homme" (6) mais aussi "La trêve" qui raconte sa sortie d'Auschwitz et son errance à travers l'Union Soviétique. On ne dirait pas autant de bêtises dans la perpétuelle comparaison entre Auschwitz et le Goulag si on lisait Primo Levi. Il faut donc atteindre ce qui est sensible en chacun, et c'est là où la littérature, le roman et le témoignage possèdent des vertus incomparables.

D. : *Le fait, pour des raisons pédagogiques, d'exposer l'"horreur" nazie ne contient-il pas aussi le risque d'exercer sur certaines personnes une fascination ?*

■ P. V-N. : C'est évident ! Et je ne vois pas comment on pourrait éviter cela car les pulsions sadiques existent en chacun de nous. En tout cas on ne peut se restreindre dans l'explication pédagogique par cet aspect des choses. Cela ne veut pas dire qu'il faut nourrir les gens avec la Shoah. Comme disait Jaurès "c'est en allant vers la mer que le fleuve est fidèle à sa source". Il faut donc regarder l'avenir et encore une fois, je suis extrêmement sensible à ce qu'a de néfaste en Israël la fixation sur la Shoah. Est-ce que Auschwitz est le critère qui va nous permettre de tout juger ? Invoquer le génocide quand un enfant palestinien lance une pierre et prétendre que c'est la suite d'Auschwitz ne me paraît pas sérieux. De même, quand on maintient sous couvre-feu les populations palestiniennes pendant trois semaines et que l'on m'explique que ce qu'ils subissent "n'est tout de même pas Auschwitz". Bien sûr que ce n'est pas Auschwitz, mais à défaut d'être Hitler on peut avoir une attitude similaire à celle de feu M. Botha. Accuser à tout propos les autres de pratiquer le génocide et s'excuser soi-même de tout, me paraît être une idée dangereuse et perverse. Ce n'est pas parce que l'on a subi la Shoah en tant que peuple que l'on est immunisé contre le fait de devenir à son tour un peuple persécuté.

D. : *Doit-on accorder une place conséquente dans l'enseignement, à ce que l'on pourrait appeler les "massacres d'Etat" : ceux des Tziganes, des Juifs, des Arméniens...*

■ P. V-N. : Oui bien sûr, mais évoquer ces massacres, les expliquer ne résumant pas l'histoire du monde. Il y a d'autres formes de massacre dont on parle peu. Nous sommes cette année en pleine commémoration des conséquences pour les populations amérindiennes de la découverte de 1492. Près des deux tiers de ces populations sont mortes non

par des massacres directs, mais par les conséquences de l'unification microbienne de la planète. Ce que les Espagnols appelaient dans leur ignorance la "leyenda negra", la "légende noire", n'était pas une légende, mais une triste réalité. Ce qui n'excuse en rien les massacres perpétrés sur ces populations par les Espagnols. On doit condamner les massacres d'Etat et l'on doit aussi condamner les historiographies d'Etat. Celles qui nous présentent une version officielle des choses.

D. : *Pourriez-vous développer davantage ?*

■ P. V-N. : Si nous avons une leçon à tirer de l'histoire de l'URSS qui vient de s'achever, c'est que l'historiographie d'Etat est dangereuse. Songez par exemple que tel rebelle du XIX^e siècle au Caucase qui s'appelait Chamyl était suivant les époques, tantôt oublié, tantôt progressiste, tantôt réactionnaire. A l'heure actuelle la perversion nationaliste dans les anciens pays de l'Est européen, fait que l'histoire de la Transylvanie ne s'écrit pas de la même manière en roumain ou en hongrois. C'est pourquoi en dépit de l'horreur absolue que m'inspirent les "révisionnistes" que je préfère appeler les négateurs, je n'ai pas approuvé la loi Gayssot, parce que je ne pense pas qu'un système répressif qui se base sur une version officielle de l'histoire soit une bonne chose. La réalité de l'extermination des Juifs, scientifiquement, ne peut être contestée, j'en suis convaincu. Mais de là à ce que se soit l'Etat qui m'impose cette conception, il y a un pas que je ne préfère pas franchir. Quand Léon Poliakov a été insulté par Faurisson, je l'ai invité à porter plainte et j'ai été l'un de ses témoins, il a gagné son procès. En Californie, Mermelstein a poursuivi les négateurs américains, parce que ceux-ci avaient offert une prime de 50.000 dollars pour quiconque prouverait l'existence des chambres à gaz. Il s'est offert d'apporter ces preuves. On lui a demandé : "Etiez-vous là avec un huissier et des photographes pour constater la chose". Il a répondu "non", on lui a refusé le prix. Il a poursuivi en justice, il a gagné, on lui a fait des excuses. Je ne suis donc pas contre les poursuites judiciaires mais contre tout ce qui pourrait ressembler à une condamnation par l'Etat. Imposer une vérité ne ferait qu'accréditer l'idée, pour ceux qui ont tendance à contester l'ordre établi, qu'on leur cache quelque chose, qu'il y a peut-être du vrai dans ce qu'on leur présente comme étant faux.

Interview réalisée par Michel GARCIA

- (1) Jour de l'exécution de Louis XVI.
- (2) Cf. Présentation du film et interview du réalisateur dans Différences-Spécial n° 119.
- (3) Déportation et génocide (Entre la mémoire et l'oubli) Ed. Plon 1992.
- (4) Editions Fayard 1988.
- (5) Mémoires du ghetto de Varsovie, un dirigeant de l'insurrection raconte, Editions du Scribe.
- (6) Lire texte de Primo Levi ci-après.

Parce qu'écrit initialement, dès 1947, pour la "libération intérieure", pour panser une blessure dont on imagine l'insoutenable conscience, "Si c'est un homme", survit à l'homme qui l'a écrit. Cet homme s'appelait Primo Levi ; il habitait l'Italie avant que la déportation ne le mène dans un Lager à Auschwitz, au cœur d'un système basé sur la mise en indignité morale et physique permanente.

Nous publions ici un extrait (1) de l'appendice au texte proprement dit de "Si c'est un homme" que P. Levi a écrit en 1967 pour "répondre aux questions des lycéens". Ces questions posées il y a plus de vingt ans, restent valides, et pas seulement dans les bouches juvéniles des lycéens. Les réponses de l'auteur-témoin-écrivain forcent le respect parce qu'elles impliquent d'abord et avant tout le refus de la haine et de la bêtise comme recours face à ce qui paraît si parfaitement inhumain.

(1) Avec l'aimable autorisation des éditions Julliard. L'ouvrage a été réédité en collection de poche en 1987.

« Je ne comprends pas, je ne supporte pas qu'on juge un homme, non pour ce qu'il est, mais à cause du groupe auquel le hasard l'a fait appartenir. »

Primo Levi
(Les Naufragés et les Rescapés)

et il est même particulièrement vivace dans les pays où une religiosité arriérée continue à désigner les juifs comme les assassins du Christ (en Pologne et en Russie), et où les revendications nationales ont laissé les séquelles d'une aversion générale pour les populations frontalières et les étrangers (en Allemagne, mais aussi en France, où, à la fin du XIX^e siècle, les cléricaux, les nationalistes et les militaires s'unissent pour déclencher une violente poussée d'antisémitisme, à l'occasion de la fausse accusation de haute trahison portée contre Alfred Dreyfus, officier juif de l'armée française).

En Allemagne, en particulier, durant tout le siècle dernier, une série ininterrompue de philosophes et d'hommes politiques n'avait cessé de prôner la théorie fanatique selon laquelle le peuple allemand, trop longtemps divisé et humilié, détenait la primauté en Europe et peut-être même dans le monde, qu'il était l'héritier de traditions et de civilisations extrêmement nobles et antiques, et qu'il était constitué d'individus de race et de sang essentiellement homogènes. Les peuples allemands devaient donc se constituer en un Etat fort et guerrier qui, revêtu d'une majesté quasi divine, guiderait l'Europe.

Cette idée de la mission de la nation allemande survit à la défaite de la Première Guerre mondiale, et sort même renforcée de l'humiliation du traité de Versailles. C'est alors que s'en empare l'un des personnages les plus sinistres et funestes de l'Histoire, l'agitateur politique Adolf Hitler. La bourgeoisie et les milieux industriels allemands prêtent l'oreille à ses discours enflammés : ce Hitler promet, il réussira à détourner sur les juifs la rancœur que le prolétariat allemand voue aux classes qui l'ont conduit à la défaite et au désastre économique. En quelques années, à partir de 1933, celui-ci réussit à utiliser à son profit la colère d'un pays humilié et l'orgueil nationaliste suscité par les prophètes qui l'ont précédé : Luther, Fichte, Hegel, Wagner, Gobineau, Chamberlain, Nietzsche. Hitler n'a qu'une pensée, celle d'une Allemagne dominatrice, non pas dans un lointain avenir, mais tout de suite ; non pas à travers une mission civilisatrice, mais par les armes. Tout ce qui n'est pas allemand lui apparaît inférieur, voire haïssable, et les premiers ennemis de l'Allemagne, ce sont les juifs, pour de multiples raisons que Hitler énonce avec une fureur dogmatique : parce qu'ils ont "un sang différent" ; parce qu'ils sont apparentés à d'autres juifs en Angleterre, en Russie, en Amérique ; parce qu'ils sont les héritiers d'une culture qui veut qu'on raisonne et qu'on discute avant d'obéir, et qui interdit de s'incliner devant les idoles, alors que lui-même aspire précisément à être vénéré comme une idole et n'hésite pas à proclamer que "nous devons nous méfier de



Patrick Bard/Editing

l'intelligence et de la conscience, et mettre toute notre foi dans les instincts". Enfin, il se trouve qu'un grand nombre de juifs allemands occupent des positions clés dans le domaine de l'économie, de la finance, des arts, des sciences, de la littérature : Hitler, peintre manqué, architecte raté, reporta sur les juifs sa propre rancœur et sa jalousie de frustré. Ce germe d'intolérance, tombant sur un terrain déjà propice, s'y enracine avec une incroyable vigueur, mais sous des formes nouvelles. L'antisémitisme de type fasciste, celui que réveille chez le peuple allemand le verbe propagandiste de Hitler, cet antisémitisme est plus barbare que tous ceux qui ont précédé : on y voit converger des doctrines biologiques artificieusement déformées, selon lesquelles les races faibles doivent plier devant les races fortes, d'absurdes croyances populaires que le bon sens avait depuis des siècles reléguées dans l'obscurantisme, une propagande de tous les instants. On en arrive alors à des extrémités sans précédent. Le judaïsme n'est plus une religion dont on peut changer en se faisant baptiser, ni une tradition culturelle que l'on peut laisser pour une autre : c'est une sous-espèce humaine, une race différente et inférieure à toutes les autres. Les juifs ne sont des êtres humains qu'en apparence : en réalité, ils sont quelque chose de différent, d'abominable et d'indéfinissable, "plus éloignés des Allemands que les singes des hommes" ; ils sont coupables de tout, du capitalisme rapace des Américains comme du bolchevisme soviétique, de la défaite de 1918 et de l'inflation de 1923 ; le libéralisme, la démocratie, le socialisme et le communisme sont de sataniques inventions juives qui menacent la solidité monolithique de l'Etat nazi.

Le passage de l'endoctrinement théorique à la réalisation pratique fut rapide et brutal. En 1933, deux mois seulement après la montée

au pouvoir de Hitler, Dachau, le premier Lager, est déjà né. Au mois de mai de la même année a lieu le premier autodafé de livres d'auteurs juifs ou ennemis du nazisme (mais déjà, plus de cent ans auparavant, Heine, poète juif allemand, avait écrit : "Ceux qui brûlent les livres finissent tôt ou tard par brûler des hommes"). En 1935, l'antisémitisme est codifié par une législation monumentale et extrêmement minutieuse, les Lois de Nuremberg. En 1938, en une seule nuit de troubles pilotés d'en haut, on incendie 191 synagogues et on met à sac des milliers de magasins appartenant à des juifs. En 1939, alors que la Pologne, vient d'être occupée, les juifs polonais sont enfermés dans des ghettos. En 1940, on inaugure le Lager d'Auschwitz. En 1941-1942, la machine exterminatrice tourne à plein régime : les victimes se compteront par millions en 1944.

C'est dans la pratique routinière des camps d'extermination que la haine et le mépris instillés par la propagande nazie trouvent leur plein accomplissement. Là en effet, il ne s'agit plus seulement de mort, mais d'une foule de détails maniaques et symboliques, visant tous à prouver que les juifs, les Tziganes et les Slaves ne sont que bétail, boue, ordure. Qu'on pense à l'opération de tatouage d'Auschwitz, par laquelle on marquait les hommes comme des bœufs, au voyage dans des wagons à bestiaux qu'on n'ouvrait jamais afin d'obliger les déportés (hommes, femmes et enfants !) à rester des jours entiers au milieu de leurs propres excréments, au numéro matricule à la place du nom, au fait qu'on ne distribuait pas de cuillère (alors que les entrepôts d'Auschwitz, à la libération, en contenaient des quintaux), les prisonniers étant censés laper leur soupe comme des chiens ; qu'on pense enfin à l'exploitation infâme des cadavres, traités comme une quelconque matière première propre à fournir

Le camp d'Auschwitz aujourd'hui, vu de l'extérieur. Afin que la mémoire ne meure.

l'or des dents, les cheveux pour en faire du tissu, les cendres pour servir d'engrais, aux hommes et aux femmes ravalés au rang de cobayes sur lesquels on expérimentait des médicaments avant de les supprimer.

Le moyen même qui fut choisi (après de minutieux essais) pour opérer le massacre, était hautement symbolique. On devait employer, et on employa, le gaz toxique déjà utilisé pour la désinfection des cales de bateaux et des locaux envahis par les punaises ou les poux. On a inventé au cours des siècles des morts plus cruelles, mais aucune n'a jamais été aussi lourde de haine et de mépris.

Chacun sait que l'œuvre d'extermination atteignit une ampleur considérable. Bien qu'ils fussent engagés dans une guerre très dure, et qui plus est devenu défensive, les nazis y déployèrent une hâte inexplicable : les convois de victimes à envoyer aux chambres à gaz ou à évacuer des Lager proches du front, avaient la priorité sur les trains militaires. Si l'extermination ne fut pas portée à terme, c'est seulement parce que l'Allemagne fut vaincue, mais le testament politique dicté par Hitler quelques heures avant son suicide, à quelques mètres de distance des Russes, s'achevait sur ces mots : "Avant tout, j'ordonne au gouvernement et au peuple allemand de continuer à appliquer strictement les lois raciales, et de combattre inexorablement l'empoisonneuse de toutes les nations, la juiverie internationale".

En résumé, on peut donc affirmer que l'anti-

sémitisme est un cas particulier de l'intolérance ; que pendant des siècles il a eu un caractère essentiellement religieux ; que, sous le III^e Reich, il s'est trouvé exacerbé par les prédispositions nationalistes et militaristes du peuple allemand, et par la "diversité" spécifique du peuple juif ; qu'il se répandit facilement dans toute l'Allemagne et dans une bonne partie de l'Europe grâce à l'efficacité de la propagande fasciste et nazie, qui avait besoin d'un bouc émissaire sur lequel faire retomber toutes les fautes et toutes les rancœurs ; et que le phénomène fut porté à son paroxysme par Hitler, dictateur maniaque.

Cependant, je dois admettre que ces explications, qui sont celles communément admises, ne me satisfont pas : elles sont restrictives, sans mesure, sans proportion avec les événements qu'elles sont censées éclairer. A relire les débuts du nazisme, depuis les troubles des débuts jusqu'aux convulsions finales, je n'arrive pas à me défaire de l'impression d'une atmosphère générale de folie incontrôlée qui me paraît unique dans l'histoire. Pour expliquer cette folie, cette espèce d'embarde collective, on postule habituellement la combinaison de plusieurs facteurs différents, qui se révèlent insuffisants dès qu'on les considère séparément, et dont le principal serait la personnalité même de Hitler, et les profonds rapports d'interaction qui le liaient au peuple allemand. Et il est certain que ses obsessions personnelles, sa capacité de haine, ses appels à la violence trouvaient une résonance prodigieuse dans la frustration du peuple allemand, qui les lui renvoyait multipliés, le confirmant dans la conviction délirante que c'était lui le Héros annoncé par Nietzsche, le Surhomme rédempteur de l'Allemagne.

L'origine de sa haine pour les juifs a fait couler beaucoup d'encre. On a dit que Hitler reportait sur les juifs sa haine du genre humain

tout entier ; qu'il reconnaissait chez les juifs certains de ses propres défauts, et que, haïssant les juifs, c'était lui-même qu'il haïssait ; que la violence de son aversion était due à la crainte d'avoir du "sang juif" dans les veines. Mais encore une fois, cela ne me semble pas concluant. On ne peut pas, me semble-t-il, expliquer un phénomène historique en attribuant toute la responsabilité à un seul individu (ceux qui ont exécuté des ordres contre nature ne sont pas innocents !), et par ailleurs il est toujours hasardeux d'interpréter les motivations profondes d'un individu. Les hypothèses avancées ne justifient les faits que dans une certaine mesure, ils en expliquent la qualité mais pas la quantité. J'avoue que je préfère l'humilité avec laquelle quelques historiens, parmi les plus sérieux (Bullock, Schramm, Bracher), reconnaissent ne pas comprendre l'antisémitisme acharné de Hitler, et à sa suite de l'Allemagne.

Peut-être que ce qui s'est passé ne peut pas être compris, et même ne doit pas être compris, dans la mesure où comprendre, c'est presque justifier. En effet, "comprendre" la décision ou la conduite de quelqu'un, cela veut dire (et c'est aussi le sens étymologique du mot) les mettre en soi, mettre en soi celui qui en est responsable, se mettre à sa place, s'identifier à lui. Eh bien, aucun homme normal ne pourra jamais s'identifier à Hitler, à Himmler, à Goebbels, à Eichmann, à tant d'autres encore. Cela nous dérouté et nous reconforte en même temps, parce qu'il est peut-être souhaitable que ce qu'ils ont dit — et aussi, hélas, ce qu'ils ont fait — ne nous soit plus compréhensible. Ce sont là des paroles et des actions non humaines, ou plutôt anti-humaines sans précédents historiques, et qu'on pourrait à grand-peine comparer aux épisodes les plus cruels de la lutte biologique pour l'existence. Car si la guerre peut avoir un rapport avec ce genre de lutte, Auschwitz n'a rien à voir avec la guerre, elle n'en constitue pas une étape, elle n'en est pas une forme outrancière. La guerre est une réalité terrible qui existe depuis toujours : elle est regrettable, mais elle est sa propre rationalité, nous la "comprendons".

Mais dans la haine nazie, il n'y a rien de rationnel : c'est une haine qui n'est pas en nous, qui est étrangère à l'homme, c'est un fruit vénéneux issu de la funeste souche du fascisme, et qui est en même temps au-dehors et au-delà du fascisme même. Nous ne pouvons pas comprendre ; mais nous pouvons et nous devons comprendre d'où elle est issue, et nous tenir sur nos gardes. Si la comprendre est impossible, la connaître est nécessaire, parce que ce qui est arrivé peut recommencer, les consciences peuvent à nouveau être déviées et obscurcies : les nôtres aussi.

C'est pourquoi nous avons tous le devoir de

DANS LA NATURE DES CHOSSES

méditer sur ce qui s'est produit. Tous nous devons savoir, ou nous souvenir, que lorsqu'ils parlaient en public Hitler et Mussolini étaient crus, applaudis, admirés, adorés comme des dieux. C'étaient des "chefs charismatiques", ils possédaient un mystérieux pouvoir de séduction qui ne devait rien à la crédibilité ou à la justesse des propos qu'ils tenaient mais qui venait de la façon suggestive dont ils les tenaient, à leur éloquence, à leur façon d'histriens, peut-être innée, peut-être patiemment étudiée et mise au point. Les idées qu'ils proclamaient n'étaient pas toujours les mêmes et étaient en général aberrantes, stupides ou cruelles ; et pourtant ils furent acclamés et suivis jusqu'à leur mort par des milliers de fidèles. Il faut rappeler que ces fidèles, et parmi eux les exécuteurs zélés d'ordres inhumains, n'étaient pas des bourreaux-nés, ce n'étaient pas — sauf rares exceptions — des monstres, c'étaient des hommes quelconques. Les monstres existent, mais ils sont trop peu nombreux pour être vraiment dangereux ; ceux qui sont plus dangereux, ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter, comme Eichmann, comme Höss, le commandant d'Auschwitz, comme Stangl, le commandant de Treblinka, et comme, vingt ans après, les militaires français qui tuèrent en Algérie, et comme, trente ans après, les militaires américains qui tuèrent au Viêt-Nam. Il faut donc nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre par d'autres voies que par la raison, autrement dit des chefs charismatiques : nous devons bien peser notre décision avant de déléguer à quelqu'un d'autre le pouvoir de juger et de vouloir à notre place. Puisqu'il est difficile de distinguer les vrais prophètes des faux, méfions-nous de tous les prophètes, il vaut mieux renoncer aux vérités révélées, même si elles nous transportent par leur simplicité et par leur éclat, même si nous les trouvons commodes parce qu'on les a gratis. Il vaut mieux se contenter d'autres vérités plus modestes et moins enthousiasmantes, de celles que l'on conquiert laborieusement, progressivement et sans brûler les étapes, par l'étude, la discussion et le raisonnement, et qui peuvent être vérifiées et démontrées. Bien entendu, cette recette est trop simple pour pouvoir s'appliquer à tous les cas : il se peut qu'un nouveau fascisme, avec son cortège d'intolérance, d'abus et de servitude, naisse hors de notre pays et y soit importé, peut-être subrepticement et camouflé sous d'autres noms ; ou qu'il se déchaîne de l'intérieur avec une violence capable de renverser toutes les barrières. Alors, les conseils de sagesse ne servent plus, et il faut trouver la force de résister : en cela aussi, le souvenir de ce qui s'est passé au cœur de l'Europe, il n'y a pas si longtemps, peut être une aide et un avertissement.

Primo Levi

Membre de la présidence du MRAP dont il fut l'un des fondateurs en 1949, résistant, déporté à Auschwitz où périrent sa mère et sa jeune sœur, militant contre le racisme et l'antisémitisme, Charles Palant plaide pour un savoir historique non exclusif.

■ **Différences : A l'occasion du 50^e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv, une "polémique" a opposé les partisans et les adversaires d'une "reconnaissance officielle des persécutions et des crimes de Vichy contre les juifs". Que faut-il en penser ?**

Charles Palant : De 1940 à 1945, la part décisive prise par les autorités de Vichy dans la persécution des juifs et la déportation de 80 000 d'entre eux constitue le crime majeur dont s'est rendu coupable le gouvernement de la collaboration avec l'occupant ennemi. Du premier statut des juifs, le 3 octobre 1940, à l'insistante livraison des milliers d'enfants aux bourreaux nazis, en passant par les dénaturations, les interdits toujours plus contraignants, les internements dans la multitude des camps, antichambres des convois

vers Auschwitz, la monstruosité du crime n'a fait que s'accroître à mesure que le temps passait. Crime contre l'humanité donc. Car il n'était rien reproché d'autre aux victimes que leur appartenance à la "race" juive, retenue par Vichy selon des critères plus sévères que les lois de Nuremberg de 1935. Ainsi furent remplis les fourgons de la contribution "française" à la solution finale. La "capture" des Juifs déportés de France fut, dans l'immense majorité des cas, assurée par les fonctionnaires, policiers, gendarmes, miliciens, mouchards et délateurs de l'Etat français dont "Nous, Philippe Pétain, maréchal de France" était le chef suprême.

Fallait-il, à l'occasion du cinquantième anniversaire des rafles de juillet 1942, demander au Président de la République une "reconnaissance officielle des persécutions et des crimes de Vichy contre les juifs" ? La réponse donnée par François Mitterrand lors de son entretien télévisé du 14 juillet fut, de par la sécheresse de l'argument juridique, d'une bien regrettable insuffisance. Compensée, il est vrai, deux jours plus tard par la présence du Président de la République, entouré de nombreux ministres et des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale à la manifestation commémorative, sur l'emplacement de l'ancien Vel'd'Hiv. Si ce n'était pas là une reconnaissance officielle, cela lui ressemblait beaucoup.

Différences : La quête de la mémoire historique de la France sur cette période semble prendre une réelle vitalité, peut-être attisée

1939 Argelès-sur-Mer, camp d'internement pour les républicains espagnols.



par les succès du négationnisme. S'agit-il de trouver un sens au pardon, de juger, de reconnaître une valeur centrale à ceux qui ont désobéi à Vichy ?

■ **Charles Palant :** Une vraie pédagogie républicaine, c'est bien ce que devrait être l'enseignement de la mémoire historique, excluant toute sélectivité et assumant les pages sombres comme les pages glorieuses de notre passé commun. De la sorte serait enseigné, et pas seulement aux enfants, ce qu'était la véritable nature du gouvernement qui s'installa à Vichy, en juin 40, à la faveur de la défaite militaire. Sous l'ombre tutélaire du maréchal Pétain, ce gouvernement fut celui de la revanche sur toutes les valeurs de la République dont la fière devise "Liberté, Egalité, Fraternité" fut aussitôt remplacée par "Travail, Famille, Patrie". Les droits essentiels de l'homme et du citoyen, la liberté d'expression, la laïcité furent reniés, foulés aux pieds. Les partis politiques, les syndicats, les associations à vocation humaniste furent interdits, leurs biens confisqués, leurs dirigeants pourchassés, emprisonnés, condamnés, guillotins ou livrés aux fusilleurs d'Hitler. Les Allemands antinazis qui avaient trouvé refuge en France, avant la guerre, les républicains espagnols internés en France après le triomphe de Franco dans leur pays, ont été livrés à la Gestapo et aux camps de la mort en Allemagne. La répression la plus féroce frappe et décime la Résistance à mesure qu'elle s'organise et s'affirme, tandis que le pouvoir vichyste s'enfoncé toujours plus dans les turpitudes de la "collaboration" avec l'ennemi et que 130 000 résistants ou otages, presque tous arrêtés par la police de Vichy ou dénoncés par elle, sont déportés. Un sur dix reviendra. Alors que plus d'1 500 000 soldats français demeurent prisonniers dans les "stalags" en Allemagne, le gouvernement de Vichy oblige, par la ruse et la force, 700 000 travailleurs à partir pour le Reich. Héritiers et continuateurs des ennemis de la Révolution française de 1789, des fusilleurs des combattants de la Commune de Paris, des accusateurs faussaires du capitaine Dreyfus, revanchards du Front populaire, ils assouviennent à Vichy leur haine de la République et des Droits de l'Homme. C'est donc tout naturellement que les potentats de Vichy et les voyous qui les servent sont furieusement antisémites. Si la République doit aux victimes de Vichy l'enseignement de la vérité et la force de la justice, comme l'a si fort bien dit Robert Badinter le 16 juillet, elle les doit aux générations d'aujourd'hui et à celles du futur. Ainsi, peut-être s'inscrira dans la nature des choses la nécessaire vigilance qui épargnera aux hommes de demain les hontes et les douleurs des temps maudits.

Propos recueillis par Chérifa Benabdesadok

LOI DU 13 JUILLET 1990 "Contestation des crimes contre l'Humanité"

A l'été 1990, sur proposition du député communiste Jean-Claude Gayssot, l'Assemblée adopte une loi visant à punir plus sévèrement tout acte raciste ou toute incitation à la haine raciste, et à rendre illégale la contestation des crimes contre l'Humanité.

"Seront punis (...) ceux qui auront contesté (...) l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'Humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du Tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle (...) soit

par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale (...)".

Contrairement à la loi antiraciste de 1972 adoptée à l'unanimité, celle de 1990 n'a recueilli qu'une large majorité (essentiellement de votes communistes et socialistes).

Le "révisionnisme" tombe désormais sous le coup de la loi. Mais la loi ne peut pas tout. Les relais culturels, pédagogiques, scientifiques demeurent de la responsabilité des citoyens.

I.A.

DESCENTE AUX ENFERS DE LA FALSIFICATION

Mille deux cents pages pour décrire la naissance et les usages du plus célèbre faux de la littérature antijuive: "Les Protocoles des Sages de Sion", et son infernal voyage à travers l'espace et le temps.

C'est entre 1897 et 1898 que la police secrète du Tsar, l'Okhrana, basée à Paris, fabrique et diffuse ce texte présenté comme le procès verbal d'une réunion des dirigeants du "judaïsme mondial" et censé révéler leurs "terribles secrets". Le but des faussaires étant de discréditer toute tentative de modernisation de l'Empire tsariste en la présentant comme une "affaire" et un "complot" juifs. Utilisé d'abord comme une machine de guerre idéologique contre le "complot judéo-bolchévique", ces "Protocoles" ont été utilisés pour expliquer des événements et des phénomènes divers et variés: la défaite allemande en 1918, les succès du capitalisme, l'influence des régimes occidentaux, le sionisme, la déchristianisation de l'espace public, les défaites arabes au Moyen-Orient, plus récemment la concurrence entre le Japon et les

Etats-Unis... La figure du Juif tourne et s'adapte mais s'organise constamment autour du mythe du complot permanent, tentaculaire et sanguinaire.

Pourtant, dès le milieu de l'année 1921, le grand public occidental est informé de l'imposture, puisque le document s'est avéré être une paraphrase grossière du "Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu", pamphlet publié en 1864 à Bruxelles.

Les deux tomes de cet énorme travail "Les Protocoles des Sages de Sion, Faux et usages d'un faux"(1), publiés sous la direction de Pierre-André Taguieff conviennent notamment à une réflexion d'actualité sur "l'imperméabilité d'une construction mythique aux critiques rationnelles". En ce sens, c'est un bon livre de bibliothèque ou même de chevet, auquel on risque, malheureusement, de revenir encore longtemps pour saisir les enfers de la falsification.

C.B

(1) Berg International Editeurs, Coll. Faits et Représentations, 129 Bld Saint-Michel, 75005 Paris

LA CHUTE, LA PHOBIE ET LE POLITIQUE

Différences : Peut-on tenter de saisir les similitudes et les différences entre l'antisémitisme et le racisme antimaghrébin qui est devenu aujourd'hui un champ majeur de l'expression xénophobe ?

■ **Jacques Hassoun** : L'antisémitisme a des lettres de déshonneur bien anciennes. Le judaïsme a chronologiquement précédé le christianisme, et celui-ci continue de se réclamer de cette continuité. L'antisémitisme s'est toujours basé sur la "plus petite différence" pour distinguer le Juif : en le ghettoïsant, en lui accrochant une rouelle, en lui interdisant ou en lui imposant la pratique de certains métiers, le pouvoir tentait de le différencier. Le racisme anti-arabe relève d'abord d'une très grande ignorance et d'un mépris d'une autre nature que celui nourri à l'égard des Juifs. Les Maghrébins ont été longtemps maintenus dans les emplois les plus subalternes ; à cela il faut ajouter le contentieux colonial. En adoptant l'interprétation la plus cruelle, on peut considérer que l'antisémitisme consiste à coller à autrui ce qui existe de plus immonde en soi-même en fonction d'une peur du différent, du nouveau qui est intrinsèque à l'humain. Ceci est valable dans les contextes les plus variés.

■ **Michel Wieviorka** : L'épaisseur historique de l'antisémitisme est très différente de celle sur laquelle reposent les racismes anti-arabe ou antimaghrébin. On peut

dater la transformation moderne de l'antijudaïsme en antisémitisme de 1492 : c'est cette Espagne-là qui invente la "pureté de sang". Une dimension centrale de l'antisémitisme moderne tient, du point de vue sociologique, au refus ou à la peur de la modernité. Dans cette perspective, on fait

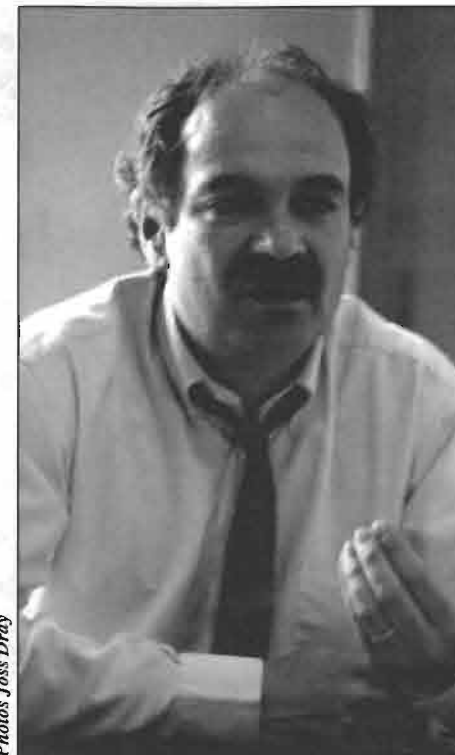
comment un homme ou une femme ordinaires de la France de 1992 peuvent-ils se transformer en racistes ? Dans quels types d'espaces sociaux et par quels mécanismes psychologiques, la dépréciation de soi entraîne-t-elle la tentation homicide ? Quels concours culturels ou historiques font aujourd'hui s'agréger en horizons d'apartheid communs aussi bien la figure de l'entrepreneur juif jugé trop entreprenant que celle de l'ouvrier arabe bouffeur de pain français ? Un maître-mot : la chute sociale. Un symptôme : la phobie. Un canal : le politique

aisément des juifs le symbole de l'argent, du pouvoir, du cosmopolitisme, de l'échange international ou des médias. Ce qui ne signifie pas que l'on ne s'en prendra plus aux Juifs en tant que communauté religieuse et culturelle, mais que le nouveau noyau dur de l'antisémitisme se compo-

se de la somme des inquiétudes et des menaces qui pèsent sur un certain nombre de groupes de population. Le "différentialisme" n'est pas, à ce titre, une donnée nouvelle.

Le racisme antimaghrébin a d'abord été profondément lié à une sur-valorisation de la modernité. Cela s'est manifesté par un racisme colonial : l'Autre considéré comme inférieur, devait "rentrer" dans la modernité coloniale, au nom d'une conception universaliste. C'est au nom de cette modernité-là qu'on l'a aussi fait venir dans nos usines et dans nos campagnes. Aujourd'hui, ces Français "de souche", victimes d'une chute sociale, réelle ou annoncée, vivant dans des quartiers dégradés ou des banlieues "pourries", trouvent que la classe politique ignore leurs problèmes et se retourne contre l'arabe, l'immigré, le musulman pour le rejeter, l'exclure. Ce qui revient à imputer à l'Autre la raison de sa propre exclusion ou de ses difficultés sociales. Dans ce cadre-ci, le rapport à la modernité reste positif. C'est parce qu'ils craignent de perdre leur participation à la modernité que les personnes concernées se transforment en racistes. L'antisémitisme, lui, est directement lié à l'hostilité à la modernité. Le racisme anti-arabe est symptomatique de ceux qui sont encore dans une image positive de la modernité qu'ils ont peur de perdre.

Différences : Ces deux formes de racisme ont-elles des liens directs ? La campagne raciste me-



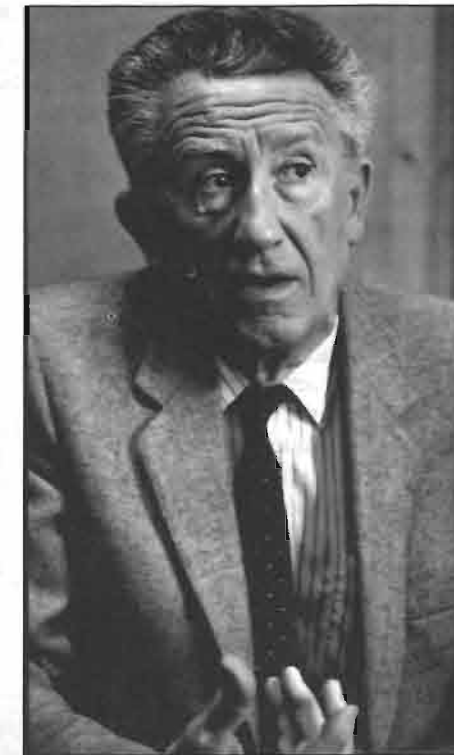
Photos Joss Dray

Michel Wieviorka
Directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il a signé plusieurs ouvrages dont "L'Espace du racisme" (Seuil, 1991) et "La France raciste" (Seuil 1992) élaboré avec d'autres chercheurs appartenant au CADIS-Centre d'analyse et d'intervention sociologiques

née en 1983 contre la candidature de M. Joseph Klifa à la mairie de Mulhouse était assez éloquente...

■ **Michel Wieviorka** : En effet, lors de la campagne électorale, cet homme originaire d'Afrique du Nord, juif, fut attaqué par la propagande de l'extrême droite comme "arabe". L'attaque ne relevait pas du registre antisémite classique : M. Klifa était présenté comme celui qui ouvrirait la porte aux étrangers. L'antisémitisme s'était ainsi effacé pour laisser place à la haine des étrangers. En fait, on lui reprochait de ne pas être un "vrai" Alsacien, de contribuer à aggraver la crise de la culture alsacienne. Deux registres identitaires sont ici associés : l'alsacien et le national français.

Lors de nos enquêtes, nous avons été surpris par la faiblesse de l'antisémitisme dans les milieux po-



Jacques Gallois
Responsable des relations avec les associations du mouvement ATD-Quart Monde. Fondée par le père Joseph Wresinski, l'association a fait de l'indivisibilité des Droits de l'homme un principe fondamental d'action

pulaires. Il ne jaillit pas aussi spontanément que le racisme anti-arabe. Par contre, le Front National assure le syncrétisme et la fusion de tout ce qui est de l'ordre du rejet de l'Autre. Dans un sondage opéré sur mille cadres du FN paru dans le Monde, il y a deux ans, il apparaissait que 88 % d'entre eux pensaient qu'il y a trop de Juifs en France. L'antisémitisme est une vertu largement partagée par les dirigeants de ce parti. Ce parti ne capitalise pas seulement les racismes, il leur donne une dynamique, il leur assure une gestion politique. Le racisme travaille à deux niveaux : au niveau abstrait et imaginaire, et au niveau du principe d'inégalité objective. Que chacun soit à sa place, c'est à dire à la place que lui assigne celui qui revendique une supériorité, une domination. Ce racisme inégalitaire est différent du racisme différentialiste qui consiste à ne pas vouloir voir

l'"Autre" et partager l'espace (urbain, social, emploi...), et qui peut glisser jusqu'à ne pas supporter son existence, vouloir son expulsion, voire sa destruction. Toutes les expériences historiques montrent que les deux logiques, d'infériorisation et de différenciation cohabitent, mais dans des proportions variées. Exploiter et tenir à distance, telle est la devise qui se décline différemment selon les contextes.

■ **Jacques Hassoun** : Que s'est-il passé en Allemagne au temps du nazisme ? On a d'abord diffusé l'idée que les Juifs étaient trop nombreux dans le monde de la presse, de la politique, de la littérature etc... On aurait pu penser que "cela pouvait s'arrêter là". Et bien non. Après, on s'est attaqué au juif "invisible", l'assimilé, l'indistinct, à l'intellectuel, à l'industriel, aux petits commerçants fiers de leur Croix de Fer et



Jacques Hassoun
Psychanalyste et écrivain. Auteur de nombreux ouvrages d'analyses ou de fiction: "Le même Livre" avec l'écrivain marocain Abdelkader Khatibi (l'Éclat, 1986), "Les passions intraitables" (Aubier 1989), "Alexandries" (1986), "l'Histoire à la Lettre" avec Cécile Wajsbrot (Ed. Mentha 1991)

de leur vieille implantation... ensuite les nazis s'en sont pris au dit-juif traditionnel à "papillotes", parce que trop visible. Puis, tout a basculé : il n'existait plus de place pensable pour le Juif.

Pour les Maghrébins, le processus est semblable. Les universitaires, les producteurs de film, demain les préfets de la République, les riches du 16^e sont acceptés. Mais, ils deviendront indésirables sitôt que les autres Maghrébins traditionnellement assignés à leur place, au bas de la hiérarchie sociale, seront remis en cause en tant que tels.

Différences : Sommes-nous dans une situation où tout peut basculer ; où l'on peut passer d'une xénophobie latente et fiévreuse à un dérapage de masse ?

■ **Jacques Hassoun** : Examinons le terme "xénophobie" : la

CHRONOLOGIE

Mars 1933 : ouverture des premiers camps de concentration (Dachau, Oranienburg)
 Avril 1933 : première mesures discriminatoires en Allemagne contre les juifs.
 Septembre 1935 : lois de Nuremberg ("pour la protection du sang allemand").
 9 novembre 1938 : "Nuit de Cristal" (pogrom contre les juifs).
 30 janvier 1939 : Hitler annonce au Reichstag qu'une guerre entraînerait l'anéantissement de la race juive en Europe.
 Octobre 1939 : sur ordre d'Hitler, début de l'élimination des malades mentaux : des "Instituts d'euthanasie" sont installés sur le territoire du Reich.
 Octobre 1939 : premières déportations en Pologne de juifs autrichiens et tchèques.
 3 octobre 1940 : premier statut des juifs promulgué par le gouvernement de Vichy.
 16 octobre 1940 : création du ghetto de Varsovie.
 29 mars 1941 : création en France du Commissariat général aux questions juives.
 Juillet-septembre 1941 : décision de procéder à la "solution finale de la question juive".
 3 septembre 1941 : premiers gazages à Auschwitz au Zyklon B.
 15 septembre 1941 : obligation pour tous les juifs du Grand Reich de porter l'étoile jaune.
 28-29 septembre 1941 : massacre de Babi Yar près de Kiev : 30 000 juifs exécutés.
 Janvier 1942 : 5 000 Tziganes sont exécutés à Chelmno.
 20 janvier 1942 : la conférence de Wannsee met au point l'organisation de la "solution finale".
 Février 1942 - novembre 1944 : extermination de masse à Auschwitz dans les chambres à gaz.
 Mars 1942 : début de l'opération Reinhard" (liquidation des juifs de Pologne).
 Mai-juin 1942 : obligation pour les juifs de porter l'étoile jaune en Hollande, en Belgique et en France (zone occupée).
 16-17 juillet 1942 : rafle du Vel'd'Hiv'.
 22 juillet-3 octobre 1943 : gazages massifs à Treblinka.
 16 décembre 1942 : ordre de déporter à Auschwitz tous les Tziganes du Reich.
 Octobre 1943 : sauvetage des juifs danois transportés en Suède.
 Octobre 1943 : début de la déportation des juifs italiens.
 Mai-juin 1944 : déportation massive des juifs de Hongrie vers Auschwitz où ils sont gazés.
 2 août 1944 : 3 000 Tziganes gazés à Auschwitz.

phobie, de quelque nature qu'elle soit, a pour fonction naturelle de s'étendre. Cette contagion interne grandit toujours plus. En ce qui concerne la xénophobie, le mécanisme est le même. Une personne qui a peur c'est d'abord quelqu'un qui vit sous le joug de la terreur, une terreur envahissante, qui peut le rendre enragé.

■ **Jacques Gallois** : Je voudrais faire un parallèle entre le racisme et la situation faite aux personnes les plus défavorisées, quelles que soient leurs origines, qui sont engagés avec ATD-Quart Monde. On trouve à l'égard de cette partie de la population le même mécanisme que pour les travailleurs immigrés : qu'ils restent à leur place, se montrent discrets, soient invisibles. On décide toujours sans eux des choses qui les concernent, et en plus ils devraient dire "merci". Il y a la quelque chose qui ressemble au racisme : s'ils sont pauvres et marginalisés, ce serait de leur faute, c'est qu'ils l'auraient voulu. Or la grande pauvreté est un phénomène historique, qui s'est exprimé en 1789 par le "4^e ordre" ; et qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Ce phénomène est quasi-héréditaire puisque dès le départ, un enfant vivant dans une famille totalement marginalisée, n'a ni la possibilité de se former ni d'entrer dans la richesse culturelle du pays. Ces "exclus des exclus" n'ont aucun moyen de s'exprimer. Le monde des antiracistes a raison d'attirer l'attention sur la richesse culturelle et l'histoire des Maghrébins, des Noirs, des Juifs qui sont ou ont été victimes de racismes. Mais le monde de la grande pauvreté a aussi sa propre richesse qui est fort mal connue.

■ **Michel Wieviorka** : L'exclusion socio-économique et culturelle est parfois telle qu'elle n'autorise même pas le racisme. L'isolement absolu mène à l'absence totale de parole. Dans quelle mesure, l'exclusion nourrit le racisme y compris chez les exclus ? Les exclus de "souche" expriment un fort sentiment de rejet, d'ignorance, d'exaspération qu'ils reportent sur les immigrés.



Stephan Zaibitzer

La présence réelle d'immigrés n'a pas de valeur déterminante. Ensuite, chez les gens qui sont menacés de chute sociale, la rancœur et la rage sont plus exacerbées et les propos racistes plus virulents. Une autre face de l'exclusion et du racisme consiste, quand on est du bon côté de la société, à tenter d'obtenir que les groupes considérés comme "dangereux" soient tenus géographiquement à distance. Ce cas est flagrant à Marseille où les couches moyennes des quartiers Nord se sentent victimes de la ségrégation de leurs homologues des quartiers Sud qui leur imposent de vivre avec les commu-

nautés d'origine étrangère. Cette ségrégation est réelle tout en restant parfois "propre", subtile, les barrières sont symboliques et les propos racistes rares. Ainsi, vous voterez pour tel candidat (qui n'appartiendra pas nécessairement au FN), parce qu'il aura promis qu'on ne construira plus de HLM dans votre quartier ; vous retirerez vos enfants de telle école maternelle ou de tel centre social parce que vous jugerez qu'il est fréquenté par trop d'Arabes. Vous participez de l'exclusion et du racisme, que vous soyez ou non exclu.

Différences : Les "exclus des

exclus" seraient paradoxalement moins sujets aux racismes...

■ **Jacques Gallois** : Dans les milieux de la grande pauvreté, la solidarité est telle qu'en général les problèmes de race s'effacent d'eux-mêmes. Les très défavorisés sont tous victimes d'un racisme anti-pauvre qui les élimine d'emblée de tout débat.

■ **Michel Wieviorka** : Lorsque l'exclusion devient intolérable, et la survie une nécessité, le racisme ne prend pas ; la présence de personnes qui savent gérer des rapports inter-culturels désamor-

Une dimension centrale de l'antisémitisme moderne tient, d'un point de vue sociologique au refus ou à la peur de la modernité.

ce les recours racistes : un militant associatif, un travailleur social, un gardien d'immeuble, un enseignant...

Différences : Ceci nous fait aborder la question de la rationalité des réponses face à l'irrationalité du mécanisme phobique...

Jacques Gallois : Je crois que "la réponse" repose sur une connais-

sance mutuelle qui ne s'acquiert que par un long et patient travail. Ce que j'appelle les très démunis "de souche", historiquement et héréditairement, ne sont pas racistes. Ils ont toujours été au plus bas de l'échelle sociale, ils n'ont rien perdu ; ils n'ont pas besoin, comme ceux qui se trouvent en chute sociale, d'imaginer un responsable bouc émissaire à leur situation. Je voudrais parler rapidement des universités populaires qui sont organisées par ATD-Quart Monde : ces rencontres nous permettent de constater à quel point les personnes les plus démunies s'intéressent à tous les problèmes de la

vie mais elles ne savent pas exprimer cet intérêt. Lorsque cette capacité d'expression et d'échange s'acquiert elle crée un lien de solidarité extraordinaire entre tous.

■ **Jacques Hassoun** : C'est effectivement au moment où les personnes risquent de basculer dans le dé-classement ou la marginalité que le racisme prend. L'Histoire fourmille d'exemples de ce type où rien ne prédisposait socialement ou idéologiquement au racisme, puis les gens chutent et ils cherchent à entraîner les autres dans leur chute. Ce qui s'est passé dans l'entre deux guerres est très différent. A l'époque, les immigrés étaient organisés, par les paroisses catholiques ou par les mouvements politiques comme la M.O.I. (mouvement ouvrier immigré) ou par les Polonais au sein du parti communiste. Ces espaces étaient des lieux "d'autodéfense" mais aussi des lieux d'existence et d'intégration syndicale et politique dans la société française. La disparition de ce sas d'intégration multiculturelle et multiethnique crée un manque. L'effroi de celui qui "arrive" est prolongé par l'effroi de celui qui "reçoit". Dans cette situation d'effroi individuelle extrême, parce que "symétrique", n'importe quoi peut devenir effrayant, un vol de papillon peut se transformer imaginairement en Martien qui débarque dans votre chambre à coucher.

Différences : La vie associative peut-elle répondre avec ses moyens et ses modalités à cette "fièvre" ?

■ **Michel Wieviorka** : La vie associative et militante s'est désintégré d'une manière telle et pour des raisons si profondément structurelles que sa reconstruction mettra du temps. Dans ce qu'il avait comme capacité à être le "sel de la terre", le mouvement ouvrier a permis un brassage socio-culturel fabuleux. Il a fermenté la volonté et le désir d'agir. Ce désir est momentanément perdu. Les liens politiques et syndi-

SOFDAL

8 rue Maurice-Ténine
94260 FRESNES

Accessoires
Caravanes
Bateaux

Tél. 46.68.10.48



sanofi

30 milliards de francs
de chiffre d'affaires
dont plus de 60 % hors
de France

Votre vie, aujourd'hui et demain.

3 secteurs d'activité complémentaires:

SANTÉ HUMAINE
BIO-ACTIVITÉS
PARFUMS - PRODUITS DE BEAUTE

SA MATIÈRE PREMIÈRE: LA RECHERCHE

-1,8 milliard de FF

-un centre pilote en Europe de recherche en biotechnologie
-des accords avec des Instituts de recherche internationaux

SES ATOUTS: SES ÉQUIPES D'HOMMES

-35 000 personnes dont 10 000 hors de France

SON IMPLANTATION INTERNATIONALE

-Présence dans plus de 100 pays

charles romain

COUTURE

23, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS - FAX: (1) 47.70.25.75 - TÉL.: (1) 47.70.49.51

galerie

denise rené

196, boulevard saint-germain

75007 paris tél. : 42 22 77 57

câbe denisgal

CONTRE TOUTES LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITE

LILLE S'ENGAGE

Ville de Lille

LA VILLE DES ANNEES 90



LA BAGAGERIE®

Jean Marlaix™

PARIS

11, fg Saint-Honoré - Paris 8e - ☎ 47.42.79.13

12, rue Tronchet - Paris 8e - ☎ 42.65.03.40

41, rue du Four - Paris 6e - ☎ 45.48.85.88

74, rue de Passy - Paris 16e - ☎ 45.27.14.49

Tour Montparnasse - Paris 15e - ☎ 45.38.65.53

Parly II - Le Chesnay

85, rue du Pdt E. Herriot - LYON

727 Madison Avenue - NEW-YORK

1-1-1, Minami Aoyama - TOKYO

15-1, Udagawa Shibuya - TOKYO

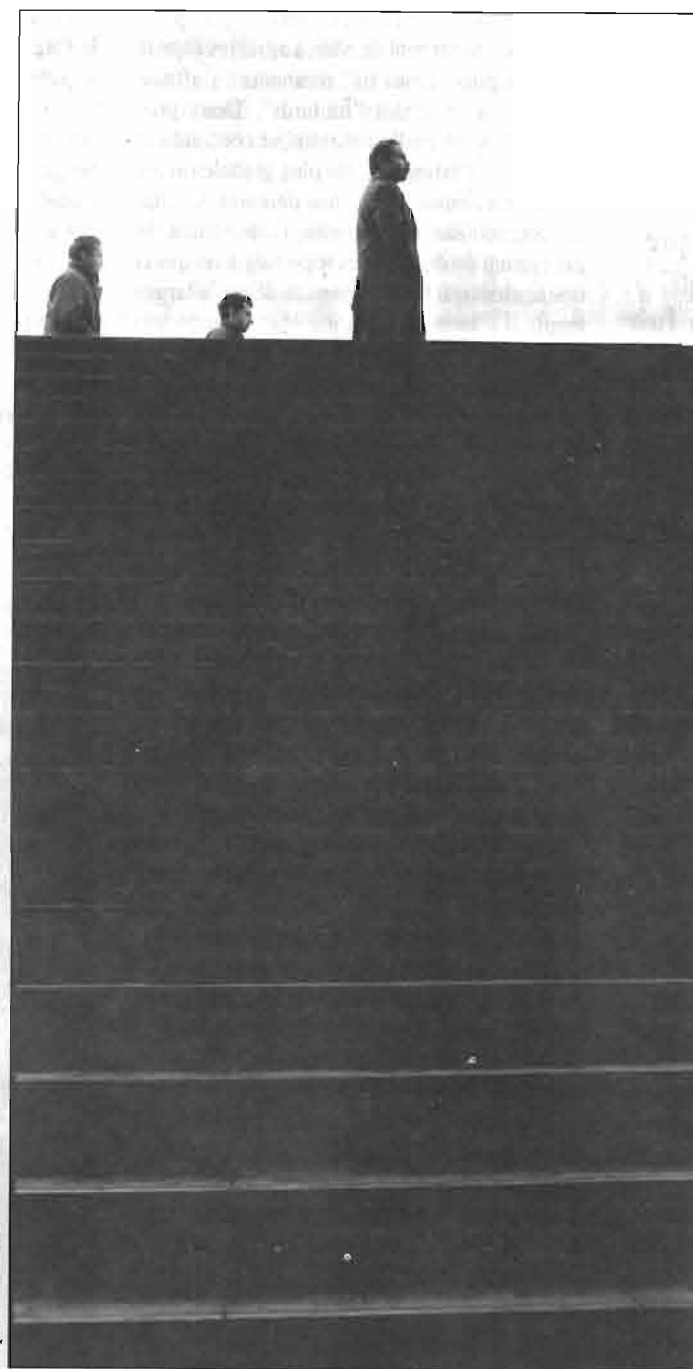
caux se sont distendus mais aussi les liens familiaux et religieux. Du coup, les personnes "en chute" ont le sentiment, très largement fantasmatique mais en partie fondé, que les autres - les immigrés et leurs enfants - sont en ascension. L'immigré disposerait de réseaux de solidarité, réels ou fantasmés, dans tous les cas à leurs yeux illégitimes. Quant à l'avenir du mouvement associatif dans sa globalité, s'il se reconstruit majoritairement sur des bases communautaires, ethniques ou religieuses, il risque de renforcer l'exclusion et le racisme, à partir d'une crispation sur des réflexes identitaires. Broyer les identités particulières serait dramatique, mais il faut être attentif au fait que les réflexes identitaires, poussés à l'extrême, peuvent entrer en conflit, en choc parfois violent. Le nationalisme du Front national en est une illustration parfaitement claire. Nous ne pouvons pas être purement universalistes, en appeler à la négation des identités particulières. Dans une société comme la nôtre, il faut constamment tenir les deux bouts : respecter les différences mais ne pas s'y enfermer ou y enfermer les autres. L'équilibre est fragile. Des erreurs ont été commises. Dans une association de quartier, par exemple, la succession de soirées "paella-couscous-boudin antillais" constitue plus un facteur de désagrégation que de structuration, chacun faisant festin de son propre plat.

■ Jacques Gallois : A propos des milieux les plus démunis, seule la dynamique associative construit et fait perdurer la solidarité. La vie associative permet aux "exclus des exclus" de découvrir leurs propres richesses, leurs capacités à devenir responsables, à servir aussi les autres.

Différences : La phobie est installée pour longtemps...

■ Jacques Hassoun : Les transformations socio-politiques en cours font peur : tous les milieux sont touchés, on pense que la nation et la culture françaises sont

R T A B L E
O N D E



Stephan Saubitzer

"Les victimes d'une chute sociale réelle ou annoncée se retournent contre l'immigré pour le rejeter, l'exclure."

en danger, l'Europe, l'américanisation de la culture, l'internationalisation font peur. Avec ou sans l'immigration, la phobie s'installe. A ce sentiment diffus parfois fiévreux s'amalgament les phénomènes de chute sociale. La dynamique de cet ensemble de craintes, à la fois réelles et imaginaires, nous installe dans une dé-symbolisation ensauvageante.

■ Jacques Gallois : Vous touchez là un problème de fond qui concerne la politique de la France et aussi de l'Europe à propos de

l'ensemble des exclus : ceux qui viennent de chuter ou sont en risque et ceux qui sont tombés depuis longtemps déjà dans la pauvreté. Les mesures qui ont été prises - RMI, loi Besson sur le logement, la politique des ZEP - sont bonnes mais insuffisantes. Ce sont des mesures sectorielles sans véritable coordination. Des mesures globales et prospectives sont vitales pour la société française. La misère est une véritable violation des droits de l'homme : il faut non seulement le reconnaître mais agir.

■ Jacques Hassoun : Votre propos me ramène aux révoltes des Canuts du siècle dernier. A l'instar des tisserands que la société industrielle commençait à mettre sur le carreau, des hommes et des femmes sont aujourd'hui hors-emploi par le fait de mutations technologiques et socio-économiques bouleversantes. Tout est à repenser. La question est éminemment politique. L'Europe frappe à nos portes. Chaque nation va perdre quelque chose dans cette union et gagner autre chose. Tout le problème est de savoir dans quels termes se négocie ce passage d'une situation à une autre, de quelle manière les citoyens y participent, de quelles façons les enfants d'immigrés définissent leur appartenance à la France, à partir de quelles valeurs, quels emblèmes, quels signifiants. Je veux dire que Gaulois ou pas, nous sommes tous concernés.

■ Michel Wieviorka : L'exclusion se repère de manière simple et visible. Il suffit d'aller dans certains endroits pour se rendre compte de quelle manière se conjuguent l'exclusion du marché du travail, le chômage, la destruction de la famille, la drogue, l'alcoolisme et l'analphabétisme. Certains n'y sont pas encore mais d'autres y sont déjà et leurs perspectives bouchées.

■ Jacques Gallois : Si des mesures fondamentales ne sont pas prises on risque de graves régressions. Ceci est d'autant plus vrai que nous sommes à la veille de l'Europe de 1993, car si la France ne montre pas la voie à une Europe sociale, on ne sait pas ce que sera l'avenir des plus démunis. Nous avons besoin d'une grande loi sociale qui soit votée par le Parlement avant la fin de cette année. Nous n'avons pas de raisons de désespérer mais il faut faire en sorte que les hommes politiques soient mis devant leurs responsabilités. Etre antiraciste c'est aussi mettre en pratique une solidarité humaine minimale.

Propos recueillis par
Chérifa Benabdessadok

Pour Abderrahim Hafidi, universitaire et chercheur en sociologie religieuse, les trois religions du Livre se tiennent en une "maison commune", notre patrimoine civilisationnel, que nous soyons croyants ou non. L'analphabétisme religieux fait obstacle à une demande sociale dont les repères traditionnels sont en miettes. Parler de Dieu à l'école contribuerait à reconstruire des repères collectifs et à combattre les préjugés et les haines inter-religieuses.

Différences : Peut-on dater l'émergence du thème de l'enseignement des religions ?

■ **Abderrahim Hafidi** : La question du religieux s'est affirmée avec force tout au long des années quatre-vingts. Elle a succédé à l'effondrement d'une utopie mobilisatrice qui prétendait domestiquer l'avenir (le communisme comme l'avenir de l'homme s'est révélé le cauchemar de celui-ci). Dans l'une de ces trames prophétiques dont il avait le secret, André Malraux nous révélait avant sa mort, que le XXI^e siècle nous ferait assister au grand retour du sacré. Avec la même assurance, Marcel Gauchet nous promet l'avènement "d'un monde qui a d'ores et déjà tourné le dos au règne des dieux" (voir son livre savant : "Le désenchantement du monde" p. 290). Entre ces deux affirmations contraires, constatons que les deux dernières décennies ont été marquées non pas par un "retour du religieux", qui en fait ne s'est jamais éclipsé, mais à une instrumentalisation "moderne" et politique de la spiritualité religieuse comme une idéologie régressive d'accès au... progrès ! Tout le paradoxe est là. L'intérêt de plus en plus affirmé pour l'enseignement des religions s'inscrit, en partie, dans ce nouveau

paysage social en miettes. Hélas, cette question, telle un serpent de mer, a agité les esprits dans les plus "mauvais" moments : l'affaire Rushdie et celle des "foulards". Deux problèmes ont été malheureusement confondus : la place de l'Islam et celle plus globale du religieux en France. On a ainsi demandé à l'institution scolaire (le ministre, l'enseignant, le proviseur) de donner des réponses à un questionnement qui la dépasse et la déborde largement.

D. : Quels sont les modalités, les outils, les supports que vous souhaitez voir s'élaborer ?

■ **A. H.** : Enseigner une histoire laïque des religions implique l'élaboration d'un "appareil" méthodologique exactement de la même manière que pour l'étude de la philosophie et des mythes grecs. Ce qui signifie un support scientifique, des méthodes de recherche, un regard critique, bref une distance. Dans les cartels des "pour" et des "contre", de cet enseignement, les raisons ne sont pas homogènes. Tous les religieux ne sont pas contre, tous les laïcs ne sont pas pour. L'intégrisme n'est pas que d'un seul côté. La problématique est, en l'occurrence, à plusieurs étages, elle correspond à des stratégies et des intérêts divergents. Il me paraît essentiel, à ce niveau, de commencer par dépassionner et dépolitiser le débat. La dépolitisation de la question signifie, pour moi, tenter d'appréhender ce patrimoine humain de manière noble et non de manière ignoble. Cela signifie aussi ouvrir le débat en le sortant du ghetto de l'"Etat-expert", de l'"Etat qui sait et peut tout". Certes, la parole doit être donnée aux experts, mais aussi aux acteurs : les associations de parents d'élèves, les enseignants, les élèves. Le débat doit sortir des espaces strictement électoraux. L'autre versant de la question est celui-ci : excommunier la religion de l'école n'est-ce pas consacrer un autre "sacré" à la place de l'ancien ? Faire de l'école une "chapelle" interdite au sacré, n'est-ce pas une autre manière de reconduire la sacralité de l'éducation, un espace d'"indiscutabilité" ? Cet examen de conscience me paraît indispensable. Signalons au passage que l'école est de moins en moins un creuset d'égalité ; elle est de plus en

plus perçue comme un lieu qui n'assure plus la fonction de mobilité sociale qu'elle a jouée auparavant. Elle édulcore, certes, les inégalités, mais ne les évacue jamais. La religion a été pensée sous l'empire et sous l'emprise du progrès, or les limites du progrès et de la rationalité deviennent patentes. Ce qui n'oblige pas à verser dans le territoire de l'irrationnel mais de changer de cap. Enseigner les religions c'est aborder la pluralité et la relativité des "vérités". Avant de faire pénétrer cet enseignement à l'école, il faut labourer le terrain.

D. : Quel peut être le rôle des intellectuels, des chercheurs dans cette "préparation" ?

■ **A. H.** : Le temps du "penseur intellectuel donneur de leçons universel" me paraît révolu. L'objet de l'intervention de l'intellectuel

n'est plus de prophétiser "comment le monde doit être" mais "comment le monde est tel qu'il est". Sa tâche est de proposer des méthodes d'analyse. C'est aux citoyens de décider ; on le fait trop souvent à leur place. La grande illusion consiste à croire que l'intellectuel se trouve hors de la sphère du conflit.

D. : Le problème ici est : quel savoir ? transmis par qui ? et à qui ?

■ **A. H.** : La religion est déjà présente dans les enseignements. Les faits et les mots du religieux sont distillés comme un non-savoir, comme si on n'osait pas trop y toucher. Il ne faut pas, je crois, compter sur l'existence d'un prêt-à-porter en la matière. mais sur un personnel formé et compétent qui enseigne ces domaines selon des procédés comparables à ceux appliqués à la philosophie ou à l'histoire.



Aborder la pluralité et la relativité des "vérités".

Et puis, quelles religions étudier ? L'hindouisme, par exemple, doit-il être exclu alors qu'il concerne une part non négligeable de l'humanité ? Tout en admettant bien sûr que la France est d'abord concernée par les trois religions du Livre, le but étant de former l'esprit critique. La question relève plus d'une volonté politique que d'un dispositif technique. La volonté politique consisterait à donner un coup de pouce à la nécessité de sortir de la laïcité comme "idéologie de combat". Il s'agit de sortir de charges émotionnelles accumulées depuis plusieurs années... Nous entrons comme le dit Edgar Morin dans une zone de l'"improbable" et cet improbable ne convoque pas forcément au fatalisme mais au relativisme. Dans cette zone, il paraît essentiel à tous égards de lutter contre l'analphabétisme religieux.

D. : Peut-on penser que cet enseignement pourrait aussi faire reculer les préjugés liés à l'antisémitisme français ?

■ **A. H.** : Le judaïsme et le christianisme sont liés par une longue histoire marquée par une logique de "concurrence" pour le monopole de l'espace social et religieux. Concurrence qui est la caractéristique de toute religion proclamant sa propre vérité à l'exclusion de toutes les autres. Dans cette perspective, l'Islam n'est nullement une exception à cette règle. Cependant, on est bien obligé de constater que l'antisémitisme est le versant laïc de l'antijudaïsme chrétien, comme le dit le grand historien Bernard Lewis. A ce propos, la laïcité fut porteuse de grandes valeurs qu'il faut conserver et défendre mais aussi de sa propre logique perverse, car n'oublions pas que sa naissance est une réaction contre le clergé et les religions de façon générale. Entendons-nous bien : loin de moi l'idée que la laïcité a repris à son compte la haine religieuse du Juif. Mais je suis obligé de constater que l'antisémitisme et l'aventure épouvantable, inqualifiable à laquelle ils ont mené, se sont faits au nom de la raison, de la science, bref de la laïcité. Et je suis de ceux qui restent vigilants et inquiets de la résurgence ici ou là de relents affichés de l'antisémitisme et de l'intolérance. En revanche, je reste optimiste sur les possibilités pédagogiques de lutter contre cette bête immonde. L'enseignement des religions peut contribuer à réhabiliter dans l'imaginaire la tolérance et la différence, sous une forme de synthèse qui serait aussi l'évaluation d'un héritage commun, de la maison commune des trois religions monothéistes. Hélas, dans la pratique, les hommes se soumettent très peu à leurs propres raisonnements. Ils sont davantage emportés par leurs passions. Faut-il constater la concomitance entre la naissance de la laïcité au début du siècle et l'éclatement de l'affaire Dreyfus ?

D. : Peut-on voir une corrélation entre le

vieillesse des pratiques laïques et le renforcement des repères religieux ?

■ **A. H.** : La demande sociale religieuse s'explique d'abord par le désarroi collectif et individuel, on n'est plus sûr de rien. Le religieux, lui, est sûr, il ne change pas ou peu, et en même temps l'individu peut s'en investir en toute liberté. Aller à la mosquée répond au sentiment que "là" on ne peut pas être trahi. Ça peut être aussi une manière de prendre en charge sa propre exclusion : "puisque vous ne voulez pas de moi tel que je suis, je vais me présenter à vous tel que vous ne voulez pas me voir". C'est le cas des jeunes de banlieue qui passent de Michael Jackson à la mosquée sans état d'âme. Mais ne parlons pas trop vite d'un "retour au religieux" : ce peut n'être qu'un "bricolage" identitaire éphémère. On est musulman aujourd'hui, improbable demain... La perte des repères laïcs renforce les repères religieux parce que le religieux est une permanence de l'histoire de l'humanité. C'est une structure constituante de notre imaginaire. Elle répond à l'angoisse existentielle qui désormais s'est sociologiquement élargie.

D. : Peut-on vraiment aborder l'enseignement des religions à l'école aujourd'hui ?

■ **A. H.** : Parler de religion aujourd'hui à l'école c'est prêcher dans le désert. Les enfants pauvres, immigrés ou simplement basanés sont mis à l'index et parfois à cause de leur religion (c'est le cas des trois gamines du collège de Creil). L'illusion de l'égalité à et dans l'école appartient au passé. Or, l'école est un territoire particulièrement sensible en France. L'argument de ceux qui se sont insurgés contre les "foulards" consistait précisément à vouloir effacer les différences ; curieuse façon de concevoir l'égalité. Certains parents, juifs, musulmans, catholiques, voient dans l'enseignement des religions une importance supérieure au reste parce qu'ils ne croient plus à l'école comme instrument de la mobilité sociale. De plus, ceux qui pensent l'enseignement ne sont pas ceux qui enseignent et ceux qui enseignent ne sont pas ceux qui pensent l'enseignement. Le décalage est là dans cette disjonction. Que fait l'Etat-savant ? Entre 1982 et 1991, plusieurs rapports sur l'école ont été demandés pour l'Etat. Aucun n'a vu le jour. Nous sommes dans un système de politique-zapping. On passe d'un thème, d'un sujet à l'autre sans construire de passerelle, de pédagogie, sans plan d'ensemble. Cela dit, je reste persuadé que l'enseignement scientifique de la religion demeure une tâche noble, indispensable à condition de parler de Dieu à l'école et non pas de le faire parler. Ceci relève du prosélytisme politico-religieux. Ce qui est au demeurant inacceptable.

Interview réalisée par Chérifa Benabdessadok

COMMENT ET POURQUOI PARLER DE DIEU ?

LA TENDRESSE CONSIDEREE

Dans quelle mesure et par quel examen convient-il d'évaluer en quoi tel ou tel programme théologico-politique participe à l'excès de mal ? Comment et pourquoi il faut aujourd'hui sortir de la méconnaissance du religieux pour s'éveiller, pleinement responsables, à une sorte d'art de la tendresse ? Auteur d'un livre sur l'histoire de l'athéisme (1), Marc Haffen convie à un enseignement comparé des religions. Arguments de cœur et de raison.

Différences : Pour quelles raisons le médecin que vous êtes s'intéresse-t-il de façon aussi précise à la question des religions ?

■ **Marc Haffen** : Qui s'intéresse à l'homme ne peut faire l'économie de sa dimension religieuse. Cette dimension est universelle et tient pour une part à ce qu'elle propose un corpus d'images, de récits, de gestes s'agréant en une représentation du monde suffisamment séduisante pour panser une plaie propre à l'*homo sapiens* : la conscience de sa mortalité. Qu'un au-delà existe, que je puisse exister après ma mort physique, que telle vie m'attende *post mortem*, voilà de quoi conjurer peu ou prou mes peurs. Plus une religion sait répondre à ce traumatisme, en particulier par la richesse de la géographie de l'au-delà, plus sa fortune est grande. Reste que cette

Art/Noël Monier



Je n'écarte pas d'un lesté revers de main l'effarant prodige que constitue la possibilité de vivre, la faculté d'agir, d'aimer, d'atteindre ou d'échouer au sein d'une gerbe d'écumes, d'être des années durant cet homme mortel doué d'un esprit libérateur ou crucifiant. Mieux vaut, certes, conserver son incertitude et son trouble, que d'essayer de se convaincre et de se rassurer en persécutant autrui.

René Char.

conjunction, ce traitement, peuvent être superficiels : la nécessité de l'au-delà n'est pas absolue, l'homme peut aussi tenter d'habiter pleinement son aventure terrestre. Mais pour l'heure, les religions proposent des réponses. Or ces réponses sont données comme sacrées (parce que sacralisées), c'est-à-dire intransgressables, et bientôt les institutions qu'elles suscitent imposent un mode de représentation et un type de comportement spécifiques qui peuvent tendre à uniformiser le paysage culturel en l'appauvrissant. Toute autre représentation, religieuse ou non, vient dès lors les contredire, ce qui selon les circonstances pro-

Apaiser
cette haine
de soi,
tant l'autre
est aussi
celui
qui nous
ressemble.

images sensibles, de ces mots-émotions pour la plupart nés d'une histoire particulière, celle du christianisme. La connaissance de son histoire, de sa théologie, des arts qu'il a fait éclore est donc indispensable pour l'athée comme pour tout homme qui tente d'être homme.

D. : Vous avez constaté, je crois, une grande ignorance des religions par les Français d'aujourd'hui. Cela vous paraît-il dangereux ?

■ **M. H.** : La culture religieuse de l'homme moderne — ce n'est pas une spécialité seulement hexagonale — semble, en effet, très pauvre. Cette ignorance fait le lit de l'intolérance. La conscience de soi et son écho dans le collectif, même si elle est laïcisée, ne peut faire l'économie de l'essentiel de son histoire qui est d'abord religieuse. Or, celle-ci est d'une richesse inégalée et souvent d'une grande profondeur. Étudiées avec ouverture, générosité de vue et esprit de libre examen, les religions aident à comprendre l'homme. Elle sont un fait culturel majeur, ne serait-ce que parce qu'elles suscitent tant de critiques légitimes ! Leur déconstruction, notamment de leur part dogmatique, est un exercice salutaire pour qui tente de ne pas souscrire à l'opinion.

D. : Comment expliquer que l'idée de l'enseignement d'une science ou d'une histoire des religions n'émerge qu'aujourd'hui dans un pays de tradition laïque déjà ancienne ?

■ **M. H.** : Cette laïcité n'est pas si vieille, à peine quelques décennies, même si ses graines ont été semées au soleil des Lumières. Mais il était trop tôt et la France était encore la fille de l'Eglise. De plus, l'athéisme du début de ce siècle s'est égaré dans l'anticléricalisme laïque. Critiquer les formes institutionnelles du religieux est certes une nécessité, aller aux sources du sentiment religieux et de son opium, c'est bien. Mais la réduction du religieux à sa dimension institutionnelle est une erreur néopositiviste que le laïcisme n'a pas su éviter. Le mystérieux, merveilleux ou terrible, qui assurément peut être goûté par les sciences et les arts, peut l'être aussi par la connaissance du mythe, sa forme la mieux partagée culturellement. Occulter l'imaginaire religieux, la part donc la plus importante de l'imaginaire humain, est une position à présent dépassée et c'est pourquoi sans doute la laïcité d'aujourd'hui s'offre enfin à sa richesse avec moins de parti-pris. L'avènement de l'histoire des mentalités a, de plus, fortement contribué à cette ouverture.

D. : Comment peut-on tracer les contours d'un enseignement de l'histoire des religions ?

■ **M. H.** : Il ne s'agit évidemment pas de réhabiliter au sein de l'école républicaine le catéchisme d'antan. Mais d'inviter l'élève à tou-

cher du doigt, du cœur et de l'esprit l'extraordinaire pluralité et la richesse des réponses que l'homme oppose à ses peurs, à ses émerveillements aussi, face à cette vie ponctuée par la mort. Il faut inviter l'élève à goûter non seulement son propre univers religieux comme miroir de son histoire et de celle de son groupe, mais aussi l'initier à d'autres expressions religieuses. Le Talmud ou le Zohar, le Coran ou les Védas et tant d'autres textes, petits ou grands, sont là pour donner de l'ampleur, de la générosité, de la musicalité à la jeune pensée qui s'essaye. Au plaisir du voyage s'ajoute la conscience de la relativité de tant de vérités données pour sacrées. Ces promenades affinent le sens éthique par lequel il devient possible d'évaluer chaque position religieuse. Quel est par exemple le coefficient d'imposture de tel ou tel programme théologico-politique ? Diminue-t-il l'incidence du mal dans le monde ? Ne participe-t-il pas de cet excès de mal par lequel la condition difficile de l'homme sur cette terre se trouve amplifiée du fait des intérêts personnels, du goût du pouvoir, des saintes alliances ? Il n'y a pas de religion générique. Toutes doivent être considérées, comparées, éprouvées les unes aux autres. Leurs traits communs ne doivent pas effacer les spécificités de chacune. Un tel enseignement s'opposerait efficacement aux intégrismes religieux qui happent l'individu, le sidèrent, le noient dans un torrent d'émotions. Emotions qui pour être civilisatrices, éthiques, doivent être éprouvées à l'effort intellectuel, au souci de l'échange, à la grâce du partage avec ceux qui ne nous ressemblent pas. Bref, un enseignement qui privilégierait l'ouverture, le dialogue, la joie de l'étude pour elle-même et pour ses fruits humanistes.

D. : L'antisémitisme aussi peut être combattu par un enseignement comparé des religions...

■ **M. H.** : La compréhension de l'antisémitisme, cette tumeur ubiquitaire, ne peut être épuisée par la seule approche religieuse de la réalité humaine. L'antisémitisme chrétien est cependant marqué par l'antijudaïsme des Ecritures. Le rapport à la religion mère y est stigmatisé de telle façon qu'il incite à l'exclusion, à la tentation homicide. Judaïsme et christianisme sont deux formes parmi d'autres de réponse au mystère de notre existence, mystère qui nous ravit autant qu'il nous terrorise. L'apaisement de cette terreur par la pratique, voire l'extase religieuses ne peut être remis en cause sans appeler à des défenses individuelles et collectives parfois très violentes contre ceux qui ne partagent pas exactement, dans les mêmes formes, ces pratiques et ces extases. Dès lors, celui qui ne me ressemble pas parce que son Dieu diffère du mien ou parce qu'il ne l'approche pas comme

COMME UN DES BEAUX-ARTS

L'AN 1992 APRES JESUS-CHRIST

moi, peut m'apparaître comme inacceptable et m'inciter au meurtre. A l'inverse, si l'on admet que comprendre l'autre en tant qu'il diffère de soi est une des voies royales pour se comprendre soi-même, alors le début d'une vraie fraternité se dessine qui, elle, est véritablement thérapeutique et non pas seulement un apaisement transitoire. Le protectionnisme à l'intérieur des Eglises fait le lit de l'incompréhension, de l'intolérance qui sont d'abord refus de grandir et refus du visage de l'autre. C'est pourquoi, l'enseignement de l'histoire des religions et parmi elles du judaïsme qui contrairement à ce que croit l'antisémite, est une chance pour l'humanité, atténuerait sans doute cette haine de soi, tant l'autre est aussi celui qui nous ressemble.

D : Vous écrivez à la fin de votre livre : "l'opposition religieux/athée ne doit pas recourir celle du bon/mauvais, quelles que soient les convictions. L'un comme l'autre peuvent donner la vie. La vigilance n'a pas de camp". Vous invitez à une nouvelle définition du rapport entre éthique et laïcité.

■ **M. H. :** La privatisation laïque de la religion a relégué celle-ci au sein du corpus familial. Que chaque parent se débrouille pour transmettre ces lumières ! D'où, sans doute, la pauvreté des savoirs quant aux choses religieuses des générations montantes. A présent que l'éthique laïque est plus adulte, un enseignement ouvert, critique, intelligent et respectueux est possible. Une instruction inspirée peut donner les moyens de combattre plus efficacement ces poches d'intolérance. Certes, celle qui est préméditée et voulue par les intérêts particuliers, mais aussi dans ses effets imprévus, inconscients, cette intolérance qui nous assigne tous. La culture, cette tension heureuse vers ce qui me constitue à goûter la quintessence de l'expérience des autres, n'est en ce cas jamais en excès. Les textes fondateurs ont de plus et parfois une telle charge poétique qu'à elle seule, le voyage est déjà un enchantement. Or, sauf exception, les familles n'y invitent pas. C'est pourquoi la traditionnelle opposition religieux-bon, irréligieux-mauvais prônée à des fins de pouvoir par l'esprit de dogme est à présent historique, même s'il existe hélas de multiples places fortes dans le monde qui y souscrivent encore. Le terreau de cet éveil nous semble être cette éthique laïque, art de la tendresse et de la fraternité en quête de l'autre, art qui merveille ! peut s'enseigner. Puisse l'école s'ouvrir à l'histoire des religions et de l'athéisme qui les interroge.

Interview réalisée
par Chérifa Benabdessadok

(1) L'athéisme, Ed. J. Granger, Coll. Ouverture. L'auteur a également publié Homéopathie critique, Ed. Le Léopard d'Or.

Institutrice et secrétaire nationale du MRAP chargée de l'éducation et des publications, Mireille Maner nous raconte une histoire : celle d'un stage au contenu passionnant. Elle en a rapporté une ferme et laïque conviction qu'il faut enseigner les religions aux enseignants...

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (ex Ecole Normale) de Seine-Saint-Denis a proposé un stage à l'intitulé alléchant : laïcité, histoire des religions, monde contemporain. Vingt candidats à cette formation, sur les 660 inscrits, eurent le privilège d'en profiter. Nous venions tous pour acquérir des connaissances, trouver quelques réponses qui nous permettraient de mieux faire face aux problèmes posés dans notre pratique professionnelle. Il nous fallait mieux comprendre ces enfants, nombreux dans le 93, dont les parents ou eux-mêmes sont nés dans d'autres contrées, connaître leur vie à l'extérieur afin de faciliter leur accueil par l'école ; essayer d'analyser l'impact nouveau de la religion, bien palpable chez nous, dans un tissu social fragilisé, et une difficulté grandissante de communication et d'échange. Il nous fallait aussi revenir sur notre propre

histoire : pourquoi nous sentions-nous, presque tous, plus gênés pour aborder ce qui relève du catholicisme que ce qui a trait à l'Islam, par exemple ? Effet un peu pervers de la poussée de l'inter-culturel à l'école dans les années passées ? Poids de la tradition "laïcarde" de notre histoire scolaire ? D'ailleurs, étions-nous laïques ou "laïcards", purs et durs, étiquette caricaturale que certains s'ingénient à nous appliquer un peu facilement ? Et puis, avec les perspectives de la construction européenne que va devenir notre laïcité, spécificité française dans une union où la séparation entre l'Eglise et l'Etat n'est pas toujours aussi nette ? Allons-nous y perdre notre âme... laïque ?

Comment concilier dans nos pratiques éducatives laïcité et poids des religions ? Comment expliquer les fêtes, certaines expressions de notre vocabulaire, beaucoup d'œuvres d'art, ou plus simplement les dates si l'on ne se réfère pas à la Bible, au catholicisme ? (1992 après Jésus-Christ. Mais qui fut Jésus-Christ ?). Comment prendre en compte la spécificité de chaque enfant si, enseignante, je ne connais pas un peu ses traditions culturelles ou religieuses ? "L'enfant est un feu à allumer pas un vase à remplir" disait Rabelais : encore faut-il savoir allumer le feu quand il est infiniment plus facile de remplir le vase, de mes connaissances, de mon savoir, appuyés sur mon pouvoir.

Nous étions tous conscients du "je sais que je ne sais rien", du fait que la vie quotidienne de la classe nous "mange", nous empêche d'avoir une vraie réflexion sur ce qui nous arrive, nous entoure. Nous rêvions tous à l'utopique pont à construire entre ceux qui cherchent, ceux qui pensent et les "manœuvres" du ter-

rain pédagogique et social ! Alors, forts de cette fringale de savoir, nous avons écouté, réfléchi, discuté. Nous étions bien loin de la caricature laïque qui nous est parfois renvoyée. La laïcité était ici envisagée comme recherche dynamique, comme confrontation des idées, comme ouverture, comme combat contre tout ce qui appartient à l'immuabilité du dogme ou de la vérité révélée. La laïcité n'est donc pas immuable mais s'envisage comme une construction permanente, toujours inachevée et adaptable (d'ailleurs elle tente de le montrer sur le terrain à travers projets d'école et mise en route difficile d'une pédagogie différenciée).

En élargissant la perspective, la laïcité se conçoit finalement comme une éducation à l'autonomie et donc à l'exercice de la liberté et de la citoyenneté, contre la décadence du politique face à l'économique.

Mais, comment faire vivre au jour le jour ces "grandes idées" ? Quel comportement cela implique-t-il dans l'école, hors l'école ? Faire preuve de tolérance face aux autres façons de penser, de croire ? L'ambiguïté du terme est évidente : "je tolère parce que je ne peux faire autrement". Cela signifie-t-il que j'accepte ? Etre neutre ? Est-ce possible, souhaitable, en prenant alors le risque du renoncement ou du "consensus mou" ?

L'enfant n'est ni un adulte ni un citoyen en réduction. Il est en phase d'apprentissage de la citoyenneté. Nous nous devons donc de le mettre en mesure de prendre de la distance à l'égard de ce qu'il est, de ce qu'il fait, de ce qu'il sait ; de réfléchir à l'éducation qu'il reçoit ; de se rendre autonome. Pour cela, il a besoin de connaître ses racines, d'être conscient des influences qu'il reçoit pour se forger un jugement libre. Bref, nous devons lui apprendre à grandir.

Alors, histoire des religions à l'école ? Oui bien sûr, mais assurée par des enseignants formés et informés. Histoire qui, à travers l'étude de toutes les religions permettra de les relativiser, de montrer que chacune apporte sa réponse, comment elles reposent en partie sur l'angoisse de l'homme, sur la peur de sa fin. Et ainsi de passer du "je fais parce qu'on le fait dans ma famille" (réponse communément donnée par les enfants) au "je sais pourquoi je fais", savoir ressenti comme facteur de liberté, rejet de tout fanatisme, de toute vérité définitivement établie puisqu'elle peut être remise en cause par la connaissance d'autre chose. "Et chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage" disait Montaigne.

Huit semaines pleines, bien pensées, passionnantes. Un voyage sans prosélytisme : l'an prochain, le stage ne sera pas reconduit.

Mireille Maner

Pompes funèbres
Marbrerie

CAHEN
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

LOIFRAK
Toute la bijouterie fantaisie
10, rue de Lancry - 75010 Paris

Galerie
Darthea
Speyer

6, rue Jacques Callot
75006 Paris
Tél. 43 54 78 41



L'enfant
est un feu
à allumer
pas un vase
à remplir.



RECEVEZ GRATUITEMENT
NOTRE NOUVEAU CATALOGUE **RAJA**
EN NOUS CONTACTANT AU :

(1) 40 03 73 73

Le catalogue **RAJA** constitue le guide
irremplaçable et indispensable pour
toutes les entreprises

Il propose 2000 produits d'emballage,
livrables en 24 à 48 h.

- .Caisses américaines, caisses en bois, containers
- .Matériaux de calage et de protection
- .pochettes magnétisées, tubes carton
- .Rubans adhésifs, matériaux de fermeture
- .Materiels et machines d'emballage

RAJA 18/20 rue Rampal -75164 PARIS CEDEX 19 Tel: (1) 40 03 73 73
Télécopie: (1) 48 03 22 50



On a tous des raisons différentes d'avoir la même banque.

billevesée..

DIFFUSION **scarlou**

VENTE EXCLUSIVE AUX PROFESSIONNELS

prêt à porter

35, rue des petits carreaux

75002 paris • 4233.48.36



BNP

BNP. TOUT CE QU'UNE BANQUE PEUT VOUS APPORTER.



FUMER PROVOQUE DES MALADIES GRAVES



FUMER PROVOQUE DES MALADIES GRAVES



FUMER PROVOQUE DES MALADIES GRAVES



FUMER PROVOQUE DES MALADIES GRAVES